

**Comptes consolidés  
du Groupe  
Caisse des Dépôts  
au 31/12/2014**

**examinés et arrêtés par le directeur général de la Caisse des Dépôts  
en date du 17 mars 2015**



# SOMMAIRE

---

## ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2014	page 4
Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées nettes d'impôts directement en capitaux propres	page 5
Bilan consolidé au 31 décembre 2014	page 6
Tableau de variation des capitaux propres du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014	page 7
Tableau des flux de trésorerie relatifs à l'année 2014	page 8

## NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

<b>1. Faits marquants</b>	page 10
<b>2. Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe</b>	page 12
<b>3. Notes relatives au compte de résultat consolidé</b>	
3.1 Produits et charges d'intérêts	page 37
3.2 Produits et charges de commissions	page 38
3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	page 39
3.4 Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente	page 40
3.5 Produits et charges des autres activités	page 41
3.6 Charges générales d'exploitation	page 42
3.7 Coût du risque	page 43
3.8 Gains ou pertes nets sur autres actifs	page 44
3.9 Impôt sur les bénéfices	page 45
<b>4. Notes relatives au bilan consolidé</b>	
4.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat	page 47
4.2 Instruments dérivés de couverture - Actif et passif	page 48
4.3 Actifs financiers disponibles à la vente	page 49
4.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit	page 50
4.5 Prêts et créances sur la clientèle	page 51
4.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	page 52
4.7 Impôts	page 53
4.8 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers	page 54
4.9 Actifs et passifs non courants destinés à être cédés	page 55
4.10 Participations dans les entreprises associées et coentreprises	page 56
4.11 Immobilisations	page 69
4.12 Ecart d'acquisition	page 70
4.13 Dettes envers les établissements de crédit	page 71
4.14 Dettes envers la clientèle	page 72
4.15 Dettes représentées par un titre	page 73
4.16 Provisions	page 74
4.17 Intérêts minoritaires par pôle	page 75
4.18 Compensation des actifs et passifs financiers	page 79
<b>5. Information sectorielle</b>	page 80
<b>6. Engagements donnés et reçus</b>	page 82
<b>7. Rémunérations et avantages consentis au personnel</b>	
7.1 Charges de personnel	page 85
7.2 Effectif moyen	page 85
7.3 Engagements sociaux	page 86
<b>8. Transactions avec les parties liées</b>	
8.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe	page 89
8.2 Entités non contrôlées par le Groupe	page 90
8.3 Entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi	page 91
<b>9. Juste valeur des instruments financiers</b>	
9.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti	page 93
9.2 Information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur	page 94
9.3 Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon une technique utilisant des données non observables (Niveau 3)	page 95
<b>10. Facteurs de risque</b>	
10.1 Risques liés aux instruments financiers	page 97
10.2 Risques opérationnels	page 114
10.3 Risque juridique et fiscal	page 116
<b>11. Evénements postérieurs à la clôture</b>	page 118
<b>12. Périmètre de consolidation du groupe Caisse des Dépôts</b>	page 120

## Compte de résultat consolidé au 31 décembre 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31.12.2014	31.12.2013
Intérêts et produits assimilés	3.1	1 413	1 429
Intérêts et charges assimilées	3.1	(976)	(977)
Commissions (produits)	3.2	45	80
Commissions (charges)	3.2	(35)	(50)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	99	113
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	3.4	922	890
Produits des autres activités	3.5	4 446	4 589
Charges des autres activités	3.5	(2 266)	(2 425)
<b>Produit net bancaire</b>		<b>3 648</b>	<b>3 649</b>
Charges générales d'exploitation	3.6	(1 921)	(1 969)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles		(265)	(263)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>1 462</b>	<b>1 417</b>
Coût du risque	3.7	(7)	(55)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>1 455</b>	<b>1 362</b>
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Entreprises associées)	4.10	60	(229)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence (Coentreprises)	4.10	951	219
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.8	(1)	1 636
Variations de valeur des écarts d'acquisition	4.12	(1)	(15)
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>2 464</b>	<b>2 973</b>
Impôt sur les bénéfices	3.9	(540)	(671)
Résultat net d'impôt des activités abandonnées		4	(4)
<b>Résultat net</b>		<b>1 928</b>	<b>2 298</b>
Intérêts des minoritaires	4.17	(135)	(161)
<b>Résultat net part du groupe</b>		<b>1 793</b>	<b>2 137</b>

## Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisées nettes d'impôts directement en capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
<b>Résultat net</b>	<b>1 928</b>	<b>2 298</b>
<b>Eléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(38)	8
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies comptabilisés pour les entreprises mises en équivalence	(83)	(1)
<b>Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>(121)</b>	<b>7</b>
<b>Eléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>		
Ecarts de conversion	7	(7)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	246	1 216
Réévaluation des instruments dérivés de couverture	(122)	200
Eléments recyclables ultérieurement en résultat net comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	921	328
<b>Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>1 052</b>	<b>1 737</b>
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>931</b>	<b>1 744</b>
Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres	<b>2 859</b>	<b>4 042</b>
Dont part du Groupe	2 719	3 750
Dont part des intérêts minoritaires	140	292

# Bilan consolidé au 31 décembre 2014

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actif</b>			
Caisse, banques centrales, CCP		16	325
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1	1 813	1 993
Instruments financiers dérivés de couverture	4.2	2 278	662
Actifs financiers disponibles à la vente	4.3	49 056	48 335
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4.4	16 578	17 067
Prêts et créances sur la clientèle	4.5	12 536	10 357
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	4.6	22 424	21 048
Actifs d'impôts	4.7	524	596
Comptes de régularisation et actifs divers	4.8	6 836	7 142
Actifs non courants destinés à être cédés	4.9	170	11
Participations dans les entreprises associées et coentreprises	4.10	21 030	19 844
Immeubles de placement	4.11	13 929	13 308
Immobilisations corporelles	4.11	1 543	1 593
Immobilisations incorporelles	4.11	368	353
Ecarts d'acquisition	4.12	472	455
<b>Total actif</b>		<b>149 573</b>	<b>143 089</b>
<b>Passif</b>			
Banques centrales, CCP			
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	4.1	3 788	4 477
Instruments financiers dérivés de couverture	4.2	1 814	1 775
Dettes envers les établissements de crédit	4.13	13 089	20 423
Dettes envers la clientèle	4.14	47 786	49 325
Dettes représentées par un titre	4.15	40 919	27 709
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôts	4.7	1 682	1 757
Comptes de régularisation et passifs divers	4.8	6 317	5 997
Passifs non courants destinés à être cédés	4.9	85	1
Provisions	4.16	631	530
Dettes subordonnées, dépôts de garantie		1	1
<b>Capitaux propres part du groupe</b>			
Réserves consolidées		20 858	19 188
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		7 173	6 135
Résultat de l'exercice		1 793	2 137
<b>Total Capitaux propres part du groupe</b>		<b>29 824</b>	<b>27 460</b>
Intérêts minoritaires	4.17	3 637	3 634
<b>Total Capitaux propres</b>		<b>33 461</b>	<b>31 094</b>
<b>Total passif</b>		<b>149 573</b>	<b>143 089</b>

## Tableau de passage des capitaux propres du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2014

	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						Capitaux propres part du groupe	Intérêts minoritaires	Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des minoritaires	Résultat des minoritaires	Capitaux propres part des minoritaires	Total capitaux propres consolidés
	Réserves consolidées	Réserves de conversion	Variation de juste valeur des actifs disponibles à la vente	Variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture	Résultat net part du groupe	Capitaux propres part du groupe						
<i>(en millions d'euros)</i>												
<b>Capitaux propres au 1er janvier 2013</b>	<b>19 860</b>	<b>20</b>	<b>4 785</b>	<b>(521)</b>	<b>(454)</b>	<b>23 690</b>	<b>13 626</b>	<b>147</b>	<b>(862)</b>	<b>12 911</b>	<b>36 601</b>	
Changements de méthode comptable												
Affectation du résultat 2012	(454)				454		(862)		862	(203)	(203)	
Distribution 2013 au titre du résultat 2012							(203)			65	89	
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires	24					24	65			(9 437)	(9 428)	
Autres variations (1)	(242)	(18)	111	158	2 137	9	(9 119)	(318)	161	161	2 298	
Résultat de la période						2 137						
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>												
Ecart de conversion		(135)				(135)		(3)		(3)	(138)	
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			2 773	113		2 886		175		175	3 061	
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat			(1 169)	18		(1 151)		(35)		(35)	(1 186)	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2013</b>	<b>19 188</b>	<b>(133)</b>	<b>6 500</b>	<b>(232)</b>	<b>2 137</b>	<b>27 460</b>	<b>3 507</b>	<b>(34)</b>	<b>161</b>	<b>3 634</b>	<b>31 094</b>	
Changements de méthode comptable												
Affectation du résultat 2013	2 137				(2 137)		161		(161)	(194)	(609)	
Distribution 2014 au titre du résultat 2013	(415)					(415)	(194)			71	71	
Opérations réalisées avec les actionnaires minoritaires							71			(19)	(75)	
Autres variations (2)	(52)		(5)	1	1 793	(56)	(22)	3	135	135	1 928	
Résultat de la période						1 793						
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>												
Ecart de conversion		105				105		4		4	109	
Variation de valeur des instruments financiers affectant les capitaux propres			1 330	(141)		1 189		(1)		(1)	1 188	
Variation de valeur des instruments financiers rapportée au résultat			(259)	7		(252)		7		7	(245)	
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2014</b>	<b>20 858</b>	<b>(28)</b>	<b>7 566</b>	<b>(365)</b>	<b>1 793</b>	<b>29 824</b>	<b>3 523</b>	<b>(21)</b>	<b>135</b>	<b>3 637</b>	<b>33 461</b>	

(1) En 2013, les autres variations des minoritaires proviennent principalement de la déconsolidation du Fonds Stratégique d'investissement suite à l'apport à Bpifrance le 12 juillet 2013.  
(2) En 2014, les autres variations proviennent principalement des écarts actuariels sur les régimes à prestations définies -116M€ et des impacts d'application d'IFRS10 pour le groupe La Poste +41M€.

## Tableau des flux de trésorerie relatifs à l'année 2014

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon le modèle de la méthode indirecte.

Les activités d'investissement représentent les flux de trésorerie pour l'acquisition et la cession de participations dans les entreprises consolidées et des immobilisations corporelles et incorporelles.

Les activités de financement résultent des changements liés aux opérations de structure financière concernant les capitaux propres, les dettes subordonnées et les dettes obligataires.

Les activités opérationnelles comprennent les flux qui ne relèvent pas des deux autres catégories.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
<b>Résultat avant impôts (hors activités abandonnées)</b>	<b>2 464</b>	<b>2 973</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	701	738
Dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	11	95
Dotations nettes aux provisions et dépréciations <sup>(1)</sup>	(15)	85
Quote-part de résultat liée aux entreprises mises en équivalence (entreprises associées et coentreprises)	(1 011)	10
Pertes nettes/gains nets des activités d'investissement	620	81
Produits/charges des activités de financement		
Autres mouvements <sup>(2)</sup>	(1 370)	(1 943)
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôt et des autres ajustements</b>	<b>(1 064)</b>	<b>(934)</b>
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit <sup>(3)</sup>	(6 371)	(13 168)
Flux liés aux opérations avec la clientèle	(3 995)	(3 237)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs financiers <sup>(4)</sup>	9 528	10 169
Flux liés aux immeubles de placement	(669)	(188)
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs et passifs non financiers	863	855
Impôts versés	(547)	(651)
<b>Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie liée aux actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(1 191)</b>	<b>(6 220)</b>
<b>Flux de trésorerie nets générés par l'activité opérationnelle</b>	<b>209</b>	<b>(4 181)</b>
Flux liés aux actifs financiers et participations	(86)	(1 219)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(244)	(327)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux opérations d'investissement</b>	<b>(330)</b>	<b>(1 546)</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(538)	(115)
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	517	1
<b>Flux de trésorerie nets liés aux opérations de financement</b>	<b>(21)</b>	<b>(114)</b>
<b>Effet des activités abandonnées sur la trésorerie</b>	<b>3</b>	<b>(4)</b>
<b>Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et assimilée</b>	<b>1</b>	<b>(2)</b>
<b>Effet des changements méthode sur la période</b>	<b>(28)</b>	<b>2</b>
<b>Augmentation (Diminution) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(166)</b>	<b>(5 845)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>(216)</b>	<b>5 629</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	326	3 672
Solde net des comptes de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(542)	1 957
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>(382)</b>	<b>(216)</b>
Solde net des comptes de caisse et banques centrales	16	326
Solde net des comptes de prêts et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(398)	(542)
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>(166)</b>	<b>(5 845)</b>



## Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la caisse, les créances et dettes auprès des banques centrales et CCP, les comptes à vue (actif et passif) des établissements de crédit, ainsi que les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements, d'échéance en général inférieure à trois mois, sont disponibles à tout moment pour leur montant nominal et le risque de changement de valeur est négligeable.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014		31.12.2013	
	Créances	Dettes	Créances	Dettes
Caisse	2		3	
Banques centrales	14		323	
<b>Sous-total</b>	<b>16</b>		<b>326</b>	
Soldes à vue sur les établissements de crédit	3 788	4 345	2 660	3 540
OPCVM monétaires	159		338	
<b>Sous-total</b>	<b>3 947</b>	<b>4 345</b>	<b>2 998</b>	<b>3 540</b>
<b>Solde net de trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(382)</b>		<b>(216)</b>	

1. Il s'agit principalement des dépréciations durables sur titres à revenu variable et titres de participations non consolidés.

2. Au 31 décembre 2014, il s'agit principalement de la variation en résultat de la juste valeur des actifs à la juste valeur. Au 31 décembre 2013, il s'agit principalement de l'impact lié aux apports du FSI et de CDC Entreprises à BPI France.

3. La variation observée en 2014 provient de la Caisse des Dépôts Section générale et principalement du remboursement des emprunts interbancaires (-6,7 Md€), des titres donnés en pension en fin d'échéance (-1,3 Md€) et du remboursement des prêts interbancaires pour 1,6 Md€.

4. Cette ligne recense principalement les effets nets sur la trésorerie des émissions de la Caisse des Dépôts Section générale.

## **1 – FAITS MARQUANTS**

### **I – Bpifrance (Participation Orange)**

Depuis fin 2012, suite à la modification du pacte d'actionnaires entre FSI (par la suite Bpifrance Participations) et l'Etat avec la création d'une instance de concertation pour les décisions prises par la gouvernance d'Orange en conseil d'administration et assemblée générale, Bpifrance Participations exerçait une influence notable sur Orange. La position de Bpifrance Participations dans la gouvernance d'Orange a évolué au second semestre 2014, par l'affirmation de sa volonté de diminuer son exposition au secteur des télécoms et singulièrement son exposition au risque individuel Orange. Une opération de cession a été instruite au début du second semestre 2014 avec un arrêté ministériel en date du 3 octobre 2014 autorisant une cession de 1,9 % du capital de la société. Le règlement livraison de cette cession a été effectué le 6 octobre 2014. A l'issue de cette opération, Bpifrance Participations a perdu sa qualité de premier actionnaire d'Orange avec une détention de 11,6 % du capital d'Orange. Cette nouvelle perspective concernant cette participation a obligé les deux principaux actionnaires d'Orange, à savoir Bpifrance Participations et l'Etat, à reconsidérer le lien existant entre eux dans la gouvernance de la société et notamment à remettre en cause la pratique d'une concertation préalable pour tout sujet examiné dans les comités de la gouvernance d'Orange. Le pacte d'actionnaires a été adapté pour en revenir à une concertation se limitant aux résolutions présentées aux votes lors des assemblées générales.

La perte d'influence notable de Bpifrance Participations sur Orange à compter de début octobre 2014 s'est traduite dans les comptes consolidés de Bpifrance par un reclassement des titres Orange de la catégorie comptable « titres mis en équivalence » à celle des « titres disponibles à la vente ». L'incidence de ce reclassement sur le résultat du groupe Caisse des Dépôts au 31 décembre 2014 est un profit de 523 M€.

### **II – Partenariat renouvelé entre CNP Assurances et le Groupe BPCE**

Le 19 février 2015, le Groupe CNP Assurances et BPCE ont annoncé avoir conclu des accords définitifs concernant la mise en œuvre d'un partenariat renouvelé à partir du 1er janvier 2016.

Ce partenariat renouvelé, d'une durée initiale de 7 ans, s'inscrit dans les nouvelles relations entre le Groupe CNP Assurances et BPCE.

Concomitamment à l'internalisation par Natixis Assurances de l'ensemble des contrats épargne et retraite (assurance vie et capitalisation) distribués par le réseau des Caisses d'Epargne à compter du 1er janvier 2016, il comprendra la mise en place d'un partenariat exclusif en assurance des emprunteurs collective avec Natixis Assurances sur l'ensemble des réseaux du Groupe BPCE, ainsi que de partenariats spécifiques en prévoyance individuelle et collective y compris en santé. Il comportera par ailleurs un mécanisme d'alignement d'intérêts entre les partenaires concernant la gestion des encours restant chez CNP Assurances et relatifs aux contrats souscrits par les clients des Caisses d'Epargne jusqu'au 31 décembre 2015, ainsi qu'un traité de réassurance en quote-part de 10% auprès de Natixis Assurances.

### **III – Transdev Group**

La SNCM en redressement judiciaire prononcé par le Tribunal de Commerce depuis le 28 novembre 2014 pour 6 mois, reste comptabilisée par mise en équivalence dans les comptes de la coentreprise Transdev Group.

Dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2014, comme du 31 décembre 2013, la valeur d'équivalence de Transdev Group, reflète la juste appréciation de l'exposition du Groupe au titre de sa détention indirecte dans la SNCM dans le contexte de procédure collective.

Transdev Group reste comptabilisé par mise en équivalence dans le groupe Caisse des Dépôts. Au 31 décembre 2014, aucun indice de perte de valeur n'a été constaté par rapport au 31 décembre 2013.

### **III – CDC International Capital**

La Caisse des Dépôts a décidé de développer sa filiale CDC International en la dédiant aux partenariats d'investissement avec des fonds souverains.

Cette structure mettra en œuvre une stratégie ambitieuse d'attraction des fonds souverains et autres grands investisseurs institutionnels internationaux. Elle aura également la responsabilité de développer une plateforme multilatérale d'investissement à même d'attirer plus largement et durablement les capitaux souverains. Sa dénomination devient CDC International Capital. Une augmentation de capital de 300 M€ a été libérée en février 2014 à hauteur de 75 M€.

La Caisse des Dépôts contrôle CDC International Capital et détient la totalité de son capital. CDC International Capital est consolidée selon la méthode de l'intégration globale à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

## **2 - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLICABLES DANS LE GROUPE**

### **I. BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS**

Le groupe Caisse des Dépôts applique le référentiel IFRS, lequel comprend les normes IFRS 1 à 13 et les normes IAS 1 à 41 ainsi que leurs interprétations telles qu'adoptées dans l'Union européenne au 31 décembre 2014 en utilisant les dispositions de la norme IAS 39 dans sa version retenue par l'Union européenne (version dite « carve out »), qui autorise certaines dérogations dans l'application pour la comptabilité de macro-couverture.

Le groupe Caisse des Dépôts a préparé ses comptes consolidés au 31 décembre 2014 sur la base des principes de reconnaissance et d'évaluation des normes IFRS et interprétations de l'IFRS IC (IFRIC) telles qu'elles étaient applicables à la date de clôture.

Par rapport au 31 décembre 2013, les nouveaux amendements dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2014 sont les suivants :

- Amendements à la norme IAS 32 « Présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers » (règlement UE n°1256/2012 du 13 décembre 2012)

Ces amendements apportent des clarifications sur la compensation des actifs et passifs financiers : la compensation est obligatoire seulement si une entité a un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire en toute circonstance de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler l'actif et le passif sur une base nette, soit de réaliser l'actif et le passif sur une base nette, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

- Amendements à IFRS 10, IFRS 12 et IAS 27 « Entités d'investissement » (règlement UE n°1174/2013 du 20 novembre 2013)

Ces amendements introduisent une nouvelle catégorie d'entités, les entités d'investissement, qui bénéficient d'une exemption de consolidation de leurs filiales qu'elles doivent comptabiliser à la juste valeur par le résultat. Des informations spécifiques à ces entités doivent être fournies.

- Amendements à IAS 36 « Informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers » (règlement UE n°1374/2013 du 19 décembre 2013)

Ces amendements introduisent de nouvelles exigences d'information en annexe lorsque la valeur recouvrable de l'actif est sa juste valeur diminuée des coûts de sortie.

- Amendements à IAS 39 « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture » (règlement UE n°1375/2013 du 19 décembre 2013)

Ces amendements prévoient une exception à l'application des dispositions relatives à la cessation de la comptabilité de couverture si les parties à l'instrument de couverture conviennent qu'une ou plusieurs contreparties compensatrices remplacent leur contrepartie initiale et deviennent la nouvelle contrepartie de chacune des parties ou si les autres changements éventuels à l'instrument de couverture se limitent à ce qui est nécessaire pour effectuer ce remplacement de contrepartie.

L'application de ces amendements n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts.

Le groupe a choisi de ne pas appliquer de manière anticipée l'interprétation et les amendements IFRS suivants qui ne seront d'application obligatoire que sur les prochains exercices :

- Interprétation IFRIC 21 « *droits et taxes* » (règlement UE n°634/2014 du 13 juin 2014), applicable à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans ses comptes consolidés.

Cette interprétation fournit des indications sur le traitement comptable approprié des droits et taxes imposés par une autorité publique relevant de la norme IAS 37 « *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels* », et définit le fait générateur des droits et taxes ainsi que les modalités de comptabilisation applicables en arrêté intermédiaire. Les principales taxes concernées sont la contribution sociale de solidarité des sociétés, la taxe foncière et la taxe de risque systémique des banques.

L'application de l'interprétation IFRIC 21 n'aura pas d'impact significatif sur le résultat et les capitaux propres du groupe.

- « *Améliorations annuelles des IFRS : cycle 2011-2013* » (règlement UE n°1361/2014 du 18 décembre 2014), applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015 dans ses comptes consolidés.

Elles incluent des amendements mineurs à trois normes et ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés du groupe.

- « *Améliorations annuelles des IFRS : cycle 2010-2012* » (règlement UE n°2015/28 du 17 décembre 2014), applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans ses comptes consolidés.

Elles incluent des amendements mineurs à huit normes et ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés du groupe.

- Amendements à la norme IAS 19 « *Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel* » (règlement UE n°2015/29 du 17 décembre 2014), applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2016 dans ses comptes consolidés.

Ces amendements à portée limitée s'appliquent aux cotisations versées par des membres du personnel ou par des tiers aux régimes à prestations définies. Ils visent à simplifier la comptabilisation des cotisations qui ne sont pas liées au nombre d'années de service et ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés du groupe.

Le groupe n'applique pas les normes, amendements et interprétations non encore adoptés par l'Union européenne au 31 décembre 2014.

Pour rappel, le groupe Caisse des Dépôts a appliqué de manière anticipée, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013, les cinq normes de consolidation IFRS 10, IFRS 11, IFRS 12, IAS 27 (révisée en 2011) et IAS 28 (révisée en 2011) (règlement UE n°1254/2012 du 11 décembre 2012), ainsi que les amendements sur les dispositions transitoires des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12 (règlement UE n°313/2013 du 04 avril 2013).

L'application de ces normes et amendements est désormais obligatoire dans l'Union européenne pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### ***Utilisation du format d'états de synthèse bancaire recommandé par l'Autorité des Normes Comptables***

En l'absence de modèle imposé par le référentiel IFRS, le format des états de synthèse utilisé est conforme au format proposé par la recommandation n°2013-04 du 07 novembre 2013 de l'Autorité des normes comptables.

Le groupe Caisse des Dépôts a ainsi opté, conformément à la norme IAS 1 révisée, pour une présentation distincte du compte de résultat consolidé détaillant les composantes de son résultat net. Il présente par ailleurs dans l' « Etat du résultat net et des variations d'actifs et de passifs comptabilisés nettes d'impôts directement en capitaux propres », le résultat net et le détail des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, nets d'impôts.

### ***Recours à des estimations***

La préparation des états financiers du groupe Caisse des Dépôts exige la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations qui se traduisent dans la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme dans l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans la confection des notes annexes qui leur sont relatives. Cet exercice suppose que la direction et les gestionnaires fassent appel à l'exercice de leur jugement et utilisent les informations disponibles à la date d'élaboration des états financiers pour procéder aux estimations nécessaires. Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles la direction et les gestionnaires ont recouru à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer sensiblement différents de celles-ci, notamment en fonction de conditions de marché différentes et avoir un effet significatif sur les états financiers.

Le recours à ces estimations concerne notamment les évaluations suivantes :

- la juste valeur au bilan des instruments financiers non cotés enregistrés dans les rubriques : « *Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* », « *Instruments financiers dérivés de couverture* », « *Actifs financiers disponibles à la vente* » ;
- le montant des dépréciations des actifs financiers (prêts et créances, actifs financiers disponibles à la vente, actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance) ;
- le montant des dépréciations des participations dans les entreprises mises en équivalence ;
- la juste valeur des immeubles de placement présentée dans une note annexe ;
- le montant des dépréciations des immobilisations corporelles, incorporelles et des écarts d'acquisition ;
- les impôts différés ;
- les provisions enregistrées au passif du bilan (dont les provisions sur avantages du personnel) destinées à couvrir les risques de pertes et charges ;
- la valeur initiale des écarts d'acquisition constatés lors des regroupements d'entreprises.

- l'évaluation des actifs non courants et dettes liées destinés à être cédés.

## **II. PRINCIPES DE CONSOLIDATION**

### **1. Périmètre de consolidation**

Les comptes consolidés regroupent les comptes de la Caisse des Dépôts Section générale, les comptes consolidés des sous groupes et les comptes des entités sur lesquelles la Caisse des Dépôts exerce un contrôle, un contrôle conjoint ou une influence notable et dont la consolidation a un impact significatif sur les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts.

### **2. Méthodes de consolidation et notion de contrôle**

Les filiales (et entités structurées) sur lesquelles le groupe exerce un contrôle sont consolidées par intégration globale. Le groupe Caisse des Dépôts possède le contrôle lorsqu'il détient le pouvoir de diriger les activités clés, qu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables, et qu'il a la capacité d'exercer son pouvoir de manière à influencer sur ces rendements.

Les droits de vote potentiels qui donnent accès à des droits de vote complémentaires sont pris en compte pour apprécier le contrôle dès lors que ces droits sont exerçables en temps utile pour diriger les activités clés.

Le groupe exerce un contrôle conjoint dans un partenariat lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions sur les activités pertinentes de l'entité requièrent le consentement unanime des parties partageant le contrôle. A ce titre, deux types de partenariat doivent être distingués, la coentreprise d'une part et l'entreprise commune d'autre part.

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur l'actif net de celle-ci. Une coentreprise est consolidée par mise en équivalence.

Une entreprise commune est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l'entreprise ont des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs relatifs à celle-ci. Une entreprise commune est consolidée en intégrant l'ensemble des intérêts détenus par le groupe Caisse des Dépôts dans l'activité commune, à savoir :

- ses actifs, y compris sa quote-part des actifs détenus conjointement le cas échéant ;
- ses passifs, y compris sa quote-part des passifs assumés conjointement le cas échéant ;
- sa quote-part des produits issus des ventes ;
- les charges qu'il a engagées, y compris sa quote-part des charges engagées conjointement le cas échéant.

Les entreprises sur lesquelles le groupe exerce une influence notable sont mises en équivalence dans les comptes consolidés. L'influence notable est le pouvoir de participer aux politiques financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement, 20 % ou plus des droits de vote dans une entité.

Les résultats des entités acquises sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de leur date d'acquisition effective. Les résultats des entités qui ont été cédées au cours de l'exercice sont inclus dans les états financiers consolidés jusqu'à la date à laquelle le contrôle, le contrôle conjoint ou l'influence notable a cessé.

### ***Dates d'arrêt des comptes des entités consolidées***

La quasi-totalité des entités consolidées clôture ses comptes au 31 décembre. Les sociétés consolidées qui clôturent leurs comptes à une date différente de plus de trois mois sont intégrées sur la base d'une situation au 31 décembre. Dans le cas où la date d'arrêt serait comprise dans le délai de trois mois, et lorsque l'image fidèle et économique du groupe le nécessite, les opérations significatives intervenues entre la date de clôture et le 31 décembre, sont prises en compte lors de l'établissement des comptes consolidés.

### **3. Exclusions du périmètre de consolidation**

Les participations détenues par le groupe Caisse des Dépôts dans une coentreprise ou une entreprise associée dans le cadre d'une activité de capital investissement sont exclues du périmètre de consolidation, conformément à l'option prévue par la norme IAS 28.18. Ces participations sont classées en « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option* ».

Les sociétés ESH (Entreprises Sociales pour l'Habitat) sont exclues du périmètre de consolidation, au motif que le groupe ne peut exercer un contrôle sur ces entités au sens des normes internationales. Les titres de sociétés ESH sont comptabilisés en « *Actifs financiers disponibles à la vente* ».

Les sociétés d'économie mixte (SEM, SAIEM) sur lesquelles le groupe Caisse des Dépôts n'exerce pas de contrôle sont exclues du périmètre de consolidation. Les titres de ces sociétés sont comptabilisés en « *Actifs financiers disponibles à la vente* ».

Les titres de sociétés acquis en vue d'une cession ultérieure à brève échéance, sont exclus de la consolidation. Les titres de ces sociétés sont comptabilisés en « *Actifs non courants destinés à être cédés* ».

Les caractéristiques des conventions signées entre l'Etat et la Caisse des Dépôts concernant le grand emprunt national entraînent en application du référentiel comptable IFRS, une « décomptabilisation » des actifs et passifs liés à ces conventions dans les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts. Ils sont compris dans les comptes de régularisation des états financiers établis en normes françaises par la Caisse des Dépôts Section générale.

### **4. Retraitements et opérations internes**

Les retraitements nécessaires à l'harmonisation des méthodes d'évaluation des sociétés consolidées sont effectués lorsqu'ils sont significatifs. Les méthodes comptables des coentreprises et des entreprises associées ont été modifiées lorsque nécessaire afin d'être alignées sur celles adoptées par le groupe.

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des sociétés consolidées par intégration globale.

En ce qui concerne les entreprises consolidées par mise en équivalence, les profits et pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du groupe sont éliminés à hauteur de la détention du groupe dans la coentreprise ou l'entreprise associée, sauf dans l'hypothèse où l'actif cédé est considéré comme durablement déprécié.



## 5. Conversion des états financiers des filiales étrangères

Les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts sont présentés en euros. La conversion des comptes des entités dont la monnaie fonctionnelle est différente est effectuée par application de la méthode du cours de clôture. Selon cette méthode, tous les éléments d'actif et de passif, monétaires ou non monétaires, sont convertis au cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période. Toutes les différences de conversion résultant de la conversion sont comptabilisées en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les écarts de change découlant de la conversion d'investissements nets dans des activités à l'étranger et d'emprunts et autres instruments de change désignés comme instruments de couverture de ces investissements sont imputés aux capitaux propres.

Lorsqu'une activité étrangère est cédée, ces différences de conversion initialement reconnues en capitaux propres sont comptabilisées au compte de résultat dans les pertes et les profits de cession.

## 6. Regroupements d'entreprises et écarts d'acquisition

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition à l'exception des regroupements sous contrôle commun et de la formation d'une coentreprise qui sont exclus du champ d'application d'IFRS 3.

Selon cette méthode, les actifs identifiables acquis et les passifs repris de l'entité acquise sont comptabilisés à la juste valeur, déterminée à la date d'acquisition.

Les passifs éventuels de l'entité acquise ne sont comptabilisés au bilan consolidé que dans la mesure où ils sont représentatifs d'une obligation actuelle à la date de prise de contrôle et que leur juste valeur peut être évaluée de façon fiable.

Le coût d'acquisition est égal à la juste valeur, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise. Les coûts directement afférents à l'opération de regroupement constituent une transaction séparée du regroupement et sont comptabilisés en résultat.

Les compléments de prix éventuels sont intégrés dès la prise de contrôle dans le coût d'acquisition pour leur juste valeur à la date d'acquisition. Les ajustements de prix éventuels qualifiés de passifs financiers sont évalués à leur juste valeur à chaque arrêté et sont comptabilisés en résultat, sauf si ces ajustements interviennent dans un délai de douze mois et sont liés à des faits et circonstances existants à la date d'acquisition.

L'écart d'acquisition, correspond à la différence entre le coût d'acquisition et la quote-part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables à la date d'acquisition. A cette date, l'écart d'acquisition est inscrit à l'actif du bilan consolidé dans la rubrique « *Ecart d'acquisition* » s'il est positif. Il est comptabilisé immédiatement en résultat s'il est négatif.

Les intérêts minoritaires peuvent être évalués, soit pour leur quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise (écart d'acquisition « *partiel* »), soit à leur juste valeur, une fraction de l'écart d'acquisition ainsi déterminé leur étant alors affectée (écart d'acquisition « *complet* »). Cette option est appliquée regroupement par regroupement.

Le groupe Caisse des Dépôts dispose d'un délai de douze mois après la date d'acquisition pour finaliser la comptabilisation du regroupement d'entreprises considéré.

Les écarts d'acquisition sont inscrits au bilan à leur coût initial libellé dans la devise de l'entité acquise et convertis sur la base du cours de change à la date de clôture.

Ils font l'objet de tests de dépréciation tels que décrits au paragraphe III.8.

Lorsqu'un regroupement d'entreprises a été réalisé au moyen de plusieurs transactions d'échange (acquisition par étapes), l'écart d'acquisition est déterminé par référence à la juste valeur à la date de prise de contrôle. A cette date, l'éventuelle quote-part antérieurement détenue dans l'entité acquise est réévaluée à sa juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

De même, la perte de contrôle d'une filiale consolidée se traduit par la réévaluation à la juste valeur par contrepartie du résultat de la participation éventuellement conservée.

L'application de la norme IFRS 3 révisée étant prospective, les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1<sup>er</sup> janvier 2010 n'ont pas été retraités des effets des révisions de la norme IFRS 3.

Enfin, selon la possibilité offerte par IFRS 1, le groupe Caisse des Dépôts a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1<sup>er</sup> janvier 2006. Les écarts d'acquisition résiduels à cette date ne sont plus amortis et font l'objet d'un test de dépréciation.

## **7. Transactions avec les intérêts minoritaires**

Le groupe Caisse des Dépôts comptabilise en capitaux propres la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part d'actif net retraitée acquise, lors de l'acquisition d'intérêts minoritaires d'une filiale alors que le contrôle était déjà établi. Les frais directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en minoration des capitaux propres.

De même, les cessions partielles sans perte de contrôle réalisées par le groupe avec les intérêts minoritaires sont comptabilisées en contrepartie des capitaux propres.

## **8. Information sectorielle**

En application d'IFRS 8, l'information sectorielle présentée est fondée sur le reporting interne utilisé par la Direction générale du groupe Caisse des Dépôts. Cette information reflète l'organisation du groupe en termes de pôles d'activité. Les activités opérationnelles du groupe sont organisées et gérées séparément suivant la nature des services rendus.

Les cinq pôles d'activité au 31 décembre 2014, inchangés par rapport à l'exercice 2013, sont les suivants :

- Pôle Caisse des Dépôts ;
- Pôle Banque, Assurance, La Poste ;
- Pôle Financement des entreprises ;
- Pôle Immobilier & Tourisme ;
- Pôle Infrastructure, Transport & Environnement.

### III. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

#### 1. Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans les états financiers selon les dispositions de la norme IAS 39 telle qu'adoptée par la Commission européenne le 19 novembre 2004 et amendée ultérieurement, notamment par le règlement relatif à l'utilisation de l'option juste valeur paru en 2005.

Les actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat, les instruments financiers dérivés de couverture et les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués et comptabilisés à la valeur de marché, à la date de première comptabilisation, comme en date d'évaluation ultérieure.

#### *1.1. Détermination de la juste valeur des instruments financiers*

La juste valeur est définie par la norme IFRS 13 comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des participants de marché à la date d'évaluation.

Le groupe détermine la juste valeur des instruments financiers, soit en utilisant des prix obtenus directement à partir de données externes, soit en utilisant des techniques de valorisation. Ces techniques de valorisation sont principalement des approches par le marché ou par le résultat, regroupant des modèles communément admis (notamment méthodes d'actualisation des flux de trésorerie futurs et de l'actif net réévalué). Elles maximisent l'utilisation de données observables et minimisent celle de données non observables. Ces techniques sont calibrées pour refléter les conditions actuelles du marché.

Les actifs et passifs évalués ou présentés à la juste valeur sont répartis selon la hiérarchie suivante :

- Niveau 1 : les justes valeurs sont déterminées en utilisant directement les prix cotés sur des marchés actifs, pour des actifs ou des passifs identiques. Les caractéristiques d'un marché actif incluent l'existence d'un volume et d'une fréquence suffisants de transactions ainsi qu'une disponibilité continue des prix.
- Niveau 2 : les justes valeurs sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs sont observables sur les marchés, directement ou indirectement. Ces techniques sont régulièrement calibrées et les paramètres corroborés par des données provenant de marchés actifs.
- Niveau 3 : les justes valeurs sont déterminées avec des techniques de valorisation dont les paramètres significatifs utilisés sont non observables ou ne peuvent être corroborés par des données de marché, par exemple en raison de l'absence de liquidité de l'instrument ou d'un risque de modèle significatif. Un paramètre non observable est une donnée pour laquelle aucune information de marché n'est disponible. Il provient donc d'hypothèses internes sur les données qui seraient utilisées par les autres participants de marché. L'évaluation de l'absence de liquidité ou l'identification d'un risque de modèle suppose l'exercice du jugement.

Le classement d'un actif ou d'un passif dans la hiérarchie dépend du niveau du paramètre le plus significatif au regard de la juste valeur de l'instrument.

### Cas particulier des instruments de capitaux propres non cotés

La détermination de la juste valeur des instruments de capitaux propres non cotés est généralement réalisée à partir de plusieurs modèles (actualisation des flux de trésorerie futurs, actif net réévalué ou multiples de sociétés comparables) :

- si l'évaluation est basée sur l'utilisation de données relatives à des sociétés comparables cotées ou, pour les titres « immobiliers » sur une revalorisation des immeubles à partir de données observables du marché, les instruments de capitaux propres sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur ;
- si au contraire l'évaluation est basée sur l'utilisation des flux de trésorerie futurs ou sur la notion d'actif net réévalué basés sur des données internes à la société, les instruments de capitaux propres sont classés en niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur. Il en est de même pour les instruments valorisés selon la méthode des multiples lorsque les données sont significativement ajustées sur la base de données non observables tenant compte des spécificités de l'entité concernée.

Conformément aux principes d'IAS 39, si aucune technique ne peut donner satisfaction, ou si les diverses techniques utilisées donnent des estimations trop divergentes, le titre est maintenu au coût dans la catégorie « *Actifs financiers disponibles à la vente* » car sa juste valeur ne peut pas être déterminée de manière fiable. Il est classé en niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur.

### **1.2. Titres**

Les titres détenus par le groupe peuvent être classés selon les quatre catégories d'actifs financiers définies par la norme IAS 39, à savoir :

- actifs financiers à la juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- actifs financiers disponibles à la vente ;
- actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ;
- prêts et créances.

Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés au bilan en date de règlement / livraison, sauf cas particuliers.

#### ➤ ***Actifs financiers à la juste valeur par résultat***

Selon la norme IAS 39, l'utilisation du portefeuille « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat* » résulte soit d'une intention de transaction, soit de l'utilisation de l'option de comptabilisation à la juste valeur.

Les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont par nature des actifs ou passifs financiers acquis dans l'objectif d'opérations de transaction.

Les actifs ou passifs financiers peuvent également être comptabilisés dans cette rubrique du bilan, sur option offerte par la norme, en substitution à la comptabilité de couverture, afin de ne pas comptabiliser et évaluer séparément des dérivés incorporés à des instruments hybrides ou encore, si un groupe d'actifs et/ou de passifs financiers et leur performance sont évalués sur la base de la juste valeur conformément à une stratégie de gestion des risques et si les informations sur ce groupe sont reportées sur cette base en interne.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont initialement comptabilisés à la juste valeur, hors coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus. Ils sont évalués à la juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées en résultat, dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ». Lors de la première application des IFRS, les ajustements de l'encours d'ouverture ont été comptabilisés en capitaux propres et ne seront jamais recyclés en résultat.

Les variations de juste valeur et les plus ou moins-values de cessions réalisées sont comptabilisées dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* », du compte de résultat consolidé.

► ***Actifs financiers disponibles à la vente***

La catégorie des actifs disponibles à la vente est définie par la norme IAS 39 comme la catégorie par défaut. Il s'agit des titres qui ne sont classés dans aucune des trois autres catégories.

Cette catégorie comprend des titres à revenu fixe ou à revenu variable, initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus (sauf lorsque le caractère non matériel des frais de transaction est démontré).

Les variations de juste valeur sont enregistrées en capitaux propres recyclables.

Lors de la cession ou de la dépréciation durable des titres, ces gains ou pertes latents, précédemment comptabilisés en capitaux propres sont constatés en compte de résultat dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* ».

Concernant les titres de capitaux propres, une dépréciation est constatée en cas d'indices objectifs de dépréciation durable des actifs concernés.

Une dépréciation se caractérise par une baisse durable, c'est-à-dire importante ou prolongée, de la valeur de marché du titre par rapport à son prix d'acquisition.

Les critères de dépréciation à caractère durable distinguent les notions de « caractère significatif » et de « caractère durable » à travers des critères distincts et non cumulatifs. Les critères de dépréciation retenus par la Caisse des Dépôts (Section générale) s'inscrivent à deux niveaux.

- 1<sup>er</sup> niveau : seuils de déclenchement d'une analyse documentée

- critère de baisse importante : décote de plus de 30 % du cours de clôture à la date d'arrêté ; ou
- critère de baisse prolongée : décote de plus de 30 % du cours moyen sur les 12 derniers mois.

Ces deux critères constituent des indicateurs significatifs permettant d'identifier les titres sur lesquels une analyse multicritère documentée sera réalisée. A l'issue de cette analyse, le principe du « jugement d'expert » s'exerce pour déterminer si une dépréciation par résultat doit être constatée.

- 2<sup>ème</sup> niveau : critères de déclenchement mécanique de la dépréciation

Sauf événement exceptionnel dûment justifié, une dépréciation sera constatée à partir du moment où l'un des deux critères de déclenchement mécanique de dépréciation est atteint :

- titre en décote de plus de 50 % du cours de clôture à la date d'arrêté par rapport au coût d'acquisition ; ou
- titre en moins-value depuis plus de 3 ans par rapport au coût d'acquisition.

Lorsqu'une telle indication objective de dépréciation est constatée, la moins value latente relevée sur le titre est enregistrée automatiquement en résultat.

Les critères retenus par la Caisse des Dépôts (Section générale) sont appliqués par les autres entités, sauf si au regard de l'activité de ces autres entités, d'autres critères de dépréciation durable paraissent plus pertinents.

La dépréciation des titres de capitaux propres est enregistrée dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* » du compte de résultat et ne peut être reprise qu'à la date de cession du titre. En outre, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation reconnue en résultat.

Quant aux titres de dettes, une dépréciation est constatée en résultat lorsqu'un risque de contrepartie est avéré, avec une reprise possible en résultat en cas d'amélioration ultérieure.

Les revenus comptabilisés sur les titres à revenu fixe de cette catégorie sont présentés dans la rubrique « *Intérêts et produits assimilés* » du compte de résultat. Les dividendes perçus sur les titres à revenu variable sont présentés dans la rubrique « *Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente* » du compte de résultat.

#### ➤ **Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance**

Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance sont des actifs financiers, autres que des dérivés, avec des paiements fixes ou déterminables et une échéance fixée, que l'entité a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à l'échéance.

Le classement dans cette catégorie implique l'obligation de ne pas céder les titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner le déclassement de l'ensemble du portefeuille en « *Actifs financiers disponibles à la vente* » et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant deux ans), sauf si la vente intervient à une date très proche de l'échéance, ou si la quasi-totalité du principal des titres a été encaissée, ou enfin si la vente est justifiée par un événement externe isolé ou imprévisible (par exemple en cas de dégradation importante de la qualité du crédit de l'émetteur).

La couverture du risque de taux de ces titres n'est pas autorisée.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance sont initialement comptabilisés pour leur prix d'acquisition, frais de transaction directement attribuables à l'acquisition et coupons courus inclus (sauf lorsque le caractère non matériel des frais de transaction est démontré). Ces titres sont comptabilisés ultérieurement selon la méthode du coût amorti au taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (T.I.E) est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs à l'encours net d'origine sur la durée de vie prévue de l'instrument financier.

En cas de signe objectif de dépréciation, une provision est constatée pour la différence entre la valeur comptable et la valeur de recouvrement estimée, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine. En cas d'amélioration ultérieure, la provision excédentaire est reprise.

#### ► *Prêts et créances*

La possibilité de classer des titres de créances non cotés à revenu fixe ou déterminable, dans la catégorie des « *Prêts et créances* », n'a pas été retenue par le groupe Caisse des Dépôts.

### **1.3. Crédits**

Les crédits du groupe sont affectés à la catégorie « *Prêts et créances* », sur les établissements de crédit ou sur la clientèle, suivant la contrepartie.

Lors de leur comptabilisation initiale, les crédits sont évalués à leur juste valeur. La juste valeur du crédit correspond à son nominal, diminué le cas échéant de commissions perçues, d'une éventuelle décote, et augmenté des coûts de transaction.

Ultérieurement, les crédits sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Ce taux inclut les décotes ainsi que les produits et coûts de transaction intégrables au taux d'intérêt effectif, le cas échéant.

Les intérêts courus sont portés au compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Les créances affectées à cette catégorie peuvent faire l'objet d'une dépréciation. C'est le cas, dès lors qu'il existe une indication objective de l'existence d'un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt susceptible de générer une perte mesurable.

L'existence éventuelle d'une dépréciation est identifiée au niveau individuel du crédit, puis au niveau collectif, sur la base d'un portefeuille de crédits.

Les dépréciations correspondent à la différence entre la valeur comptable des crédits avant dépréciation et la somme des flux futurs estimés, actualisés au taux d'intérêt effectif d'origine. Les dépréciations sont enregistrées sous forme de provisions ou de décotes sur prêts restructurés pour cause de défaillance du client.

On distingue ainsi :

- les créances dépréciées sur base individuelle : les créances douteuses assorties de provisions et les créances restructurées pour cause de défaillance du client assorties de décotes ;
- les créances dépréciées sur base collective : les créances non dépréciées sur base individuelle, pour lesquelles la dépréciation est déterminée par ensemble homogène de créances dont les caractéristiques de risque de crédit sont similaires.

#### ► *Provisionnement sur base individuelle*

Les créances dépréciées sur base individuelle du groupe Caisse des Dépôts comprennent les créances douteuses non compromises et les créances douteuses compromises. La classification

imposée par le règlement n°2002-03 du CRC, applicable aux comptes individuels, a été maintenue dans les comptes sous référentiel IFRS.

Concernant les créances douteuses, le groupe Caisse des Dépôts retient comme indices objectifs de dépréciation au sens de la norme IAS 39, les critères de risque avéré utilisés en normes françaises.

Il existe un risque avéré lorsqu'il est probable que tout ou partie des sommes dues conformément au contrat ne seront pas perçues, et ce, nonobstant l'existence de garantie ou de caution.

En tout état de cause, sont considérées comme douteuses, les créances correspondant à l'une des situations suivantes :

- lorsqu'il existe une ou plusieurs échéances impayées depuis plus de trois mois (plus de six mois en matière immobilière, plus de neuf mois vis à vis des collectivités locales) ;
- lorsque la situation financière de la contrepartie est dégradée de telle sorte qu'elle se traduit par un risque de non-recouvrement ;
- lorsqu'il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Les créances douteuses non compromises sont des créances douteuses qui ne répondent pas à la définition des créances douteuses compromises.

Les créances douteuses compromises sont les créances douteuses dont les perspectives de recouvrement sont fortement dégradées et pour lesquelles un passage en perte à terme est envisagé.

Dès lors qu'un encours est douteux, la perte probable est comptabilisée sous forme de dépréciation. Les dépréciations constituées correspondent en valeur actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine, à l'ensemble des pertes prévisionnelles au titre des encours douteux et douteux compromis.

La décote constatée lors d'une restructuration de créance, ou la dépréciation calculée sur une créance douteuse est enregistrée dans la rubrique « *Coût du risque* » du compte de résultat. Pour les créances restructurées en encours sains, cette décote est réintégrée sur la durée de vie dans la marge d'intérêt.

Les dotations et les reprises de dépréciation pour risque de non-recouvrement sont inscrites en coût du risque, l'augmentation de la valeur comptable liée à la reprise de dépréciation et à l'amortissement de la décote du fait du passage du temps étant inscrite dans la marge d'intérêt.

#### ➤ **Provisionnement sur base collective**

La Caisse des Dépôts (Section générale) et ses filiales n'identifient pas de groupe de crédits présentant des caractéristiques de risques de crédit similaires, de caractère significatif et impliquant la constitution de dépréciations significatives sur base collective.

#### **1.4. Passifs financiers**

Deux catégories de passifs financiers sont identifiées par la norme IAS 39 :

- les passifs financiers évalués en juste valeur par résultat, par nature ou sur option ;
- les autres passifs financiers.

Ces autres passifs financiers sont comptabilisés en juste valeur à l'origine puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif lors des arrêtés comptables suivants.



### **1.5. Dettes émises représentées par un titre**

Les instruments financiers émis sont qualifiés d'instruments de dettes s'il existe une obligation contractuelle pour l'émetteur de remettre des liquidités ou un autre actif financier, ou encore d'échanger des instruments dans des conditions potentiellement défavorables.

Les dettes émises représentées par un titre sont enregistrées à l'origine à leur valeur d'émission comprenant les frais de transaction, puis sont évaluées en date de clôture à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les titres subordonnés perpétuels dont les clauses de rémunération des porteurs de titres offrent à l'émetteur la maîtrise de la date de paiement des intérêts, sont classés en instruments de capitaux propres. Toutes les autres obligations, perpétuelles ou remboursables, sont classées en dettes financières.

### **1.6. Instruments dérivés**

Les instruments dérivés sont des actifs ou passifs financiers comptabilisés au bilan, en date de négociation, pour leur prix de transaction. Aux arrêtés comptables, ces dérivés sont évalués à leur juste valeur, qu'ils soient détenus à des fins de transaction ou qu'ils entrent dans une relation de couverture.

#### **➤ Dérivés de transaction**

Les dérivés détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au bilan dans la rubrique « *Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* ». Ils sont comptabilisés en actifs financiers lorsque la valeur de marché est positive et en passifs financiers lorsqu'elle est négative. Les gains et pertes réalisés et latents sont comptabilisés au compte de résultat en « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ».

#### **➤ Dérivés et comptabilité de couverture**

Les principes de comptabilisation des dérivés et des instruments couverts dépendent de la stratégie de couverture et doivent remplir les conditions suivantes :

- éligibilité de l'instrument de couverture et de l'élément couvert ;
- documentation formalisée dès l'origine, incluant notamment la désignation individuelle et les caractéristiques de l'élément couvert, de l'instrument de couverture, la nature de la relation de couverture et la nature du risque couvert ;
- démonstration de l'efficacité de la couverture, à l'origine et à chaque arrêté, de manière prospective et rétrospective.

La couverture de juste valeur a pour objet de réduire le risque de variation de juste valeur d'un actif ou d'un passif du bilan ou d'un engagement ferme. Dans une relation de couverture de juste valeur, les dérivés sont évalués au bilan à la juste valeur par contrepartie du compte de résultat dans le poste « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* », symétriquement à la réévaluation des instruments couverts pour le risque considéré. Au bilan, la réévaluation de la composante couverte est comptabilisée selon la classification de l'instrument couvert dans le cas d'une relation de couverture d'actifs ou de passifs identifiés.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les dérivés de couverture sont transférés en portefeuille de transaction et comptabilisés selon les principes applicables à cette catégorie.

La couverture de flux de trésorerie a pour objet de réduire le risque inhérent à la variabilité des flux de trésorerie futurs sur des instruments financiers ou d'une transaction future hautement probable. Dans une relation de couverture de flux de trésorerie futurs, les dérivés sont évalués au bilan à la juste valeur, en contrepartie de la ligne « *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres* » pour la partie efficace (capitaux propres) et en contrepartie de la ligne « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* » pour la partie inefficace (compte de résultat). Les montants inscrits en capitaux propres pendant la durée de vie de la couverture sont transférés en résultat sous les rubriques « *Intérêts et produits assimilés* » et « *Intérêts et charges assimilées* » au fur et à mesure que les éléments de résultat de l'instrument couvert affectent le résultat. Les instruments couverts restent comptabilisés conformément aux règles spécifiques à leur catégorie comptable.

En cas d'interruption de la relation de couverture ou lorsque celle-ci ne satisfait plus aux tests d'efficacité, les montants cumulés inscrits en capitaux propres au titre de la réévaluation du dérivé de couverture sont maintenus en capitaux propres jusqu'à ce que la transaction couverte affecte elle-même le résultat ou lorsqu'il est déterminé qu'elle ne se réalisera pas. Ces montants sont alors transférés en résultat. En cas de disparition de l'élément couvert, les montants cumulés inscrits en capitaux propres sont immédiatement constatés en résultat.

La couverture d'un investissement net en devises a pour objet de se protéger contre le risque de variation défavorable de la juste valeur liée au risque de change d'un investissement réalisé à l'étranger dans une monnaie autre que l'euro. Les principes de comptabilisation sont identiques aux principes applicables à la couverture de flux de trésorerie.

Quelle que soit la stratégie de couverture retenue, l'inefficacité de la couverture est comptabilisée au compte de résultat en « *Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat* ».

Le groupe Caisse des Dépôts a choisi de retenir l'option offerte par la norme IAS 39 de comptabiliser certains éléments couverts et leurs dérivés de couverture en « *Actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat* », notamment pour des obligations d'Etat et titres de créances négociables couverts par des swaps dans le cadre de contrats d'asset swaps.

#### ► ***Dérivés incorporés***

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat hybride qui répond à la définition d'un produit dérivé. Si cet instrument hybride n'est pas évalué en juste valeur par résultat, le dérivé incorporé doit être séparé de son contrat hôte dès lors que, dès l'initiation de l'opération, les caractéristiques économiques et les risques associés de cet instrument dérivé ne sont pas étroitement liés aux caractéristiques et risques du contrat hôte. Le dérivé ainsi séparé est comptabilisé à sa juste valeur au bilan dans les rubriques « *Actifs financiers à la juste valeur par résultat* » et « *Passifs financiers à la juste valeur par résultat* ».

### ***1.7. Garanties financières données***

Les garanties financières sont des contrats qui imposent à l'émetteur d'effectuer des paiements spécifiés pour rembourser le titulaire d'une perte qu'il encourt en raison de la défaillance d'un débiteur spécifié à effectuer un paiement à l'échéance aux termes de l'instrument d'emprunt initiaux ou modifiés.

Les garanties financières données par le groupe Caisse des Dépôts sont évaluées initialement à leur juste valeur puis ultérieurement au montant le plus élevé entre le montant de l'obligation et

le montant initialement enregistré diminué le cas échéant de l'amortissement cumulé de la commission de garantie.

Elles font, le cas échéant, l'objet d'une provision au passif du bilan, selon les dispositions de la norme IAS 37.

### ***1.8. Engagements de financement***

Les engagements de financement du groupe Caisse des Dépôts sont évalués initialement à leur juste valeur. Ils sont comptabilisés selon les dispositions de la norme IAS 37 dès lors qu'ils ne sont pas considérés comme des instruments dérivés.

### ***1.9. Opérations de pensions livrées et de prêts de titres***

Les titres prêtés ou mis en pension sont maintenus au bilan du cédant. Toutefois, si le cessionnaire peut disposer librement de ces titres (pour les céder, les mettre en pension ou les prêter), les titres sont reclassés dans un sous-compte de titres ou dans un sous-compte de créances.

Les titres empruntés ou reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan du cessionnaire. Toutefois, en cas de cession, de mise en pension ou de prêt de ces titres par le cessionnaire, une dette représentative de son obligation de rachat des titres empruntés ou reçus en pension est inscrite au bilan du cessionnaire. Cette dette est valorisée à la juste valeur.

## **2. Participations dans les entreprises mises en équivalence**

Les participations du groupe Caisse des Dépôts dans ses coentreprises et ses entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de la mise en équivalence, la participation dans une coentreprise ou une entreprise associée est initialement comptabilisée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition dans la quote-part de l'actif net détenu attribuable au groupe. L'écart d'acquisition afférent à la coentreprise et à l'entreprise associée est inclus dans la valeur comptable de la participation.

Au compte de résultat, la rubrique « *Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence* » reflète la quote-part du groupe dans les résultats de la coentreprise et de l'entreprise associée.

Après l'application de la méthode de la mise en équivalence, le groupe Caisse des Dépôts applique les dispositions d'IAS 39 pour déterminer s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur au titre de la participation dans la coentreprise ou l'entreprise associée.

S'il existe un indicateur de dépréciation selon les critères énoncés par la norme IAS 39, c'est la totalité de la participation mise en équivalence qui fait l'objet d'un test de dépréciation selon la norme IAS 36. Une dépréciation est dès lors comptabilisée si la valeur recouvrable, correspondant à la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité, est inférieure à la valeur comptable.

Lorsqu'une dépréciation est constatée, elle est affectée à la participation mise en équivalence au bilan, ce qui autorise par conséquent la reprise ultérieure de la dépréciation en cas d'amélioration

de la valeur d'utilité ou de la juste valeur diminuée des coûts de sortie. Elle est comptabilisée au compte de résultat en « *Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence* ».

Si la quote-part du groupe dans les pertes d'une entité mise en équivalence est égale ou supérieure à ses intérêts dans cette entité, le groupe Caisse des Dépôts cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires de la coentreprise ou de l'entreprise associée sont provisionnées uniquement lorsque le groupe a une obligation légale ou implicite de le faire ou lorsqu'il a effectué des paiements pour le compte de l'entité.

Lorsqu'une participation dans une coentreprise devient une participation dans une entreprise associée ou inversement, les intérêts conservés ne sont pas réévalués. Il en est de même en cas d'acquisition ou de cession partielle ne modifiant pas la nature du contrôle.

Les plus ou moins-values dégagées lors des cessions des participations dans les entreprises mises en équivalence sont comptabilisées au compte de résultat en « *Gains ou pertes nets sur autres actifs* ».

### **3. Actifs non courants et dettes liées destinés à être cédés et abandon d'activité**

Un actif immobilisé, ou un groupe d'actifs et de passifs, est détenu en vue de la vente quand sa valeur comptable sera recouverte principalement par le biais d'une vente et non d'une utilisation continue. Les actifs et passifs concernés sont reclassés dans les rubriques du bilan dédiées lorsqu'il est hautement probable que l'actif doit être cédé dans un horizon de 12 mois.

Dès lors qu'ils sont classés dans ces catégories, les actifs non courants et groupes d'actifs et de passifs sont évalués au plus bas de leur valeur comptable et de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente. Les actifs concernés cessent d'être amortis. Les instruments financiers restent toutefois évalués selon les principes de la norme IAS 39.

En cas de perte de valeur constatée sur un actif ou un groupe d'actifs et de passifs, une dépréciation est constatée en résultat. Les pertes de valeur comptabilisées à ce titre sont réversibles.

Une activité est considérée comme abandonnée quand les critères de classification comme actif détenu en vue de la vente ont été satisfaits ou lorsque la cession peut être qualifiée d'abandon d'activité. Les résultats des activités abandonnées sont présentés sur une seule ligne du compte de résultat des périodes publiées, comprenant le résultat net après impôt des activités abandonnées jusqu'à la date de cession et le profit ou la perte après impôt résultant de la cession de l'activité.

### **4. Opérations en devises**

A la date d'arrêté, les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de clôture dans la monnaie de fonctionnement du groupe Caisse des Dépôts.

Les écarts de change résultant de cette conversion sont comptabilisés en résultat. Toutefois, pour les actifs monétaires classés dans la catégorie des actifs financiers disponibles à la vente, seule la composante de l'écart de change calculée sur le coût amorti de ces actifs est comptabilisée en résultat, le complément étant enregistré en capitaux propres.

En ce qui concerne les éléments non monétaires :

- les éléments au coût historique sont évalués au cours de change au jour de la transaction ;
- les éléments à la juste valeur sont convertis au cours de change à la date de clôture.

Les écarts de change relatifs aux éléments non monétaires sont comptabilisés en résultat si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en résultat et en capitaux propres si le gain ou la perte sur l'élément non monétaire est enregistré en capitaux propres.

## **5. Avantages du personnel**

Les avantages consentis au personnel du groupe Caisse des Dépôts sont répartis selon quatre catégories :

- les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, l'abondement, l'intéressement et la participation ;
- les avantages postérieurs à l'emploi : régimes de retraite, indemnités de fin de carrière, accompagnement à la retraite à taux réduit, couverture médicale ;
- les autres avantages à long terme tels que les médailles du travail et les gratifications liées à l'ancienneté ;
- les indemnités de cessation d'emploi.

### **5.1. Avantages à court terme**

Les avantages à court terme sont les avantages du personnel dont le règlement est attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les salariés ont rendu les services correspondants. Le groupe comptabilise un passif et une charge au titre des avantages à court terme au personnel lorsqu'il existe une obligation contractuelle ou si, du fait d'une pratique passée, il y a une obligation implicite.

### **5.2. Avantages postérieurs à l'emploi**

Parmi les avantages postérieurs à l'emploi, sont distingués les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes à cotisations définies sont en général couverts par des cotisations versées à des organismes de retraite par répartition ou d'assurance qui gèrent ensuite le paiement des pensions, ou par l'Etat en ce qui concerne les fonctionnaires, et qui ainsi, libèrent le groupe Caisse des Dépôts de toute obligation ultérieure. Les cotisations versées constituent des charges de l'exercice.

Les régimes à prestations définies correspondent aux avantages du personnel pour lesquels le groupe Caisse des Dépôts s'engage sur un niveau de prestations envers les salariés. Ils constituent un risque à moyen ou long terme pour l'employeur et donnent donc lieu à évaluation et provisionnement.

Conformément à la norme IAS 19, ces engagements sont évalués en fonction d'un ensemble d'hypothèses actuarielles, financières et démographiques, selon la méthode dite des unités de crédit projetées. Cette méthode consiste à affecter, à chaque année d'activité du salarié, une charge correspondant aux droits acquis sur l'exercice. Cette charge est déterminée sur la base de la prestation future actualisée.

Le taux d'actualisation retenu par le groupe Caisse des Dépôts est déterminé par référence aux taux d'intérêt des obligations d'entreprises de première catégorie pour des durations équivalentes à celles de l'engagement des zones monétaires concernées.

Par conséquent, le montant de la provision destinée à couvrir les engagements concernés est égal à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, calculée selon la méthode actuarielle préconisée, et diminuée, le cas échéant de la juste valeur des actifs alloués à la couverture de ces engagements.

La provision constituée est ajustée à chaque arrêté en fonction de l'évolution de la dette actuarielle de ces engagements.

Les éléments de réévaluation du passif (de l'actif) net au titre des prestations définies sont comptabilisés immédiatement et en totalité en capitaux propres dans la rubrique « *Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres* », sans aucune possibilité de recyclage en résultat lors des exercices ultérieurs. Ils comprennent les écarts actuariels (résultant des changements d'hypothèses actuarielles et des ajustements liés à l'expérience) ainsi que le rendement des actifs du régime et la variation de l'effet du plafonnement éventuel de l'actif (en excluant les montants pris en compte dans le calcul des intérêts nets sur le passif (l'actif) net au titre des prestations définies).

La charge annuelle comptabilisée en frais de personnel au titre des régimes à prestations définies est représentative :

- des coûts des services rendus au cours de l'exercice par les salariés ;
- des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications ou réductions de régimes, ainsi que les profits ou pertes résultant de liquidations éventuelles de régimes ;
- des intérêts nets liés à l'actualisation du passif (actif) net au titre des prestations définies. Le rendement attendu des actifs est évalué en utilisant un taux d'intérêt identique au taux d'actualisation de la provision.

A l'étranger, il existe divers régimes de retraite obligatoires auxquels cotisent l'employeur et les salariés. Les engagements correspondants sont, selon le cas, versés à des fonds de pension propres aux sociétés ou comptabilisés dans les comptes des sociétés concernées.

### ***5.3. Autres avantages à long terme***

Les avantages à long terme désignent les avantages, autres que les avantages à court terme, les avantages postérieurs à l'emploi et les indemnités de cessation d'emploi, dont le règlement intégral n'est pas attendu dans les douze mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les salariés ont rendu les services correspondants.

La méthode d'évaluation actuarielle est similaire à celle utilisée pour les avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies, au traitement près des écarts actuariels qui sont comptabilisés immédiatement dans le résultat de l'exercice.

## **6. Paiements fondés sur des actions**

Les paiements fondés sur des actions sont constitués par les paiements fondés sur des instruments de capitaux propres uniquement émis par des filiales du groupe, qu'ils soient dénoués par la

remise d'instruments de capitaux propres ou un versement de numéraire dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions. Cette norme s'applique aux instruments de capitaux propres octroyés après le 7 novembre 2002, et dont les droits ne sont pas encore acquis au 1<sup>er</sup> janvier 2005.

Les plans de paiements fondés sur des actions, initiés par des entités du groupe Caisse des Dépôts, sont principalement du type de ceux dont le dénouement est réalisé par attribution d'instruments de capitaux propres.

Les souscriptions d'actions proposées aux salariés dans le cadre de plans d'épargne entreprise relèvent également des dispositions de la norme IFRS 2.

L'avantage consenti aux salariés correspond à la différence entre la juste valeur de l'action acquise, en tenant compte de la condition d'incessibilité, et le prix d'acquisition payé par le salarié à la date de souscription, multipliée par le nombre d'actions souscrites. A chaque date de clôture, l'entité réexamine le nombre d'options susceptibles de devenir exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

## **7. Immobilisations**

Les immobilisations inscrites au bilan consolidé comprennent les immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que les immeubles de placement.

Les immobilisations d'exploitation sont utilisées à des fins de production, de services, ou administratives. Elles incluent les biens autres qu'immobiliers donnés en location simple.

Les immeubles de placement sont des biens immobiliers détenus pour en retirer des loyers et valoriser le capital investi.

Les immobilisations d'exploitation et de placement sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition, constitué du prix d'achat, de tous les coûts directement attribuables engagés, ainsi que des coûts d'emprunt le cas échéant.

Les terrains ne sont pas amortis. Les autres actifs sont amortis lorsqu'ils sont mis en service selon la méthode linéaire afin de ramener, en constatant une charge annuelle d'amortissement, le coût de chaque actif à sa valeur résiduelle compte tenu de sa durée d'utilité.

Les subventions d'investissement sont enregistrées en déduction de la valeur des immobilisations.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments ayant une utilisation différente, pouvant faire l'objet de remplacement à des intervalles réguliers ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément significatif est comptabilisé séparément et amorti sur sa durée d'utilité.

En règle générale, les composants et durées d'amortissement retenus au sein du groupe Caisse des Dépôts sont :

- Gros œuvre : 30 à 100 ans ;
- Couverture / façade : 25 à 40 ans ;
- Agencements : 10 à 25 ans ;
- Installations générales et techniques : 10 à 25 ans ;
- Gros entretien : 15 ans.

La valeur résiduelle, définie comme le montant net des coûts de sortie attendus, qu'une entité obtiendrait actuellement de la sortie de l'actif à la fin de sa durée d'utilité, est prise en compte dans la base amortissable lorsqu'elle est à la fois significative et mesurable.

Les logiciels et coûts de développement sont inscrits à l'actif et amortis sur 3 ans à 7 ans.

A chaque clôture, s'il existe un indice interne ou externe prouvant qu'une immobilisation a pu perdre notablement de la valeur, un test de dépréciation est effectué. La valeur nette comptable de l'actif est comparée à sa valeur recouvrable.

Si la valeur recouvrable s'avère inférieure à la valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur recouvrable par le biais d'une dépréciation. Cette dépréciation est reprise en cas d'appréciation ultérieure de la valeur.

#### **8. Dépréciations des actifs incorporels non amortissables et des écarts d'acquisition**

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée (écarts d'acquisition et certains actifs incorporels) ne sont pas amortis et sont soumis à un test annuel de dépréciation.

Pour la mise en œuvre du test de dépréciation, les actifs sont regroupés en unités génératrices de trésorerie (UGT), qui représentent le niveau le plus fin générant des flux de trésorerie indépendants. Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur recouvrable est la juste valeur de l'actif ou de l'UGT diminuée des coûts de sortie, ou sa valeur d'utilité, si celle-ci est supérieure.

Si la valeur comptable excède la valeur recouvrable retenue, une perte de valeur, calculée par différence entre les deux montants, est comptabilisée par le biais d'une dépréciation dans le résultat de la période.

Les dépréciations ainsi constatées sur les écarts d'acquisition relatifs aux filiales ou sur des immobilisations incorporelles à durée d'utilisation indéterminée sont irréversibles.

#### **9. Contrats de location financement**

Un contrat de location-financement a pour effet de transférer au preneur l'essentiel des avantages et des risques inhérents à la propriété d'un bien, que la propriété soit ou non finalement transférée.



Les critères utilisés pour classer des contrats en location-financement sont :

- le transfert réel de la propriété du bien à terme ;
- l'existence d'une option d'achat à terme à un prix suffisamment inférieur à la juste valeur ;
- la durée du contrat couvrant la durée de vie économique ;
- la valeur actualisée des paiements futurs s'élevant à la quasi-totalité de la juste valeur de l'actif loué, à l'initiation du contrat ;
- la spécificité des actifs loués les rendant impropres à un autre usage que celui fait par le preneur.

Les contrats de location-financement font l'objet d'un retraitement, coté preneur, qui répond aux objectifs suivants :

- faire apparaître au bilan des immobilisations financées par crédit-bail et l'endettement correspondant ;
- comptabiliser en conséquence des dotations aux amortissements sur ces immobilisations et des charges financières sur l'endettement correspondant, en lieu et place des redevances de crédit-bail.

La durée d'amortissement correspond à celle des biens de même nature acquis par la société.

Les contrats de location en vertu desquels une partie importante des risques et avantages inhérents à la propriété est conservée par le bailleur sont classés en contrats de location simple. Les paiements au titre des contrats de location simple (nets des avantages obtenus du bailleur) sont comptabilisés en charges au compte de résultat de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

## **10. Provisions de passif**

Les provisions enregistrées au passif du bilan du groupe Caisse des Dépôts, autres que celles relatives aux instruments financiers et aux engagements sociaux concernent principalement des provisions pour litiges, amendes et risques fiscaux.

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé, et qu'il est probable qu'une sortie de ressources, sans contrepartie au moins équivalente représentative d'avantages économiques, sera nécessaire pour éteindre cette obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou implicite. Le montant comptabilisé en provision est la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actualisée à la date de clôture, dès lors que cette actualisation présente un caractère significatif. Quand il est procédé à une actualisation, le taux d'actualisation utilisé pour déterminer la valeur actualisée reflète les appréciations actuelles, par le marché, de la valeur temps de l'argent, et les risques inhérents à l'obligation. L'augmentation de la provision résultant de désactualisation est comptabilisée en charges d'intérêt.

## 11. Impôts courants et différés

Des impôts différés sont comptabilisés dès lors qu'une différence temporaire est identifiée entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales, selon la méthode du report variable en utilisant les derniers taux d'imposition des réglementations fiscales adoptées ou quasi-adoptées. Les effets dus aux changements des taux d'impôt sont pris en compte lors de l'exercice au cours duquel le changement de taux est voté ou quasi-adopté.

Les calculs d'impôts différés sont effectués au niveau de chaque entité fiscale et, en application de la règle de prudence, les impôts différés actifs ne sont retenus que s'il existe une forte probabilité d'imputation sur les bénéficiaires fiscaux futurs.

Certaines entités du groupe, détenues directement ou indirectement, font partie d'un groupe d'intégration fiscale.

La charge d'impôt est constatée au compte de résultat sauf pour les éléments qui ont été comptabilisés directement en capitaux propres. Dans ce cas, elle est aussi comptabilisée en capitaux propres.

*Pour la France, les taux d'imposition différée appliqués pour le 31 décembre 2014 s'établissent :*

### *lorsque les différences futures se réaliseront avant le 30 décembre 2016*

- à 38,00 % contribution sociale incluse pour les opérations relevant du régime de droit commun ;
- à 17,10 % contribution sociale incluse pour les opérations relevant du taux réduit long terme (cessions de parts de FCPR fiscaux détenues depuis plus de 5 ans, provisions sur parts de FCPR fiscaux ainsi que certaines répartitions d'actifs réalisées par des FCPR fiscaux) ;
- à 21,66 % contribution sociale incluse pour les opérations (cessions et provisions) afférentes aux TSPI (Titres de sociétés à prépondérance immobilière) cotées détenus depuis plus de 2 ans ;
- à 4,56 % pour les opérations (cessions et provisions) afférentes aux titres de participation au sens comptable et au sens fiscal (titres détenus à plus de 5%) détenus depuis plus de 2 ans, exclusion faite des TSPI non cotées qui relèvent du régime de droit commun (38%).

### *lorsque les différences futures se réaliseront après le 30 décembre 2016*

- à 34,43 % contribution sociale incluse pour les opérations relevant du régime de droit commun ;
- à 15,5 % contribution sociale incluse pour les opérations relevant du taux réduit long terme (cessions de parts de FCPR fiscaux détenues depuis plus de 5 ans, provisions sur parts de FCPR fiscaux ainsi que certaines répartitions d'actifs réalisées par des FCPR fiscaux) ;
- à 19,63 % contribution sociale incluse pour les opérations (cessions et provisions) afférentes aux TSPI (Titres de sociétés à prépondérance immobilière) cotées détenus depuis plus de 2 ans ;
- à 4,13 % pour les opérations (cessions et provisions) afférentes aux titres de participation au sens comptable et au sens fiscal (titres détenus à plus de 5%) détenus depuis plus de 2 ans, exclusion faite des TSPI non cotées qui relèvent du régime de droit commun (34,43 %).

Le calcul des impôts différés ne fait pas l'objet d'une actualisation.

## **12. Capital**

Compte tenu de son statut, la Caisse des Dépôts n'a pas de capital.

### **3. Notes relatives au compte de résultat consolidé**

### 3.1 Produits et charges d'intérêts

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014			31.12.2013		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Comptes ordinaires et assimilés	4		4	5		5
Comptes et prêts/emprunts à terme	91	(229)	(138)	94	(281)	(187)
Pensions						
Autres opérations dont instruments de couverture	27		27	6	(1)	5
<b>Opérations avec les établissements de crédit</b>	<b>122</b>	<b>(229)</b>	<b>(107)</b>	<b>105</b>	<b>(282)</b>	<b>(177)</b>
Comptes ordinaires et assimilés	8		8	7		7
Comptes, prêts/emprunts à terme, dépôts	188	(431)	(243)	193	(443)	(250)
Autres opérations dont instruments de couverture	45		45	35		35
<b>Opérations avec la clientèle</b>	<b>241</b>	<b>(431)</b>	<b>(190)</b>	<b>235</b>	<b>(443)</b>	<b>(208)</b>
Actifs financiers disponibles à la vente	402		402	462		462
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	747		747	770		770
Autres opérations dont instruments de couverture	(99)		(99)	(143)		(143)
<b>Opérations sur instruments financiers</b>	<b>1 050</b>		<b>1 050</b>	<b>1 089</b>		<b>1 089</b>
Dettes représentées par un titre		(316)	(316)		(252)	(252)
Dettes subordonnées						
<b>Emprunts émis et assimilés</b>		<b>(316)</b>	<b>(316)</b>		<b>(252)</b>	<b>(252)</b>
<b>Total des produits et charges d'intérêts et assimilés</b>	<b>1 413</b>	<b>(976)</b>	<b>437</b>	<b>1 429</b>	<b>(977)</b>	<b>452</b>

### 3.2 Produits et charges de commissions

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014		31.12.2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Opérations avec les établissements de crédit et assimilés			1	
Opérations avec la clientèle	5		5	
Opérations sur titres et dérivés		(12)		(27)
Autres prestations de services financiers	40	(23)	74	(23)
Autres commissions				
<b>Total des produits ou charges nets de commissions</b>	<b>45</b>	<b>(35)</b>	<b>80</b>	<b>(50)</b>

### 3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014		31.12.2013	
	Total	Dont option	Total	Dont option
Gains ou pertes nets de cession	6		(4)	(6)
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	51	43	27	24
Dividendes	14		11	
Autres produits et charges sur titres				
<b>Titres</b>	<b>71</b>	<b>43</b>	<b>34</b>	<b>18</b>
Gains ou pertes nets de cession	(4)		(3)	
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	402		(36)	
Autres produits et charges sur instruments dérivés				
<b>Instruments financiers à terme ferme ou conditionnel - hors couverture</b>	<b>398</b>		<b>(39)</b>	
Gains ou pertes nets de cession				
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus				
Autres produits et charges sur prêts				
<b>Prêts</b>				
Gains ou pertes nets de cession				
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus	(328)	(328)	219	219
Autres produits et charges sur emprunts	(97)	(97)	(103)	(103)
<b>Emprunts</b>	<b>(425)</b>	<b>(425)</b>	<b>116</b>	<b>116</b>
Gains ou pertes nets de cession				
Produits ou charges nets de réévaluation, intérêts échus				
Autres produits et charges sur engagements				
<b>Engagements</b>				
Couvertures de juste valeur	31		15	
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	(16)		13	
<b>Résultat des opérations de couverture</b>	<b>15</b>		<b>28</b>	
Cessation des couvertures de flux de trésorerie			(3)	
<b>Cessation des couvertures de flux de trésorerie</b>	<b>-</b>		<b>(3)</b>	
Opérations de change	40		(23)	
<b>Opérations de change</b>	<b>40</b>		<b>(23)</b>	
<b>Total gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>99</b>	<b>(382)</b>	<b>113</b>	<b>134</b>

### 3.4 Gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Plus ou moins values de cession	36	26
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>36</b>	<b>26</b>
Plus ou moins values de cession	308	375
Dépréciations durables	(79)	(284)
Dividendes	657	773
<b>Titres à revenu variable</b>	<b>886</b>	<b>864</b>
<b>Prêts</b>		
<b>Autres produits et charges sur titres</b>		
<b>Total gains ou pertes nets sur actifs disponibles à la vente</b>	<b>922</b>	<b>890</b>



### 3.5 Produits et charges des autres activités

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014		31.12.2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Produits et charges sur immeubles de placement	1 509	(685)	1 461	(724)
Produits et charges des autres activités	2 937	(1 581)	3 128	(1 701)
<b>Total produits et charges des autres activités</b>	<b>4 446</b>	<b>(2 266)</b>	<b>4 589</b>	<b>(2 425)</b>

### 3.6 Charges générales d'exploitation

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
<b>Charges de personnel</b>	<b>(1 427)</b>	<b>(1 415)</b>
Autres charges et services extérieurs	(489)	(550)
Dotations / reprises de provisions	(5)	(4)
<b>Autres charges générales d'exploitation</b>	<b>(494)</b>	<b>(554)</b>
<b>Total charges générales d'exploitation</b>	<b>(1 921)</b>	<b>(1 969)</b>

### 3.7 Coût du risque

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014		31.12.2013	
	Produits	Charges	Produits	Charges
Dépréciation des prêts et créances sur les établissements de crédit	2		7	
Dépréciation des prêts et créances sur la clientèle	31	(29)	12	(48)
Dépréciation des titres disponibles à la vente			1	(15)
Dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance				
<b>Dépréciations</b>	<b>33</b>	<b>(29)</b>	<b>20</b>	<b>(63)</b>
Autres provisions pour risque de contrepartie	11	(4)	8	(3)
<b>Autres provisions pour risque de contrepartie</b>	<b>11</b>	<b>(4)</b>	<b>8</b>	<b>(3)</b>
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables		(18)		(17)
Récupérations sur prêts et créances amorties				
<b>Pertes et récupérations</b>		<b>(18)</b>		<b>(17)</b>
<b>Coût du risque</b>	<b>44</b>	<b>(51)</b>	<b>28</b>	<b>(83)</b>

### 3.8 Gains ou pertes nets sur autres actifs

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Gains ou pertes sur cession d'immobilisations	1	(1)
<b>Gains ou pertes sur cession d'immobilisations</b>	<b>1</b>	<b>(1)</b>
Gains ou pertes sur cession de titres <sup>(1)</sup>	8	1 592
Plus ou moins values de dilution	(1)	49
Autres produits et charges liés aux titres consolidés	(9)	(4)
<b>Gains ou pertes sur titres consolidés</b>	<b>(2)</b>	<b>1 637</b>
Autres gains et pertes		
<b>Autres gains et pertes</b>		
<b>Total gains ou pertes nets sur autres actifs</b>	<b>(1)</b>	<b>1 636</b>

(1) Principalement au 31 décembre 2013, résultat sur l'apport du Fonds Stratégique d'Investissement et de CDC Entreprises dans le cadre de l'opération Bpifrance (1,4 Md€) et révision du complément de prix La Poste (0,2 Md€).

## 3.9 Impôt sur les bénéfices

### 3.9.1 - Composante de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Charge d'impôt courant	(665)	(486)
Charge d'impôt différé	125	(185)
<b>Charge d'impôt de l'exercice</b>	<b>(540)</b>	<b>(671)</b>

### 3.9.2 - Rapprochement entre la charge d'impôt consolidée et la charge théorique

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Résultat net part du groupe	1 793	2 137
Intérêts des minoritaires	135	161
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	(1 011)	10
Variations de valeur des écarts d'acquisition	1	15
Résultat net d'impôt des activités abandonnées	(4)	4
Impôt sur les bénéfices	540	671
<b>Résultat avant impôt, variation des écarts d'acquisition et résultat des sociétés mises en équivalence</b>	<b>1 454</b>	<b>2 998</b>
Taux d'impôt théorique	38,00%	38,00%
<b>Charge d'impôt théorique</b>	<b>(553)</b>	<b>(1 139)</b>
Différences de taux	22	19
Différences permanentes	4	466
Effets du régime SIIC et des autres activités spécifiques exonérées	4	(31)
Effet net d'impôt différé sur différences temporelles antérieures	(14)	(20)
Avoirs fiscaux et crédits d'impôt	14	16
Autres éléments	(17)	18
<b>Charge d'impôt consolidée</b>	<b>(540)</b>	<b>(671)</b>
<b>Taux d'impôt effectif</b>	<b>37,1%</b>	<b>22,4%</b>

Le taux d'impôt théorique est le taux d'imposition de droit commun des bénéfices taxables en France. Ce taux d'impôt intègre la contribution sociale additionnelle de 3,3 % et la contribution exceptionnelle sur l'impôt sur les sociétés qui est passée de 5 % à 10,7 % depuis la loi de Finances pour 2014.

Au 31 décembre 2013, la diminution du taux d'impôt effectif par rapport au taux théorique d'imposition est essentiellement liée à l'opération Bpifrance. Les effets fiscaux attachés à la plus value dégagée sur l'exercice sont regroupés dans la rubrique "Différences permanentes" de la preuve d'impôt.

## 4. Notes relatives au bilan consolidé

#### 4.1 Actifs et passifs financiers à la juste valeur par résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014		31.12.2013	
	Intrinsèque	Sur option	Intrinsèque	Sur option
Obligations et Bons du Trésor		526	53	517
Titres de créances négociables	3	285	90	268
OPCVM	179		361	
Autres titres				
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>182</b>	<b>811</b>	<b>504</b>	<b>785</b>
Actions				
FCPR				
Autres titres	53	347	29	369
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>53</b>	<b>347</b>	<b>29</b>	<b>369</b>
Instruments financiers dérivés de transaction	420		306	
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>420</b>		<b>306</b>	
<b>Total des actifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>655</b>	<b>1 158</b>	<b>839</b>	<b>1 154</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014		31.12.2013	
	Intrinsèque	Sur option	Intrinsèque	Sur option
Etablissements de crédit				
Clientèle				
<b>Emprunts et comptes à terme</b>				
Obligations				
Titres de créances négociables		3 587		4 127
Autres				
<b>Dettes représentées par un titre</b>		<b>3 587</b>		<b>4 127</b>
Dettes de titres				
<b>Dettes de titres</b>				
Instruments financiers dérivés de transaction	201		350	
<b>Instruments financiers dérivés de transaction</b>	<b>201</b>		<b>350</b>	
<b>Total des passifs financiers à la juste valeur par résultat</b>	<b>201</b>	<b>3 587</b>	<b>350</b>	<b>4 127</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014		31.12.2013	
		Sur option		Sur option
Différence entre la valeur comptable et montant contractuellement dû à l'échéance <sup>(1)</sup>		465		137
<b>Montant contractuellement dû à l'échéance sur les passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option</b>		<b>3 122</b>		<b>3 990</b>
<i>(1) dont montant cumulé des variations de juste valeur résultant des variations du risque de crédit</i>		<i>(61)</i>		<i>(17)</i>

## 4.2 Instruments dérivés de couverture - Actif et passif

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Instruments de taux	540	181
Instruments de change	960	47
Instruments sur action		
Autres instruments	150	61
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>1 650</b>	<b>289</b>
Instruments de taux	628	372
Instruments de change		1
Instruments sur action		
Autres instruments		
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>628</b>	<b>373</b>
Instruments de taux		
Instruments de change		
Instruments sur action		
Autres instruments		
<b>Couverture des investissements nets en devises</b>		
<b>Total des instruments financiers dérivés de couverture - Actif</b>	<b>2 278</b>	<b>662</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Instruments de taux	574	632
Instruments de change	29	374
Instruments sur action		
Autres instruments	57	64
<b>Couverture de juste valeur</b>	<b>660</b>	<b>1 070</b>
Instruments de taux	1 152	702
Instruments de change		
Instruments sur action		
Autres instruments	2	3
<b>Couverture de flux de trésorerie</b>	<b>1 154</b>	<b>705</b>
Instruments de taux		
Instruments de change		
Instruments sur action		
Autres instruments		
<b>Couverture des investissements nets en devises</b>		
<b>Total des instruments financiers dérivés de couverture - Passif</b>	<b>1 814</b>	<b>1 775</b>



### 4.3 Actifs financiers disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014			31.12.2013		
	Juste valeur	Dont couvert en juste valeur	Dont gains ou pertes latents	Juste valeur	Dont couvert en juste valeur	Dont gains ou pertes latents
Obligations et Bons du Trésor	4 438	71	94	2 984	52	92
Titres de créances négociables	23 487	294	92	25 189	297	45
OPCVM						
Autres titres	871		46	896		46
Créances rattachées	220			254		
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>29 016</b>	<b>365</b>	<b>232</b>	<b>29 323</b>	<b>349</b>	<b>183</b>
Actions	17 209		6 849	16 712		6 843
FCPR	1 331		425	1 186		272
Autres titres	1 500		422	1 114		306
<b>Actions et autres titres à revenu variable</b>	<b>20 040</b>		<b>7 696</b>	<b>19 012</b>		<b>7 421</b>
<b>Total des actifs disponibles à la vente</b>	<b>49 056</b>	<b>365</b>	<b>7 928</b>	<b>48 335</b>	<b>349</b>	<b>7 604</b>

#### Dépréciations des actifs disponibles à la vente

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Titres à revenu fixe		
Actions et autres titres à revenu variable	(3 959)	(4 001)
<b>Total dépréciations</b>	<b>(3 959)</b>	<b>(4 001)</b>

#### 4.4 Prêts et créances sur les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Comptes ordinaires débiteurs et prêts au jour le jour	3 784	2 560
Comptes courants des fonds d'épargne	4	100
Titres et valeurs reçus en pension livrée		
Créances rattachées	7	5
Créances douteuses		
Dépréciations		
<b>Créances à vue sur les établissements de crédit</b>	<b>3 795</b>	<b>2 665</b>
Comptes et prêts à terme <sup>(1)</sup>	12 649	14 375
Créances à terme sur les fonds d'épargne		
Titres et valeurs reçus en pension livrée	110	
Prêts participatifs		
Prêts subordonnés		
Avances rattachées à des titres		
Autres créances		
Créances rattachées	24	27
Créances douteuses	16	18
Dépréciations	(16)	(18)
<b>Créances à terme sur les établissements de crédit</b>	<b>12 783</b>	<b>14 402</b>
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>16 578</b>	<b>17 067</b>

(1) Dont prêt de 9,6 Md€ à la Société de financement local (SFIL) au 31 décembre 2014 (10,4 Md€ au 31 décembre 2013).

## 4.5 Prêts et créances sur la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Comptes ordinaires débiteurs	767	708
Créances rattachées		5
Créances douteuses	3	4
Dépréciations	(3)	(4)
<b>Comptes ordinaires débiteurs</b>	<b>767</b>	<b>713</b>
Prêts à la clientèle financière	6	4
Crédits de trésorerie	7 262	4 740
Crédits à l'équipement	385	398
Crédits au logement	483	497
Avances rattachées à des titres	934	1 205
Prêts participatifs		
Prêts subordonnés	19	20
Titres et valeurs reçus en pension		
Autres concours	2 189	2 324
Créances rattachées	140	119
Créances douteuses	731	732
Dépréciations	(380)	(395)
<b>Autres concours à la clientèle</b>	<b>11 769</b>	<b>9 644</b>
<b>Total des prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>12 536</b>	<b>10 357</b>

#### 4.6 Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Obligations et Bons du Trésor	18 864	17 207
Titres de créances négociables	3 213	3 509
Autres titres		
Créances rattachées	347	332
Dépréciations		
<b>Titres à revenu fixe</b>	<b>22 424</b>	<b>21 048</b>
<b>Autres actifs détenus jusqu'à l'échéance</b>		
<b>Total des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance</b>	<b>22 424</b>	<b>21 048</b>
Juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance <sup>(1)</sup>	25 991	22 190

(1) La hiérarchie de la juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance relève principalement du niveau 1.

## 4.7 Impôts

### 4.7.1 - Ventilation des comptes d'impôt au bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Impôts différés	(1 085)	(1 221)
Créances / Dettes d'impôt	(73)	60
<b>Total <sup>(1)</sup></b>	<b>(1 158)</b>	<b>(1 161)</b>

(1) Les actifs d'impôts sont signés en positif, les passifs d'impôts figurent en négatif.

### 4.7.2 - Principales natures d'impôt différé

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Juste valeur sur instruments financiers et titres	(2 436)	(2 504)
Plus-values en sursis d'imposition	(121)	(160)
Juste valeur sur instruments financiers par résultat	270	301
Décalages temporels sur titres	1 212	1 183
Autres décalages temporels	(10)	(41)
<b>Total des impôts différés comptabilisés</b>	<b>(1 085)</b>	<b>(1 221)</b>
<i>dont Impôts différés actifs</i>	<i>484</i>	<i>493</i>
<i>Impôts différés passifs</i>	<i>(1 569)</i>	<i>(1 714)</i>

## 4.8 Comptes de régularisation, actifs et passifs divers

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Charges constatées d'avance	80	50
Produits à recevoir	49	46
Autres comptes de régularisation	1 560	916
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>1 689</b>	<b>1 012</b>
Débiteurs divers	2 916	3 660
Comptes de règlement relatifs aux opérations sur titres		
Stocks et assimilés	653	903
Dépôts de garantie	83	74
Créances clients	1 342	1 314
Autres actifs divers	301	303
Dépréciations	(148)	(124)
<b>Actifs divers</b>	<b>5 147</b>	<b>6 130</b>
<b>Total des comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>6 836</b>	<b>7 142</b>

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Produits constatés d'avance	279	293
Charges à payer	11	18
Autres comptes de régularisation	1 959	1 774
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>2 249</b>	<b>2 085</b>
Créditeurs divers	533	242
Dépôts de garantie	116	117
Dettes fournisseurs	827	872
Autres passifs divers	2 592	2 681
<b>Passifs divers</b>	<b>4 068</b>	<b>3 912</b>
<b>Total des comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>6 317</b>	<b>5 997</b>

#### 4.9 Actifs et passifs non courants destinés à être cédés

<b><i>Actif</i></b> <i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Portefeuille de prêts et créances		
Portefeuille de titres et instruments financiers dérivés		
Immobilisations de placement	157	11
Immobilisations d'exploitation		
Autres actifs destinés à être cédés	13	
<b>Actifs en cours de cession</b>	<b>170</b>	<b>11</b>
Portefeuille de prêts et créances		
Portefeuille de titres et instruments financiers dérivés		
Immobilisations de placement		
Immobilisations d'exploitation		
Autres actifs		
<b>Actifs des activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des actifs non courants destinés à être cédés</b>	<b>170</b>	<b>11</b>
<b><i>Passif</i></b> <i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Passifs non courants destinés à être cédés	85	1
<b>Passifs en cours de cession</b>	<b>85</b>	<b>1</b>
Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle		
Instruments financiers dérivés		
Dettes représentées par un titre		
Dettes subordonnées		
Autres dettes		
<b>Dettes liées aux activités abandonnées</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Total des passifs non courants destinés à être cédés</b>	<b>85</b>	<b>1</b>

## 4.10 Participations dans les entreprises associées et coentreprises

### 4.10.1 - Entreprises Associées

#### 4.10.1.1 - Bilan - Entreprises Associées

	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Pôle Caisse des Dépôts</b>	<b>50</b>	<b>27</b>	<b>50</b>	<b>27</b>
AEW EUROPE	50	27	50	27
<b>Pôle Banque - Assurance - La Poste</b>	<b>1 650</b>		<b>1 600</b>	-
LA POSTE	1 650		1 600	
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>	<b>187</b>	<b>20</b>	<b>190</b>	<b>20</b>
Entités du groupe Icade	3		1	
Entités du groupe COMPAGNIE DES ALPES	66	20	66	20
SANTOLINE	33		42	
Entités du groupe SNI	85		81	
<b>Pôle Infrastructure, Transport &amp; Environnement</b>	<b>640</b>		<b>667</b>	
VERDUN PARTICIPATIONS I	68		73	
COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE	523		533	
SECHE ENVIRONNEMENT <sup>(1)</sup>	38		52	
Entités du groupe EGIS	11		9	
<b>Participations dans les entreprises mises en équivalence (entreprises associées)</b>	<b>2 527</b>	<b>47</b>	<b>2 507</b>	<b>47</b>

(1) Le prix coté au 31 décembre 2014 pour un titre Sèche Environnement ressort à 19,9€ soit un montant de 34 M€ pour l'ensemble des titres détenus par la Caisse des Dépôts.

#### 4.10.1.2 - Compte de résultat - Entreprises Associées

	31.12.2014		31.12.2013	
	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Pôle Caisse des Dépôts</b>	-	-	<b>(14)</b>	<b>(15)</b>
AEW EUROPE			(14)	(15)
<b>Pôle Banque - Assurance - La Poste</b>	<b>12</b>	-	<b>(314)</b>	<b>(191)</b>
LA POSTE	12		(314)	(191)
<b>Pôle Financement des entreprises</b>	-		<b>12</b>	-
SA OSEO			6	
Autres entités du FSI			6	
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>	<b>2</b>		<b>22</b>	
Entités du groupe ICADE	2		2	
Entités du groupe COMPAGNIE DES ALPES	3		4	
SANTOLINE	(11)			
Entités du groupe SNI	8		16	
<b>Pôle Infrastructure, Transport &amp; Environnement</b>	<b>46</b>		<b>65</b>	
VERDUN PARTICIPATIONS I			(2)	
SECHE ENVIRONNEMENT	2			
Entités du groupe EGIS	(2)			
COMPAGNIE NATIONALE DU RHÔNE	46		67	
<b>Quote-part des sociétés mises en équivalence (entreprises associées) dans le résultat</b>	<b>60</b>	-	<b>(229)</b>	<b>(206)</b>



4.10.1.3 - Résultat global - Entreprises Associées

	Pôle Caisse des Dépôts		Pôle Banque - Assurance - La Poste		Pôle Financement des entreprises		Pôle Immobilier & Tourisme		Pôle Infrastructure Transport & Environnement		Total	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
<i>(en millions d'euros)</i>												
Résultat net des activités poursuivies	-	(14)	12	(314)	12	12	2	22	46	65	60	(229)
Résultat net après impôt des activités abandonnées	-	(14)	12	(314)	-	12	2	22	46	65	60	(229)
<b>Résultat net</b>												
<b>Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>			(31)	7					(11)	(5)	(42)	2
Ecart de conversion			8	(20)							8	(20)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente			73	14							73	14
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			(1)				(5)	1	(3)	4	(9)	5
<b>Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>			80	(6)		-	(5)	1	(3)	4	72	(1)
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>			49	1		-	(5)	1	(14)	(1)	30	1
<b>Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	-	(14)	61	(313)	-	12	(3)	23	32	64	90	(228)

#### 4.10.2 - Coentreprises

##### 4.10.2.1 - Bilan - Coentreprises

	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur	Valeur de mise en équivalence	Dont écart d'acquisition net de correction de valeur
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Pôle Caisse des Dépôts</b>	<b>929</b>		<b>903</b>	
SCI Alpha Park	12		11	
SCI Printemps La Valette	4		4	
SCI Cuvier Montreuil				
SCI Richelieu Vivienne	30		30	
OPCI River Ouest	80		86	
SAS Malthazar	50		51	
SAS Printemps La Valette II	16		16	
SCI Farman	84		82	
SCI Tour Merle	27		27	
CDC PME Croissance	626		596	
<b>Pôle Banque - Assurance - La Poste</b>	<b>5 924</b>	<b>208</b>	<b>5 300</b>	<b>208</b>
CNP Assurances <sup>(1)</sup>	5 924	208	5 300	208
<b>Pôle Financement des entreprises</b>	<b>11 113</b>		<b>10 624</b>	
Bpifrance	11 113		10 624	
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>	<b>134</b>		<b>115</b>	
Entités du groupe ICADE	134		115	
<b>Pôle Infrastructure, Transport &amp; Environnement</b>	<b>403</b>	<b>2</b>	<b>395</b>	
AQUALTER	9		8	
TRANSDEV GROUP	376		374	
Entités du groupe EGIS	18	2	13	
<b>Participations dans les entreprises mises en équivalence (coentreprises)</b>	<b>18 503</b>	<b>210</b>	<b>17 337</b>	<b>208</b>

(1) Le prix coté au 31 décembre 2014 pour un titre CNP Assurances ressort à 14,7€ soit un montant de 4 132 M€ pour l'ensemble des titres détenus par la Caisse des Dépôts. La valeur MCEV d'une action CNP Assurances, retenue comme valeur d'utilité, ressort au 31 décembre 2014 à 25,5€ soit un montant de 7 156 M€ pour l'ensemble des titres détenus par la Caisse des Dépôts.

##### 4.10.2.2 - Compte de résultat - Coentreprises

	31.12.2014		31.12.2013	
	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition	Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	dont correction de valeur des écarts d'acquisition
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Pôle Caisse des Dépôts</b>	<b>34</b>		<b>23</b>	
SCI Alpha Park	2		2	
SCI Printemps La Valette	4		4	
SCI Cuvier Montreuil			1	
SCI Richelieu Vivienne	1		1	
OPCI River Ouest			1	
SAS Malthazar	1		1	
SAS Printemps La Valette II				
SCI Farman	4		4	
SCI Tour Merle	2		1	
CDC PME Croissance	20		8	
<b>Pôle Banque - Assurance - La Poste</b>	<b>404</b>		<b>406</b>	
CNP Assurances	404		406	
<b>Pôle Financement des entreprises</b>	<b>481</b>		<b>(158)</b>	
Bpifrance	481		(158)	
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>	<b>5</b>		<b>2</b>	
Entités du groupe ICADE	5		2	
<b>Pôle Infrastructure, Transport &amp; Environnement</b>	<b>27</b>		<b>(54)</b>	
AQUALTER	1			
TRANSDEV GROUP	12		(65)	
Entités du groupe EGIS	14		11	
<b>Quote-part des sociétés mises en équivalence (coentreprises) dans le résultat</b>	<b>951</b>		<b>219</b>	

4.10.2.3 – Résultat global – Coentreprises

	Pôle Caisse des Dépôts		Pôle Banque - Assurance - La Poste		Pôle Financement des entreprises		Pôle Immobilier et tourisme		Pôle Infrastructure Transport & Environnement		Total	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013
(en millions d'euros)												
Résultat net des activités poursuivies	35	23	404	406	481	(158)	5	2	36	3	961	276
Résultat net après impôt des activités abandonnées									(10)	(57)	(10)	(57)
<b>Résultat net</b>	<b>35</b>	<b>23</b>	<b>404</b>	<b>406</b>	<b>481</b>	<b>(158)</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>26</b>	<b>(54)</b>	<b>951</b>	<b>219</b>
<b>Total des éléments non recyclables ultérieurement en résultat net</b>			<b>(10)</b>	<b>(2)</b>	<b>(17)</b>				<b>(14)</b>	<b>(1)</b>	<b>(41)</b>	<b>(3)</b>
Ecart de conversion			4	(74)	81	(21)			9	(16)	94	(111)
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	5	86	440	53	316	289				1	761	429
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		3		(6)	2	14			(8)		(6)	11
<b>Total des éléments recyclables ultérieurement en résultat net</b>	<b>5</b>	<b>89</b>	<b>444</b>	<b>(27)</b>	<b>399</b>	<b>282</b>			<b>1</b>	<b>(15)</b>	<b>849</b>	<b>329</b>
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>5</b>	<b>89</b>	<b>434</b>	<b>(29)</b>	<b>382</b>	<b>282</b>			<b>(13)</b>	<b>(16)</b>	<b>808</b>	<b>326</b>
<b>Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>40</b>	<b>112</b>	<b>838</b>	<b>377</b>	<b>863</b>	<b>124</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>13</b>	<b>(70)</b>	<b>1 759</b>	<b>545</b>

### 4.10.3 – Informations relatives aux entreprises associées et coentreprises significatives

Ci-dessous sont présentés les données à 100 % avant élimination des comptes et opérations réciproques et dans le format de publication (selon les normes IFRS) de l'entité des entreprises associées et des coentreprises significatives.

#### 4.10.3.1 - Entreprises associées significatives

L'entreprise associée significative est La Poste qui représente 65 % des participations dans les entreprises mises en équivalence (entreprises associées)

#### LA POSTE

	31.12.2014	31.12.2013
Pourcentage de contrôle et d'intérêts détenu par l'entité	26,32%	26,32%
Nature de la relation	Participation stratégique	Participation stratégique
Dividendes reçus	45 M€	45 M€

#### Informations financières résumées

#### **Bilan - Groupe La Poste**

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013*
<b>Actif</b>		
Ecarts d'acquisition	1 805	1 626
Immobilisations incorporelles	850	807
Immobilisations corporelles	5 880	5 931
Participations dans les sociétés mises en équivalence	3 075	2 741
Autres actifs financiers non courants	831	938
Impôts différés actifs	264	149
<b>Actifs non courants</b>	<b>12 705</b>	<b>12 192</b>
<b>Actifs courants bancaires</b>		
Prêts et créances sur la clientèle	67 857	59 204
Créances sur les établissements de crédit	83 315	82 894
Portefeuille de titres	52 541	50 565
Autres actifs financiers courants	1 521	1 435
Comptes de régularisation	998	1 220
Caisse, banque centrale	1 950	2 182
<b>Autres actifs courants</b>		
Stocks et en-cours	119	132
Créances clients et autres créances	3 303	2 810
Autres actifs financiers courants	383	433
Créance d'impôt sur les bénéfices	194	253
Autres comptes de régularisation - Actif	60	117
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 389	2 104
Actifs destinés à être cédés	29	120
<b>Actifs courants</b>	<b>213 659</b>	<b>203 469</b>
<b>Total actif</b>	<b>226 364</b>	<b>215 661</b>

\*Comptes retraités en application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013*</b>
<b>Passif</b>		
Capital social	3 800	3 800
Primes d'émission	900	900
Réserves	3 277	2 878
Résultat latent sur instruments financiers	888	613
Ecarts actuariels sur avantages du personnel	(198)	(80)
Réserve de conversion	(92)	(120)
Résultat de l'exercice part du Groupe	513	624
Capitaux propres part du Groupe	9 088	8 615
Intérêts minoritaires	270	235
<b>Capitaux propres de l'ensemble consolidé</b>	<b>9 358</b>	<b>8 850</b>
Emprunts obligataires et dettes financières à moyen et long terme	6 120	6 048
Avantages du personnel - dette non courante	1 912	1 685
Provision pour risques et charges non courantes	172	114
Impôts différés passifs	309	238
<b>Passifs non courants</b>	<b>8 513</b>	<b>8 085</b>
Provisions pour risques et charges courantes		
Provisions techniques des activités bancaires et d'assurance	2 228	1 802
Provision pour risques et charges courantes	585	538
Emprunts obligataires et dettes financières à court terme	885	1 023
<b>Passifs courants bancaires</b>		
Dettes envers les établissements de crédit	15 157	14 757
Dettes envers la clientèle	167 250	166 583
Dettes représentées par un titre et autres passifs financiers	15 143	6 801
Comptes de régularisation	1 995	2 022
<b>Autres passifs courants</b>		
Dettes fournisseurs et autres dettes	4 321	4 357
Etat - Impôt sur les bénéfices	38	34
Avantages du personnel - dette courante	683	663
Autres comptes de régularisation - Passif	208	146
<b>Passifs courants</b>	<b>208 493</b>	<b>198 726</b>
<b>Total passif</b>	<b>226 364</b>	<b>215 661</b>

\*Comptes retraités en application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12. Les capitaux propres part du groupe avant application des nouvelles normes s'élèvent à 8 460 M€ en 2013.

### Compte de résultat - Groupe La Poste

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013*
<b>Chiffre d'affaires des activités commerciales</b>	<b>16 503</b>	<b>16 158</b>
Produit Net Bancaire	5 660	5 557
Produits opérationnels	22 163	21 715
Charges opérationnelles nettes	(21 462)	(20 949)
Résultat d'exploitation	719	778
Résultat financier	(198)	(222)
Résultat avant impôt des entreprises intégrées	521	556
<b>Résultat net global</b>	<b>539</b>	<b>646</b>
Part des minoritaires dans le résultat	(27)	(23)
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>512</b>	<b>623</b>

\*Comptes retraités en application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

### Autres éléments du résultat global - Groupe La Poste

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013*
<b>Résultat net</b>	<b>539</b>	<b>646</b>
<b>Eléments du résultat global comptabilisés en capitaux propres</b>		
<b>Eléments recyclables</b>		
Ecarts de conversion	29	(27)
Variation des résultats latents sur instruments financiers	79	32
Quote-part des autres éléments du résultat global des sociétés mises en équivalence	216	(26)
<b>Eléments non recyclables</b>		
Ecarts actuariels sur avantages du personnel	(118)	28
<b>Total des éléments du résultat global comptabilisés en capitaux propres (nets d'impôts)</b>	<b>206</b>	<b>7</b>
<b>Résultat global</b>	<b>745</b>	<b>653</b>
Dont part du Groupe	698	630
Dont part des intérêts minoritaires	47	23

\*Comptes retraités en application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

### Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable mise en équivalence-Groupe La Poste

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Capitaux propres part du groupe	9 088	8 460
Retraitement (principalement allocation du prix d'acquisition)	(1 261)	(1 261)
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	2 060	1 894
Ecart d'acquisition net		
Perte de valeur sur titre La Poste	(410)	(294)
<b>Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts</b>	<b>1 650</b>	<b>1 600</b>

#### 4.10.3.2 - Coentreprises significatives

Les coentreprises significatives sont CNP Assurances et Bpifrance qui représentent 92 % des participations dans les entreprises mises en équivalence (coentreprises).

##### Groupe CNP Assurances

	31.12.2014	31.12.2013
Pourcentage de contrôle et d'intérêt détenu par l'entité	40,90%	40,90%
Nature de la relation	Filiale assurance	Filiale assurance
Dividendes reçus	216 M€	201 M€

##### Informations financières résumées

##### Bilan - Groupe CNP Assurances

(en millions d'euros)	31.12.2014	31.12.2013*
<b>Actif</b>		
Ecart d'acquisition	474	236
Portefeuille de contrats des sociétés d'assurances	21	82
Autres immobilisations incorporelles	123	200
<b>Total actifs incorporels</b>	<b>618</b>	<b>518</b>
Immobilier de placement	2 408	2 541
Titres conservés jusqu'à échéance	564	603
Titres disponibles à la vente	285 236	265 664
Titres de transaction	68 775	65 514
Prêts et avances	4 984	4 662
Instruments dérivés	5 173	5 855
<b>Placement des activités d'assurance</b>	<b>367 140</b>	<b>344 839</b>
<b>Placement des activités du secteur bancaire et autres activités</b>	<b>15</b>	<b>49</b>
<b>Investissements dans les sociétés mises en équivalence</b>	<b>359</b>	<b>333</b>
<b>Parts des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers</b>	<b>10 951</b>	<b>9 795</b>
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance	3 053	2 773
Créances d'impôts exigibles	698	319
Autres créances	6 733	4 645
Immeuble d'exploitation et autres immobilisations corporelles	349	349
Autres actifs d'exploitation à long terme	1 366	509
Participation aux bénéfices différée active		
Impôts différés actifs	281	232
<b>Autres actifs</b>	<b>12 480</b>	<b>8 827</b>
<b>Actifs destinés à la vente et abandons d'activités</b>	<b>3 042</b>	
<b>Trésorerie</b>	<b>796</b>	<b>1 069</b>
<b>Total actif</b>	<b>395 401</b>	<b>365 430</b>

\*Comptes retraités en application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013*</b>
<b>Passif</b>		
Capital	687	687
Primes d'émission, de fusion et d'apport	1 717	1 717
Réserve de réévaluation	3 162	2 085
Réserve de couverture des flux de trésorerie	(12)	(12)
Titres super subordonnés	2 635	2 142
Résultats cumulés	7 499	7 076
Résultat consolidé	1 080	1 030
Ecart de conversion	(88)	(98)
<b>Capitaux propres du Groupe</b>	<b>16 680</b>	<b>14 627</b>
Intérêts minoritaires	1 620	1 367
<b>Capitaux propres totaux</b>	<b>18 300</b>	<b>15 994</b>
Provisions techniques brutes - contrats d'assurance hors UC	132 914	121 125
Provisions techniques brutes - contrats d'assurance en UC	31 035	27 978
<b>Passifs relatifs à des contrats d'assurance</b>	<b>163 949</b>	<b>149 103</b>
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC avec participation discrétionnaire	140 339	143 172
Passifs relatifs à des contrats financiers hors UC sans participation discrétionnaire	811	780
Passifs relatifs à des contrats financiers en UC	7 471	8 052
<b>Passifs relatifs à des contrats financiers</b>	<b>148 621</b>	<b>152 004</b>
Instruments dérivés séparés du contrat		
Participation aux bénéfices différée passive	31 783	18 980
<b>Passifs relatifs aux contrats</b>	<b>344 353</b>	<b>320 087</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>250</b>	<b>246</b>
Dettes subordonnées	3 175	2 614
<b>Dettes de financement</b>	<b>3 175</b>	<b>2 614</b>
Dettes d'exploitation représentées par des titres	8 848	9 163
Dettes d'exploitation envers les entreprises du secteur bancaire	155	137
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance	2 148	1 598
Dettes d'impôts exigibles	298	259
Comptes courants créditeurs	42	43
Dettes envers les porteurs de parts d'OPCVM contrôlés	821	1 170
Instruments dérivés passifs	5 806	6 114
Impôts différés passifs	1 378	1 139
Autres dettes	7 169	6 866
<b>Autres passifs</b>	<b>26 665</b>	<b>26 489</b>
<b>Passifs des activités destinées à être cédées ou abandonnées</b>	<b>2 658</b>	
<b>Total passif</b>	<b>395 401</b>	<b>365 430</b>

\*Comptes retraités en application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.



**Compte de résultat - Groupe CNP Assurances***(en millions d'euros)*

	31.12.2014	31.12.2013*
Primes émises	30 643	27 490
Variation des primes non acquises	(108)	(71)
<b>Primes acquises</b>	<b>30 535</b>	<b>27 419</b>
<b>Chiffre d'affaires ou produits des autres activités</b>	<b>150</b>	<b>154</b>
<b>Autres produits d'exploitation</b>		
Produits des placements	10 453	10 311
Plus ou moins values de cession des placements	546	971
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	2 630	3 170
Variation des dépréciations sur placements	651	388
<b>Produits financiers hors coût de l'endettement</b>	<b>14 280</b>	<b>14 840</b>
<b>Total des activités ordinaires</b>	<b>44 965</b>	<b>42 413</b>
Charges des prestations des contrats	(37 843)	(35 376)
Charges des placements et autres dettes financières hors coût de l'endettement	(888)	(809)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	197	(115)
Charges des autres activités	1	
Frais d'acquisition des contrats	(3 355)	(3 239)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés et valeur des accords de distribution	(16)	(18)
Frais d'administration	(197)	(195)
Autres produits & charges opérationnels courants	(488)	(450)
<b>Total des autres produits et charges courants</b>	<b>(42 589)</b>	<b>(40 202)</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>2 376</b>	<b>2 211</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants	(46)	(12)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>2 330</b>	<b>2 199</b>
Charges de financement	(178)	(155)
Variations de valeurs des actifs incorporels	2	(55)
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	22	20
Impôts sur les résultats	(773)	(686)
<b>Résultat net de l'ensemble consolidé</b>	<b>1 403</b>	<b>1 323</b>
Intérêts minoritaires	(323)	(293)
<b>Résultat net (part du Groupe)</b>	<b>1 080</b>	<b>1 030</b>

\*Comptes retraités en application des normes IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

### Autres éléments du résultat global - Groupe CNP Assurances

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
<b>Résultat net</b>	<b>1 403</b>	<b>1 323</b>
<b>Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>		
<b>Eléments recyclables en résultat</b>	<b>1 155</b>	<b>(277)</b>
Actifs disponibles à la vente		
Variation de la réserve de réévaluation sur la période	14 766	(84)
Reclassement en résultat relatif aux cessions	(822)	(1 270)
Reclassement en résultat des dépréciations	115	185
<i>Sous-total brut de participation et d'impôts différés</i>	<i>14 059</i>	<i>(1 169)</i>
Participation aux bénéfices différée brute d'impôts différés	(12 313)	1 285
Impôts différés	(621)	(66)
<i>Dont variation de la réserve de réévaluation des actifs destinés à la vente</i>	<i>19</i>	
<i>Sous-total net de participation et d'impôts différés</i>	<i>1 125</i>	<i>50</i>
Réserve de couverture des flux de trésorerie	-	(16)
Variation de la réserve sur la période	75	(53)
Recyclage en résultat sur la période	(75)	28
Impôts différés		9
Incidence des écarts de conversion	30	(313)
<b>Eléments non recyclables en résultat</b>	<b>(22)</b>	<b>(7)</b>
Ecarts actuariels	(23)	(7)
Autres variations	1	
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 133</b>	<b>(284)</b>
<b>Total du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>2 536</b>	<b>1 039</b>
Dont part du Groupe	2 145	956
Dont part des intérêts minoritaires	391	83

### Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable mise en équivalence - Groupe CNP Assurances

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Capitaux propres part du groupe	16 680	14 627
Retraitements (principalement les titres super subordonnés de CNP Assurances)	(2 703)	(2 177)
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	5 716	5 092
Ecart d'acquisition net	208	208
<b>Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts</b>	<b>5 924</b>	<b>5 300</b>

## Bpifrance

	31.12.2014	31.12.2013
Pourcentage de contrôle et d'intérêts détenu par l'entité	50%	50%
Nature de la relation	Partenariat de financement et d'investissement pour les entreprises 385 M€	Partenariat de financement et d'investissement pour les entreprises
Dividendes reçus		-

### Informations financières résumées

#### Bilan - Bpifrance

(en millions d'euros)	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actif</b>		
Caisse, banques centrales	375	174
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2 735	2 523
Instruments dérivés de couverture	588	367
Actifs financiers disponibles à la vente	9 182	5 658
Prêts et créances sur les établissements de crédit	2 288	2 189
Prêts et créances sur la clientèle	29 851	25 139
Ecarts de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	523	298
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	7 204	6 634
Actifs d'impôts courants et différés	97	68
Comptes de régularisation et actifs divers	3 550	4 493
Participations dans les entreprises mises en équivalence	3 172	6 219
Immubles de placement		12
Immobilisations corporelles	117	105
Immobilisations incorporelles	54	50
<b>Total actif</b>	<b>59 736</b>	<b>53 929</b>

(en millions d'euros)	31.12.2014	31.12.2013
<b>Passif</b>		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	3	5
Instruments financiers dérivés de couverture	596	432
Dettes envers les établissements de crédit	11 029	11 180
Dettes envers la clientèle	3 068	2 522
Dettes représentées par un titre	13 884	9 442
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux	509	229
Passifs d'impôts courants et différés	443	332
Comptes de régularisation et passifs divers	3 040	3 452
Provisions	1 754	1 664
Fonds de garantie publics et activité innovation	3 010	3 302
Dettes subordonnées	15	15
<b>Capitaux propres part du groupe</b>	<b>22 069</b>	<b>21 067</b>
Capital et réserves liées	20 981	20 981
Réserves consolidés	(2 348)	(2 144)
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	2 171	1 843
Résultat de l'exercice	1 265	387
<b>Intérêts minoritaires</b>	<b>316</b>	<b>287</b>
<b>Total passif</b>	<b>59 736</b>	<b>53 929</b>

### Compte de résultat - Bpifrance

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013 <sup>(1)</sup>
Intérêts et produits assimilés	1 413	662
Intérêts et charges assimilées	(815)	(406)
Commissions (produits)	35	32
Commissions (charges)	(3)	(4)
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	129	(43)
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	183	12
Produits des autres activités	74	43
Charges des autres activités	(43)	(21)
<b>Produit Net Bancaire</b>	<b>973</b>	<b>275</b>
Charges générales d'exploitation	(460)	(209)
Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations incorporelles et corporelles	(26)	(13)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>487</b>	<b>53</b>
Coût du risque	(99)	(32)
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>388</b>	<b>21</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	258	417
Gains ou pertes nets sur autres actifs	799	
Impôt sur le résultat	(169)	(47)
<b>Résultat net</b>	<b>1 276</b>	<b>391</b>
Part des minoritaires dans le résultat	(11)	(4)
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>1 265</b>	<b>387</b>

(1) Le résultat 31 décembre 2013 traduit l'activité du Groupe Bpifrance depuis sa création, le 12 juillet 2013

### Autres éléments du résultat global - Bpifrance

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
<b>Résultat net</b>	<b>1 276</b>	<b>391</b>
<b>Eléments pouvant être reclassés en résultat net</b>	<b>490</b>	<b>472</b>
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	354	462
Ecart de conversion	137	(43)
Quote-part de gains ou pertes latents ou différés sur entreprises mises en équivalence	(1)	53
<b>Eléments ne pouvant pas être reclassés en résultat net</b>	<b>(25)</b>	<b>-</b>
Ecart actuariels sur les régimes à prestations définies	(25)	
<b>Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>465</b>	<b>472</b>
<b>Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres</b>	<b>1 741</b>	<b>863</b>
Dont part du Groupe	1 730	860
Dont part des intérêts minoritaires	11	3

### Réconciliation des informations financières avec la valeur comptable mise en équivalence - Bpifrance

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Capitaux propres part du groupe	22 069	21 067
Retraitements (écarts d'évaluation)	157	180
Capitaux propres au pourcentage d'intérêt Caisse des Dépôts	11 113	10 624
<b>Valeur de mise en équivalence - Bilan Groupe Caisse des Dépôts</b>	<b>11 113</b>	<b>10 624</b>

## 4.11 Immobilisations

### 4.11.1 - Valeurs brutes

(en millions d'euros)	31.12.2013	Acquisitions	Cessions	Autres mouvements	31.12.2014
Terrains	4 058	59	(77)	119	4 159
Constructions	11 314	293	(325)	499	11 781
Installations techniques et agencements	198		(9)	(52)	137
Forêts et réserves foncières	70				70
Avances et acomptes	2			(2)	-
Subventions d'investissement	(305)	(2)		8	(299)
Immobilisations en cours	748	869	(6)	(585)	1 026
Immobilisations incorporelles de placement	10				10
Autres					
<b>Immeubles de placement</b>	<b>16 095</b>	<b>1 219</b>	<b>(417)</b>	<b>(13)</b>	<b>16 884</b>
Terrains	182			(3)	179
Constructions	789	11	(4)	29	825
Installations techniques et agencements	1 755	29	(26)	47	1 805
Avances et acomptes	6			(5)	1
Subventions d'investissement	(1)				(1)
Immobilisations en cours	144	85		(161)	68
Autres	372	28	(24)	52	428
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 247</b>	<b>153</b>	<b>(54)</b>	<b>(41)</b>	<b>3 305</b>
Logiciels	649	5	(233)	118	539
Concessions, brevets, licences	117		(1)		116
Immobilisations en cours	120	98		(112)	106
Autres immobilisations incorporelles	79	2		14	95
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>965</b>	<b>105</b>	<b>(234)</b>	<b>20</b>	<b>856</b>

### 4.11.2 - Amortissements et dépréciations

	31.12.2013	Augmentations	Diminutions	Autres mouvements	31.12.2014
Terrains	(238)	(51)	53	11	(225)
Constructions	(2 401)	(431)	153	62	(2 617)
Installations techniques et agencements	(121)	(6)	7	4	(116)
Forêts et réserves foncières	(1)				(1)
Subventions d'investissement	103		9	(2)	110
Immobilisations incorporelles de placement	(10)				(10)
Autres	(119)	(23)	5	41	(96)
<b>Immeubles de placement</b>	<b>(2 787)</b>	<b>(511)</b>	<b>227</b>	<b>116</b>	<b>(2 955)</b>
Terrains					
Constructions	(380)	(27)	3	(1)	(405)
Installations techniques et agencements	(1 021)	(94)	20	8	(1 087)
Autres	(253)	(41)	28	(4)	(270)
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>(1 654)</b>	<b>(162)</b>	<b>51</b>	<b>3</b>	<b>(1 762)</b>
Logiciels	(505)	(91)	233		(363)
Concessions, brevets, licences	(61)	(5)	1		(65)
Immobilisations en cours					
Autres immobilisations incorporelles	(47)	(16)		3	(60)
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>(613)</b>	<b>(112)</b>	<b>234</b>	<b>3</b>	<b>(488)</b>

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31.12.2013	Valeur nette au 31.12.2014
<b>Immeubles de placement (*)</b>	13 308	13 929
<b>Immobilisations corporelles</b>	1 593	1 543
<b>Immobilisations incorporelles</b>	353	368
<b>Total</b>	<b>15 254</b>	<b>15 840</b>

(\*) La valeur de marché estimée des immeubles de placement hors destinés à être cédés comptabilisés au coût amorti s'établit à 19 383 M€ au 31 décembre 2014 contre 18 814 M€ au 31 décembre 2013.

La hiérarchie de la juste valeur des immeubles de placement relève du niveau 3.

#### 4.12 Ecarts d'acquisition

	31.12.2013	Augmentations (Acquisitions)	Diminutions (Cessions)	Pertes de valeur de la période	Autres mouvements	31.12.2014
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>						
<b>GROUPE ICADE</b>	<b>64</b>	-	-	<b>(1)</b>	-	<b>63</b>
Foncière	4					4
Promotion	36			(1)		35
Services	24					24
<b>GROUPE COMPAGNIE DES ALPES</b>	<b>292</b>	-	-	-	-	<b>292</b>
Domaines skiables	141					141
Parcs de Loisirs	151					151
<b>Pôle Infrastructure, Transport &amp; Environnement</b>						
<b>GROUPE EGIS</b>	<b>99</b>	<b>22</b>	-	-	<b>(4)</b>	<b>117</b>
Secteur Ingénierie	84	22				106
Secteur Montage de projets - Exploitation	15				(4)	11
<b>Total des écarts d'acquisition</b>	<b>455</b>	<b>22</b>		<b>(1)</b>	<b>(4)</b>	<b>472</b>

#### 4.13 Dettes envers les établissements de crédit

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Comptes ordinaires créditeurs et emprunts au jour le jour	248	353
Dettes à vue envers les fonds d'épargne	4 097	3 187
Titres et valeurs donnés en pension livrée		
Dettes rattachées	1	1
<b>Dettes à vue</b>	<b>4 346</b>	<b>3 541</b>
Comptes et emprunts à terme	7 331	14 144
Titres et valeurs donnés en pension livrée	1 355	2 613
Dettes rattachées	57	125
<b>Dettes à terme</b>	<b>8 743</b>	<b>16 882</b>
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>13 089</b>	<b>20 423</b>

#### 4.14 Dettes envers la clientèle

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Comptes ordinaires créditeurs	40 271	42 503
Dettes rattachées	79	30
<b>Comptes ordinaires créditeurs</b>	<b>40 350</b>	<b>42 533</b>
Emprunts à la clientèle financière	18	35
Consignations	5 799	4 438
Comptes créditeurs à terme	1 025	1 738
Titres et valeurs donnés en pension livrée		
Autres dettes à terme envers la clientèle	12	11
Dettes rattachées	582	570
<b>Autres dettes</b>	<b>7 436</b>	<b>6 792</b>
<b>Total des dettes envers la clientèle</b>	<b>47 786</b>	<b>49 325</b>



#### 4.15 Dettes représentées par un titre

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Bons à moyen terme et autres titres de créances négociables émis	39 133	26 479
Dettes rattachées	119	98
<b>Titres du marché interbancaire et titres de créances négociables</b>	<b>39 252</b>	<b>26 577</b>
Emprunts obligataires et assimilés	1 638	1 116
Dettes rattachées	29	16
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>	<b>1 667</b>	<b>1 132</b>
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>40 919</b>	<b>27 709</b>

## 4.16 Provisions

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2013	Dotations	Reprises		Autres mouvements	31.12.2014
			utilisées	non utilisées		
Provisions pour engagements sociaux	258	92	(29)	(20)	94	395
Provisions pour risques immobiliers	20	5	(7)	(1)		17
Provisions pour risques de contrepartie	69	7	(39)	(7)	(4)	26
Autres provisions	183	54	(30)	(20)	6	193
<b>Total des provisions</b>	<b>530</b>	<b>158</b>	<b>(105)</b>	<b>(48)</b>	<b>96</b>	<b>631</b>

Concernant les risques fiscaux, lors d'une vérification de comptabilité intervenue au cours de l'exercice 2010, l'administration fiscale avait remis en cause dans sa proposition de rectification (le 8 décembre 2010) les valeurs vénales au 31 décembre 2006 ressortant des expertises immobilières ayant servi de base au calcul de l'« exit tax » (IS au taux de 16,50 %) lors de la fusion-absorption d'Icade Patrimoine par Icade, au 1er janvier 2007.

Il en résultait une augmentation des bases de l'« exit tax » générant un impôt complémentaire de 204 millions d'euros en principal. Par une nouvelle proposition de rectification (le 26 avril 2012), l'administration fiscale a rehaussé le taux d'imposition applicable à une fraction des montants rehaussés, le portant de 16,5 % à 19%. L'impôt complémentaire était alors porté à 206 millions d'euros.

Le 16 juillet 2012, Icade a sollicité la saisine de la Commission nationale des impôts directs et des taxes sur le chiffre d'affaires.

À l'issue de l'audience du 5 juillet 2013, la Commission a rendu un avis aux termes duquel elle remet en cause la méthode d'évaluation utilisée par l'administration fiscale (« [la méthode par comparaison] paraît beaucoup moins adaptée que la méthode DCF à la nature du patrimoine concerné ») tout en relevant que certaines ventes intervenues en 2007 avaient été réalisées à des prix supérieurs à ceux retenus pour l'estimation de l'« exit tax ».

L'administration n'a pas suivi l'avis de la Commission et a maintenu les rehaussements initialement notifiés, ce qu'elle a indiqué à Icade le 3 décembre 2013 simultanément à la transmission de l'avis de la Commission. Le 11 décembre 2013, conformément à la procédure applicable, l'administration a donc mis en recouvrement l'ensemble de ces sommes, soit 225 084 492 euros, intérêts de retard inclus (ou 206 millions d'euros en principal). Maintenant sa position, Icade a formulé le 23 décembre 2013 une réclamation contentieuse demandant la décharge intégrale des sommes mises en recouvrement ainsi que le sursis de paiement. Ce sursis a été obtenu après présentation d'une garantie bancaire couvrant l'intégralité des droits (hors intérêts de retard).

En ne répondant pas à la réclamation contentieuse de la société, l'administration fiscale l'a implicitement rejetée.

Dès lors, en accord avec ses cabinets conseils, Icade a saisi le Tribunal Administratif compétent le 17 décembre 2014 pour contester l'intégralité des rectifications proposées.

En conséquence, comme au 31 décembre 2013, aucune provision n'a été constituée à ce titre au 31 décembre 2014.

#### 4.17 Intérêts minoritaires par pôle

	31.12.2014		31.12.2013	
	Capitaux propres - part des minoritaires	Dont résultat net - par des minoritaires	Capitaux propres - part des minoritaires	Dont résultat net - par des minoritaires
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Pôle Caisse des Dépôts</b>	<b>1</b>	<b>(2)</b>	<b>3</b>	<b>(1)</b>
<b>Pôle Financement des entreprises</b>	-	-	<b>1</b>	<b>113</b>
FSI				113
Autres	-	-	1	-
<b>Pôle Immobilier &amp; Tourisme</b>	<b>3 502</b>	<b>121</b>	<b>3 500</b>	<b>35</b>
HOLDCO SIIC	372	(12)	372	(13)
ICADE	2 659	113	2 662	96
SILIC				(48)
Groupe COMPAGNIE DES ALPES	471	20	466	
<b>Autres</b>	<b>134</b>	<b>16</b>	<b>130</b>	<b>14</b>
<b>Total</b>	<b>3 637</b>	<b>135</b>	<b>3 634</b>	<b>161</b>

#### 4.17.1 Compagnie des Alpes

<i>(en millions d'euros)</i>	Compagnie des Alpes	
	30.09.2014	30.09.2013
Pourcentage d'intérêts détenu par l'entité	39,7%	39,7%
Pourcentage de contrôle détenu par l'entité	39,7%	39,7%
Pourcentage d'intérêts des minoritaires	60,3%	60,3%
Pourcentage de contrôle des minoritaires	60,3%	60,3%
Dividendes versés aux minoritaires	3	15
<b>Informations financières résumées</b>		
<b>Actif</b>		
Actifs non courants	1 348	1 345
Actifs courants	134	114
<b>Actif</b>	<b>1 482</b>	<b>1 459</b>
<b>Passif</b>		
Capitaux propres part du groupe	715	694
Intérêts minoritaires	45	52
<b>Capitaux propres</b>	<b>760</b>	<b>746</b>
Passifs non courants	471	372
Passifs courants	251	341
<b>Passif</b>	<b>1 482</b>	<b>1 459</b>
<b>Compte de résultat</b>		
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>702</b>	<b>686</b>
Excedent brut opérationnel	169	153
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>61</b>	<b>49</b>
Cout de l'endettement net	(17)	(14)
Pertes de valeur sur écarts d'acquisition et autres actifs		(20)
<b>Résultat net</b>	<b>30</b>	<b>-</b>
Part des minoritaires dans le résultat	(5)	2
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>25</b>	<b>2</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>		
<b>Résultat net</b>	<b>30</b>	<b>-</b>
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies	(3)	-
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>(3)</b>	<b>1</b>
<b>Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>27</b>	<b>1</b>
Dont part du Groupe CDA	22	2
Dont part des intérêts minoritaires	5	(1)
<b>Tableaux des flux de trésorerie</b>		
Résultat net : part de groupe	25	2
Intérêts minoritaires	5	(2)
<b>Résultat net</b>	<b>30</b>	<b>-</b>
Flux de trésorerie liés à l'activité	156	137
Flux de trésorerie liés aux investissements	(130)	(151)
Flux de trésorerie liés aux financements	82	(37)
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>108</b>	<b>(53)</b>
Trésorerie d'ouverture	(88)	(35)
Trésorerie de clôture	20	(88)

Les comptes du Groupe Compagnie des Alpes arrêtés au 30 septembre sont intégrés dans les comptes consolidés du Groupe Caisse des Dépôts au 31 décembre. Les opérations significatives intervenues sur le dernier trimestre de l'année sont prises en compte lors de l'établissement des comptes consolidés du Groupe Caisse des Dépôts.

#### 4.17.2 Holdco SIIC et Icade

<i>(en millions d'euros)</i>	Holdco SIIC		Icade	
	31.12.2014	31.12.2013	31.12.2014	31.12.2013 <sup>(1)</sup>
Pourcentage d'intérêts détenu par l'entité	75,1%	75,1%	39,3%	39,3%
Pourcentage de contrôle détenu par l'entité	75,1%	75,1%	52,4%	52,3%
Pourcentage d'intérêts des minoritaires	24,9%	24,9%	60,7%	60,7%
Pourcentage de contrôle des minoritaires	24,9%	24,9%	47,6%	47,7%
Dividendes versés aux minoritaires	24	24	130	83
<b>Informations financières résumées</b>				
<b>Actif</b>				
Actifs non courants	3 146	3 208	8 178	8 045
Actifs courants	30	25	2 022	2 227
Actifs destinés à être cédés				7
<b>Actif</b>	<b>3 176</b>	<b>3 233</b>	<b>10 200</b>	<b>10 279</b>
<b>Passif</b>				
Capitaux propres part du groupe	3 155	3 222	4 042	4 168
Intérêts minoritaires			488	412
<b>Capitaux propres</b>	<b>3 155</b>	<b>3 222</b>	<b>4 530</b>	<b>4 580</b>
Passifs non courants			3 883	3 565
Passifs courants	21	11	1 787	2 134
Passifs destinés à être cédés				
<b>Passif</b>	<b>3 176</b>	<b>3 233</b>	<b>10 200</b>	<b>10 279</b>
<b>Compte de résultat</b>				
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>			<b>1 764</b>	<b>1 462</b>
Excédent brut opérationnel			523	438
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>(62)</b>	<b>106</b>	<b>348</b>	<b>307</b>
Coût de l'endettement net			(131)	(127)
<b>Résultat Financier</b>	<b>141</b>	<b>140</b>	<b>(141)</b>	<b>(123)</b>
Charges d'impôts	(51)	(52)	(34)	(39)
<b>Résultat net</b>	<b>28</b>	<b>194</b>	<b>173</b>	<b>145</b>
Part des minoritaires dans le résultat			(21)	(18)
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>28</b>	<b>194</b>	<b>152</b>	<b>127</b>
<b>Autres éléments du résultat global</b>				
<b>Résultat net</b>	<b>28</b>	<b>194</b>	<b>173</b>	<b>145</b>
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente				
Réévaluation des instruments dérivés de couverture			5	76
Autres			(5)	(7)
<b>Total des variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>			<b>-</b>	<b>69</b>
<b>Résultat net et variations d'actifs et de passifs comptabilisées directement en capitaux propres</b>	<b>28</b>	<b>194</b>	<b>173</b>	<b>214</b>
Dont part du Groupe	28	194	155	194
Dont part des intérêts minoritaires			18	20
<b>Tableaux des flux de trésorerie</b>				
Résultat net : part de groupe	28	194	152	127
Intérêts minoritaires			21	18
<b>Résultat net</b>	<b>28</b>	<b>194</b>	<b>173</b>	<b>145</b>
Flux de trésorerie liés à l'activité	(34)	(95)	486	170
Flux de trésorerie liés aux investissements	142	140	(273)	87
Flux de trésorerie liés aux financements	(95)	(97)	(164)	(209)
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>13</b>	<b>(52)</b>	<b>49</b>	<b>48</b>
Trésorerie d'ouverture	17	69	393	345
Trésorerie de clôture	30	17	442	393

(1) Prise en compte de l'application de la norme IFRS 11 sur les comptes publiés de décembre 2013

## ICADE SANTE

Les minoritaires présents au niveau du sous-groupe Icade sont principalement liés à la société Icade Santé, détenue à 56,5 % par Icade au 31 décembre 2014 (56,5 % au 31 décembre 2013). Le bilan et le compte de résultat de la société sont présentés ci-dessous.

<i>(en millions d'euros)</i>	<b>Icade Santé</b>	
	<b>31.12.2014</b>	<b>31.12.2013</b>
<b><i>Actif</i></b>		
Actifs non courants	1 962	1 606
Actifs courants	11	7
<b>Actif</b>	<b>1 973</b>	<b>1 613</b>
<b><i>Passif</i></b>		
Capitaux propres part du groupe	1 118	947
Intérêts minoritaires		
<b>Capitaux propres</b>	<b>1 118</b>	<b>947</b>
Passifs non courants	489	351
Passifs courants	366	315
<b>Passif</b>	<b>1 973</b>	<b>1 613</b>
<b><i>Compte de résultat</i></b>		
<b>Total des produits des activités ordinaires</b>	<b>141</b>	<b>124</b>
Excédent brut opérationnel	131	115
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>68</b>	<b>60</b>
Cout de l'endettement net	(23)	(10)
<b>Résultat financier</b>	<b>(24)</b>	<b>(22)</b>
<b>Résultat net global</b>	<b>44</b>	<b>39</b>

#### 4.18 Compensation des actifs et passifs financiers

	31.12.2014					
	Montants bruts des actifs/passifs financiers	Montants compensés au bilan	Clôture	Impacts des conventions cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés/reçus en garantie	Montants nets
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Actif</b>						
Instruments dérivés	2 698		2 698		1 370	1 328
Prises en pension, emprunts de titres et accords similaires	110		110		37	73
<b>Passif</b>						
Instruments dérivés	2 015		2 015		18	1 997
Mises en pension, prêts de titres et accords similaires	1 355		1 355		14	1 341

	31.12.2013					
	Montants bruts des actifs/passifs financiers	Montants compensés au bilan	Clôture	Impacts des conventions cadre de compensation et accords similaires	Instruments financiers donnés/reçus en garantie	Montants nets
<i>(en millions d'euros)</i>						
<b>Actif</b>						
Instruments dérivés	968		968			968
Prises en pension, emprunts de titres et accords similaires						
<b>Passif</b>						
Instruments dérivés	2 125		2 125		580	1 545
Mises en pension, prêts de titres et accords similaires	2 613		2 613		37	2 576

## 5. Information sectorielle





## 6. Engagements donnés et reçus

## 6. Engagements donnés et reçus

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
<b>Engagements donnés</b>	<b>36 465</b>	<b>35 702</b>
<b>Engagements de financement</b>		
En faveur des établissements de crédit <sup>(1)</sup>	5 446	2 571
En faveur de la clientèle <sup>(3)</sup>	4 677	7 733
<b>Engagements de garantie</b>		
En faveur des établissements de crédit <sup>(2)</sup>	3 736	4 535
En faveur de la clientèle	2 410	2 392
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres à livrer	84	84
<b>Autres engagements donnés</b>		
En faveur des établissements de crédit <sup>(4)</sup>	15 032	15 831
En faveur de la clientèle	5 080	2 556
<b>Engagements reçus</b>	<b>34 201</b>	<b>28 530</b>
<b>Engagements de financement</b>		
Reçus des établissements de crédit <sup>(5)</sup>	17 825	11 266
Reçus de la clientèle		
<b>Engagements de garantie</b>		
Reçus des établissements de crédit <sup>(1)(2)</sup>	10 425	11 765
Reçus de la clientèle	4 025	4 181
<b>Engagements sur titres</b>		
Titres à recevoir	1 101	982
<b>Autres engagements reçus</b>		
Reçus des établissements de crédit		
Reçus de la clientèle	825	336

(1) Dont engagement de financement en faveur de la SFIL (Société de financement local) de 2,9 Md€ (1,7 Mds en 2013) dans le cadre de la convention de crédit d'un montant de 12,5 Md€ et un engagement de garantie reçu en Loi Dailly pour la SFIL de 6,2 Md€.

(2) Dont baisse de l'engagement de garantie accordé à Natixis pour - 0,8 Md€ (solde 3,6 Md€) et de l'engagement reçu en contre garantie de la BPCE pour - 0,8 Md€ (solde 3,6 Md€).

(3) Diminution de - 3 Md€ concernant l'engagement envers l'Agence Centrale des Organismes de Sécurité Sociale (ACOSS) (solde 3,7 Md€)

(4) Nantissement de titres à la Banque de France

(5) Lignes de crédits à la Banque de France

## **7. Rémunérations et avantages consentis au personnel**

## 7.1 Charges de personnel

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Rémunérations du personnel et autres charges assimilées	(1 297)	(1 322)
Régimes postérieurs à l'emploi et avantages à long terme	(72)	(14)
Intéressement et participation	(58)	(79)
<b>Total des charges de personnel</b>	<b>(1 427)</b>	<b>(1 415)</b>

## 7.2 Effectif moyen

	31.12.2014	31.12.2013 (*)
France	19 304	19 434
Etranger	4 923	5 010
<b>Total effectif moyen</b>	<b>24 227</b>	<b>24 444</b>

(\*) Effectif retraité par rapport aux états financiers 2013 du fait de l'application des normes IFRS 10 et 11

## 7.3 Engagements sociaux

### 7.3.1 - Engagements sociaux nets comptabilisés

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
<b>Actifs et passifs comptabilisés au bilan</b>		
Valeur actuelle de l'engagement couvert par des actifs	14	16
Valeur actuelle de l'engagement non couvert par des actifs	388	250
<b>Valeur actuelle de l'engagement</b>	<b>402</b>	<b>266</b>
<b>Valeur de marché des actifs de couverture</b>	<b>(7)</b>	<b>(8)</b>
<b>Provision pour engagements sociaux</b>	<b>395</b>	<b>258</b>
dette actuarielle à moins d'un an	52	47
dette actuarielle à plus d'un an	343	211

### 7.3.2 - Variation des engagements sociaux au compte de résultat

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Coût des services rendus des régimes postérieurs à l'emploi	(11)	(11)
Coût des services rendus des avantages à long terme	(10)	1
Coût des services passés (y compris modifications et réductions de régime)	(44)	
Profits et pertes résultant des liquidations de régime	20	1
<b>Coût des services</b>	<b>(45)</b>	<b>(9)</b>
<b>Charge nette d'intérêts</b>	<b>(8)</b>	<b>(5)</b>
<b>Ecarts actuariels des régimes relatifs aux avantages à long terme</b>	<b>(19)</b>	
<b>Charge de l'exercice des régimes postérieurs à l'emploi et avantages à long terme</b>	<b>(72)</b>	<b>(14)</b>

### 7.3.3 - Variation de la provision pour engagements sociaux au bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
<b>Provision pour engagements sociaux à l'ouverture</b>	<b>258</b>	<b>284</b>
Charge de l'exercice des régimes postérieurs à l'emploi et avantages à long terme	72	14
Prestations versées	(29)	(21)
Ecarts actuariels des régimes postérieurs à l'emploi issus :		
- du changement des hypothèses démographiques	12	14
- du changement des hypothèses financières	45	(24)
- des effets d'expérience	(1)	(1)
Autres variations	38	(8)
<b>Provision pour engagements sociaux à la clôture</b>	<b>395</b>	<b>258</b>

### 7.3.4 - Analyse des composantes de la provision pour engagements sociaux

#### Ventilation des engagements par nature

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Provision pour régimes de retraites	244	179
Provision pour autres régimes postérieurs à l'emploi	54	36
Provision pour régimes relatifs aux avantages à long terme	97	43
<b>Provision pour engagements sociaux</b>	<b>395</b>	<b>258</b>

#### Ventilation des engagements par entité consolidée

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Caisse des Dépôts Section générale	240	126
Groupe Egis	33	30
Groupe Compagnie des Alpes	36	29
Groupe Icade	31	26
Informatique CDC	24	20
Autres entités	31	27
<b>Provision pour engagements sociaux</b>	<b>395</b>	<b>258</b>

Les engagements sociaux du Groupe Caisse des Dépôts concernent essentiellement des salariés situés en France.

### 7.3.5 - Autres informations portant sur les engagements sociaux

#### Principales hypothèses retenues pour l'évaluation des provisions pour régimes d'indemnités de départ à la retraite

<i>Taux d'actualisation moyens pondérés retenus pour l'évaluation des engagements</i>	31.12.2014	31.12.2013
Caisse des Dépôts Section générale	1,17%	2,88%
Groupe Egis	1,66%	3,00%
Groupe Compagnie des Alpes	2,20%	3,25%
Groupe Icade	1,66%	3,00%
Informatique CDC	1,66%	3,00%

Le taux d'actualisation retenu est défini par rapport au référentiel iBoxx € Corporates AA 10+.

Ce référentiel représente de manière plus explicite le taux de rendement des obligations d'entreprises de première catégorie.

#### Analyse de sensibilité de la provision pour engagements sociaux en cas de hausse ou de baisse de 1% du taux d'actualisation

<i>Sensibilité de la dette actuarielle</i>	31.12.2014	31.12.2013
Montant de la provision en cas de hausse du taux d'actualisation	352	238
<b>Provision pour engagements sociaux à la clôture</b>	<b>395</b>	<b>258</b>
Montant de la provision en cas de baisse du taux d'actualisation	435	283

## 8. Transactions avec les parties liées



## 8. Transactions avec les parties liées

Les parties liées au groupe Caisse des Dépôts sont les sociétés consolidées, le fonds d'épargne, les fonds de retraite, les fonds gérés dans le cadre du grand emprunt national dont la Caisse des Dépôts assure la gestion sous mandat, et les entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi.

### 8.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

Les transactions réalisées et les encours existant en fin de période entre les sociétés du Groupe consolidées par intégration globale étant totalement éliminés en consolidation, seules sont renseignées les données relatives aux opérations réciproques concernant les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint (comptabilisées par mise en équivalence), et celles sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable (comptabilisées par mise en équivalence).

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014		31.12.2013	
	Coentreprises mises en équivalence	Entreprises associées mises en équivalence	Coentreprises mises en équivalence	Entreprises associées mises en équivalence
Crédits <sup>(1)</sup>	602	47	763	3
Autres actifs financiers				
Autres actifs	8		9	6
<b>Total des actifs avec des entités liées</b>	<b>610</b>	<b>47</b>	<b>772</b>	<b>9</b>
Dettes <sup>(2)</sup>	1 313		1 661	694
Autres passifs financiers				
Autres passifs <sup>(3)</sup>	1 158	6	1 157	1
<b>Total des passifs avec des entités liées</b>	<b>2 471</b>	<b>6</b>	<b>2 818</b>	<b>695</b>
Engagements donnés <sup>(4)</sup>	1 630	8	1 303	8
Engagements reçus	5		8	
<b>Total des engagements avec des entités liées</b>	<b>1 635</b>	<b>8</b>	<b>1 311</b>	<b>8</b>
Intérêts et produits nets assimilés	20		25	
Commissions		(3)		(1)
Résultat net sur opérations financières				
Produits nets des autres activités	7	(1)	2	(1)
Charges générales d'exploitation nettes de refacturations	21	(9)	28	(8)
<b>Résultat brut d'exploitation avec des entités liées</b>	<b>48</b>	<b>(13)</b>	<b>55</b>	<b>(10)</b>

(1) dont 0,5 Md€ de prêt à Transdev Group au 31 décembre 2014 (0,6 Md€ au 31 décembre 2013).

(2) dont 1,3 Md€ de comptes ordinaires créditeurs avec Bpifrance au 31 décembre 2014 (1,7 Md€ de comptes ordinaires créditeurs avec Bpifrance et 0,6 Md€ de titres donnés en pension livrée à La Banque Postale au 31 décembre 2013).

(3) dont 1,1 Md€ de capital non libéré à Bpifrance au 31 décembre 2014 (1,1 Md€ au 31 décembre 2013)

(4) dont 1,4 Md€ d'avals et cautions donnés à la CNP au 31 décembre 2014 (1,2 Md€ au 31 décembre 2013)

## 8.2 Entités non contrôlées par le Groupe

### a) Le fonds d'épargne

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Crédits		
Autres actifs financiers	10	14
Autres actifs	38	8
<b>Total des actifs</b>	<b>48</b>	<b>22</b>
Dettes	4 695	3 699
Autres passifs financiers		
Autres passifs	28	29
<b>Total des passifs</b>	<b>4 723</b>	<b>3 728</b>
Engagements donnés <sup>(1)</sup>	2 186	51
Engagements reçus		46
<b>Total des engagements</b>	<b>2 186</b>	<b>97</b>
Intérêts et produits nets assimilés	(3)	2
Commissions	3	6
Résultat net sur opérations financières	5	5
Produits nets des autres activités	(2)	11
Charges générales d'exploitation nettes de refacturations	136	130
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>139</b>	<b>154</b>

(1) dont 2,0 Md€ d'engagements de financement donnés par la Caisse des Dépôts au fonds d'épargne au 31 décembre 2014.

### b) Les fonds de retraite

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Crédits		1
Autres actifs financiers		
Autres actifs	46	44
<b>Total des actifs</b>	<b>46</b>	<b>45</b>
Dettes	1 702	2 765
Autres passifs financiers		
Autres passifs	33	32
<b>Total des passifs</b>	<b>1 735</b>	<b>2 797</b>
Engagements donnés		10
Engagements reçus		
<b>Total des engagements</b>	<b>-</b>	<b>10</b>
Intérêts et produits nets assimilés	(1)	
Commissions	1	1
Résultat net sur opérations financières		
Produits nets des autres activités	1	1
Charges générales d'exploitation nettes de refacturations	297	294
<b>Résultat brut d'exploitation</b>	<b>298</b>	<b>296</b>

### c) Les fonds gérés dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir

En 2010, la Caisse des Dépôts s'est vu confier la gestion de 8 conventions et 12 actions du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) également connu sous le nom de Grand Emprunt.

Ainsi, l'Etat a confié la gestion opérationnelle d'une enveloppe de 7,4 milliards d'euros au groupe Caisse des Dépôts dont 6,5 milliards d'euros ont été versés sur un compte spécifique de la Caisse des Dépôts ouvert au Trésor.

L'enveloppe a été successivement réduite de 498 millions d'euros en 2012, de 75 millions d'euros en 2013 puis de 850 millions d'euros en 2014.

Dans le cadre du deuxième Programme d'Investissement d'Avenir (PIA 2), 8 nouvelles actions ont été lancées pour une enveloppe de 936 millions d'euros.

Au 31 décembre 2014, cette enveloppe versée par l'Etat, après imputation des coûts de gestion, se répartit ainsi :

	ACTIF		PASSIF	
	Créances représentatives des disponibilités investies ou à investir		Créances de restitution de l'Etat au titre de l'emprunt national	
	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2013
(en millions d'euros)				
France Brevets	50	50	50	50
Développement technologie	594	594	594	594
Economie sociale et solidaire	88	91	88	91
Formation en alternance - Hébergement	174	190	174	190
Formation en alternance - Appareil de modernisation	191	219	191	219
Fonds national d'amorçage	503	549	503	549
Plateformes d'innovation des pôles de compétitivité	33	34	33	34
Fonds Ecotechnologies	150	150	150	150
Sociétés d'accélération des transferts de technologie	262	203	262	203
Fonds pour la société numérique - Infrastructures	1 721	1 734	1 721	1 734
Fonds pour la société numérique - Services	592	1 278	592	1 278
Ville de demain	611	727	611	727
Nano 2017	274		274	
Fonds National d'Innovation Culture de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat	20		20	
Projets Territoriaux Intégrés pour la Transition Energétique	75		75	
Fonds souverain de la propriété intellectuelle	100		100	
Transition Numérique de l'Etat et Modernisation de l'Action Publique	126		126	
French Tech Accélération	200		200	
French Tech Attractivité	15		15	
Partenariat pour la Formation Professionnelle et l'Emploi	126		126	
<b>Comptes de régularisation</b>	<b>5 905</b>	<b>5 819</b>	<b>5 905</b>	<b>5 819</b>

Les caractéristiques des conventions signées entre l'Etat et la Caisse des Dépôts concernant le grand emprunt national entraînent en application du référentiel comptable IFRS, une « décomptabilisation » des actifs et passifs liés à ces conventions dans les comptes consolidés du groupe Caisse des Dépôts. Ils sont compris dans les comptes de régularisation des états financiers établis en normes françaises par la Caisse des Dépôts Section générale.

### 8.3 Entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi

Le groupe Caisse des Dépôts a signé plusieurs conventions avec des fonds collectifs.

Au 31 décembre 2014, comme au 31 décembre 2013, les encours d'opérations réciproques existant entre la Caisse des Dépôts et les entités assurant la gestion des avantages postérieurs à l'emploi ne sont pas significatifs.

## 9. Juste valeur des instruments financiers

## 9.1 Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés au coût amorti

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014		31.12.2013	
	Valeur comptable	Valeur de marché estimée	Valeur comptable	Valeur de marché estimée
<b>Actif</b>				
Prêts et créances sur les établissements de crédit	16 578	16 578	17 067	17 067
Prêts et créances sur la clientèle	12 536	12 536	10 357	10 357
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance <sup>(1)</sup>	22 424	25 991	21 048	22 190
<b>Total des actifs financiers comptabilisés au coût amorti</b>	<b>51 538</b>	<b>55 105</b>	<b>48 472</b>	<b>49 614</b>
(1) La hiérarchie de la juste valeur des actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance relève du niveau 1				
<b>Passif</b>				
Dettes envers les établissements de crédit	13 089	13 089	20 423	20 423
Dettes envers la clientèle	47 786	47 786	49 325	49 325
Dettes représentées par un titre	40 919	40 919	27 709	27 709
Dettes subordonnées	1	1	1	1
<b>Total des passifs financiers comptabilisés au coût amorti</b>	<b>101 795</b>	<b>101 795</b>	<b>97 458</b>	<b>97 458</b>

## 9.2 Information sur les instruments financiers évalués à la juste valeur

	Cotation sur un marché actif : Niveau 1	Techniques de valorisation utilisant des données observables : Niveau 2	Techniques de valorisation utilisant des données non observables : Niveau 3	Total 31.12.2014
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>				
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction	27	627		654
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	1 070		89	1 159
Instruments financiers dérivés de couverture		2 278		2 278
Actifs financiers disponibles à la vente	25 087	21 066	2 903	49 056
<b>Total des actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>26 184</b>	<b>23 971</b>	<b>2 992</b>	<b>53 147</b>
<b>Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>				
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction		201		201
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	2 850	737		3 587
Instruments financiers dérivés de couverture		1 814		1 814
<b>Total des passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>2 850</b>	<b>2 752</b>		<b>5 602</b>

	Cotation sur un marché actif : Niveau 1	Techniques de valorisation utilisant des données observables : Niveau 2	Techniques de valorisation utilisant des données non observables : Niveau 3	Total 31.12.2013
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>				
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction	172	667		839
Actifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	1 084		70	1 154
Instruments financiers dérivés de couverture		662		662
Actifs financiers disponibles à la vente	24 617	21 191	2 527	48 335
<b>Total des actifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>25 873</b>	<b>22 520</b>	<b>2 597</b>	<b>50 990</b>
<b>Passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>				
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Transaction		350		350
Passifs financiers à la juste valeurs par résultat - Sur option	3 155	972		4 127
Instruments financiers dérivés de couverture		1 774		1 774
<b>Total des passifs financiers valorisés à la juste valeur</b>	<b>3 155</b>	<b>3 096</b>		<b>6 251</b>

Les instruments financiers du groupe Caisse des Dépôts sont évalués en partie par référence à la « Cotation sur un marché actif » directement utilisable (Niveau 1 de la hiérarchie).

Sont ainsi concernés :

- les actions, évaluées en fonction des cours de leur place de cotation de référence ;
- les obligations, EMTN, BMTN : pour chaque titre, une recherche du cours le plus récent est effectuée sur l'ensemble des places de cotation, que celles-ci correspondent à des bourses officielles, des brokers, des salles de marché ou des plates-formes transactionnelles ;
- les OPCVM et parts de fonds détenus, à partir de leur valeur liquidative ;
- les BTAN, à partir des taux de cotation centralisés par la Banque de France ;
- les instruments dérivés traités sur les marchés organisés.

Les instruments financiers évalués selon des « Techniques de valorisation utilisant des données observables » (Niveau 2 de la hiérarchie) regroupent les instruments pour la valorisation desquels des références de prix doivent être recherchées sur des instruments similaires cotés sur un marché actif, ou des instruments identiques ou similaires cotés sur un marché non actif mais pour lesquels des transactions régulières peuvent être observées, ou encore des instruments dont l'évaluation fait appel à l'utilisation de techniques de valorisation reposant sur des paramètres observables.

Sont ainsi concernés :

- les titres structurés valorisés par le groupe, un arrangeur ou un valorisateur externe ;
- les instruments dérivés traités sur des marchés de gré à gré ;
- les TCN autres que BTAN, évalués à partir d'une courbe zéro coupon majorée d'un spread.

Les instruments financiers évalués selon des « Techniques de valorisation utilisant des données non observables » (Niveau 3 de la hiérarchie) regroupent les instruments dont l'évaluation fait principalement appel à des paramètres inobservables. Un paramètre inobservable est défini comme un paramètre dont la valeur résulte d'hypothèses ou de corrélations ne reposant ni sur des prix de transactions observables sur le même instrument à la date de valorisation, ni sur les données de marché observables disponibles à cette date. Les titres valorisés au coût amorti sont présentés dans la catégorie de niveau 3. Cette catégorie regroupe peu d'instruments financiers (principalement des instruments financiers de titrisation).

### 9.3 Variation du solde des instruments financiers valorisés à la juste valeur selon une technique utilisant des données non observables (Niveau 3)

	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du compte de résultat	Actifs financiers disponibles à la vente	Total
<i>(en millions d'euros)</i>				
<b>Solde au 31 décembre 2013</b>		<b>70</b>	<b>2 527</b>	<b>2 597</b>
Acquisitions		8	612	620
Cessions		4	(403)	(399)
Transferts vers niveau 3 (entrées)				
Transferts hors niveau 3 (sorties)				
Gains et Pertes de la période comptabilisés en capitaux propres		7	163	170
Gains et Pertes de la période comptabilisés en résultat			5	5
Effets des variations de change			(1)	(1)
Effets des variations de périmètre & autres				
<b>Solde au 31 décembre 2014</b>		<b>89</b>	<b>2 903</b>	<b>2 992</b>

## 10. Facteurs de risque



**10. Facteurs de risque**

**10.1 Risques liés aux instruments financiers**

**I - Dispositif de gestion des risques relatifs aux instruments financiers**

**1. Organisation du contrôle des risques de la Caisse des Dépôts**

**a) Périmètre**

Les principes généraux du Règlement CRBF 97-02 constituent la référence principale du contrôle interne pour l'ensemble du Groupe. En application du décret 2009-268 du 9 mars 2009, la Caisse des Dépôts est assujettie à ce règlement. Il impose au Groupe de se doter d'un dispositif de contrôle interne organisé en plusieurs niveaux, applicable aux filiales.

Le dispositif de contrôle interne doit également tenir compte, selon les cas, du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et des réglementations particulières applicables aux entités du Groupe et aux activités spécialisées exercées par les entités du Groupe (gestion de portefeuille, assurance, ...).

La Direction des Risques et du Contrôle Interne assure le suivi de l'évolution de cette réglementation et en contrôle la déclinaison au sein du Groupe.

La Loi de Modernisation de l'Economie étend en outre à la Caisse des Dépôts, en les adaptant aux spécificités de ses activités, l'arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissements, ainsi que les autres règlements relatifs au suivi des grands risques, de la liquidité, du coût de refinancement et des risques interbancaires.

Enfin, le décret n° 2010-411 du 27 avril 2010 a prévu les modalités spécifiques du contrôle confié à l'ACPR des activités bancaires et financières du groupe Caisse des Dépôts, pour le compte de sa commission de surveillance sur la base notamment d'un modèle interne (dit « modèle prudentiel »), préalablement déterminé par la commission de surveillance.

Les principes d'organisation du contrôle interne de la Caisse des Dépôts sont édictés dans un document faitier, «Principes d'Organisation du Contrôle Interne » (POCI) validé en Comité de Direction.

Le document s'impose à l'ensemble des Directions de l'Etablissement public (ci-après « les Directions ») et aux filiales identifiées par la Direction des Risques et du Contrôle, qui a défini une approche par « cercles », selon le niveau de risque dont ces filiales sont porteuses au regard de leur contrôle et leurs activités.

Il appartient à chaque direction et filiale de décliner les principes ci-après et, le cas échéant, d'apporter les précisions nécessaires pour tenir compte des spécificités de leurs activités et de veiller à la conformité des dispositifs mis en œuvre. Les directions déclinent également les dispositifs au sein des filiales et associations qui leur sont rattachées.

Les filiales, qu'elles soient ou non soumises au Règlement CRBF 97-02 doivent, dans le respect du cadre général et sans préjudice des dispositions qui leur sont applicables, se doter de dispositifs de mesure de surveillance et de prévention des risques adaptés à leurs activités et à l'importance des risques encourus. Elles mettent en œuvre des principes d'organisation cohérents avec ceux du présent document.

## **COMPTES CONSOLIDES**

### **b) Les acteurs**

Le Directeur général est responsable du dispositif d'ensemble de contrôle interne et des risques du Groupe. Le Directeur général est destinataire des principaux rapports relatifs au contrôle interne et fixe les orientations des politiques de risque.

La mise en œuvre de ces orientations est impulsée, coordonnée et suivie par la Directrice des risques et du contrôle interne, en liaison avec la Directrice de l'audit central du Groupe.

La Direction des risques et du contrôle Interne veille à ce que le Groupe soit en conformité avec les obligations légales et réglementaires. Elle centralise les principaux textes de référence du dispositif de contrôle interne de la Caisse des Dépôts.

Le réseau des Responsables des risques et du contrôle interne et des Directeurs financiers sur leur périmètre met en œuvre le dispositif de maîtrise des risques au sein des Directions et des filiales dont ils relèvent.

Les opérationnels exerçant des responsabilités hiérarchiques ont la responsabilité de mettre en place une organisation de leur activité efficace du point de vue de la maîtrise des risques, notamment en termes de séparation des tâches et de procédures.

### **c) Les principes généraux d'organisation**

#### **Dispositif de contrôle permanent et périodique**

Le dispositif de contrôle permanent s'appuie sur trois niveaux de contrôle.

Le premier niveau de contrôle regroupe l'ensemble des contrôles qui permettent de s'assurer de la régularité des opérations traitées. Ils sont exercés par les services opérationnels au sein des Directions. Chaque responsable opérationnel doit donc exercer un contrôle efficace sur les activités dont il assure la responsabilité. Les contrôles de premier niveau obéissent à des principes de séparation de fonctions, de respect des délégations de pouvoirs et de signature, ainsi que d'exhaustivité et de régularité de l'enregistrement des opérations traitées et des flux générés. Ces contrôles sont exercés a priori, par exemple lors du traitement des opérations, ou a posteriori, à travers un suivi quotidien ou ponctuel portant sur certains aspects du traitement des opérations.

Le deuxième niveau de contrôle est exercé par le réseau des responsables du contrôle des risques au sein des Directions et des filiales et la Direction des risques et du contrôle interne.

Le troisième niveau de contrôle est exercé par la Direction de l'audit central du Groupe et le Réseau d'audit, constitué des entités du Groupe en charge de missions d'audit interne conformément aux principes d'action et à l'organisation définis dans la charte de l'audit interne du groupe Caisse des Dépôts.

Les responsables des risques des Directions et filiales sont chargés de mettre en place le dispositif de contrôle. Ils supervisent le dispositif de contrôle interne de premier niveau de leur Direction ou filiale. Ils sont indépendants des services opérationnels et ne peuvent participer à la prise de décision opérationnelle lors de Comités d'engagement. Ils sont rattachés au plus haut niveau de la Direction ou filiale ou justifient de la pertinence et de l'efficacité d'un autre rattachement.

### **Indépendance et rattachement des responsables des risques**

Les responsables des risques des Directions de l'Établissement public sont rattachés fonctionnellement au Directeur des risques qui est consulté lors de leur recrutement et participe à la proposition de leurs objectifs annuels.

Les responsables des risques des Directions et filiales rendent compte du dispositif de maîtrise des risques à la Direction des risques et du contrôle interne et peuvent en conséquence saisir directement la Direction des risques et du contrôle interne.

### **Formalisation et traçabilité du dispositif de contrôle interne**

Le contrôle interne s'appuie sur des procédures écrites et des plans de contrôle formalisés. Les Directions et filiales doivent définir des normes en matière de contrôle interne et en contrôler le respect.

La Direction des risques et du contrôle interne s'assure, de manière régulière, au travers de son plan de contrôle de conformité, du respect de l'ensemble du dispositif de contrôle interne au sein du Groupe. Elle en rend compte périodiquement aux organes exécutif et délibérant de la Caisse des Dépôts.

Au sein de l'Établissement public, les plans de contrôle, les résultats de ces contrôles, ainsi que les incidents sont archivés dans un outil fédéral au sein de la Caisse des Dépôts (l'outil PRISM). Les filiales se dotent d'outils permettant d'assurer la traçabilité et la piste d'audit des contrôles effectués, ainsi que des incidents identifiés.

## **2. Politique, objectifs, procédures de contrôle des risques et reporting**

La Charte du groupe Caisse des Dépôts formule les éléments de politique des risques suivants :

« Le Groupe concilie trois objectifs financiers stratégiques : la sécurité, un rendement de long terme satisfaisant de son portefeuille d'actifs et des revenus récurrents. L'établissement public assure, conformément à la loi, le financement d'interventions d'intérêt général. En l'absence d'actionnaire, il dépend de ses seuls résultats pour constituer ses fonds propres. »

« Les ambitions du Groupe sont présentées dans un plan stratégique à moyen terme. Ce plan fixe, en tenant compte d'un cadrage macro-économique commun, les objectifs stratégiques du Groupe et les indicateurs cibles associés, les grandes lignes en matière d'allocation de capital et les perspectives en terme de création de valeur. »

Dans ce cadre, le pilotage s'exerce notamment dans le cadre du modèle prudentiel :

Le modèle prudentiel de la Caisse des Dépôts a été adopté par la Commission de surveillance, sur proposition du directeur général et après avis de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). La Commission a pu ainsi fixer le niveau de fonds propres de la Caisse des Dépôts.

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, ce modèle, propre à la Caisse des Dépôts, permet de prendre en compte ses spécificités et en particulier sa mission d'investisseur de long terme. Ainsi, le modèle prudentiel de la Caisse des Dépôts s'applique à la section générale en tenant compte de son modèle économique et des objectifs de gestion.

Le modèle prudentiel couvre les principaux risques : le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de crédit sur les titres des portefeuilles comme pour les prêts accordés, le risque immobilier, le risque de change, le risque opérationnel et le risque de perte de valeur des portefeuilles d'actions et les risques liés aux filiales et aux participations.

La modélisation des risques et les besoins de fonds propres qui en découlent visent en premier lieu à assurer un niveau très élevé de sécurité financière, en cohérence avec les missions confiées à la Caisse des

## COMPTES CONSOLIDES

Dépôts. Il a vocation à couvrir l'intégralité des entités du groupe Caisse des Dépôts selon des modalités adaptées à la nature des activités.

La Caisse des Dépôts est un investisseur de long terme. Le modèle prudentiel adopté par la Commission de Surveillance mesure donc la solidité de la Caisse des Dépôts dans une perspective pluriannuelle.

En fonction du cycle économique et des fluctuations des marchés, le dispositif applicable à la section générale autorise des variations des fonds propres disponibles à l'intérieur d'un « corridor » de solvabilité entre un montant « cible », un seuil de surveillance et un montant « minimum ». Le seuil minimum du corridor, calculé dans le cadre du modèle prudentiel, est toujours supérieur à la référence réglementaire (Bâle II).

Comme la Charte du groupe Caisse des Dépôts l'indique, « le contrôle des risques du Groupe s'exerce en premier lieu par la participation de l'établissement public aux instances de gouvernance des filiales, notamment aux comités d'audit. En second lieu, l'établissement public met en place un dispositif de contrôle interne et de contrôle des risques, financiers et non financiers, qui couvre l'ensemble des activités du Groupe. Ce dispositif est adapté à la nature de chaque activité, à sa volumétrie, et au statut juridique des entités qui l'exercent. »

Le contrôle des risques de la Caisse des Dépôts est décrit dans la charte de contrôle interne intitulée «Principes d'organisation du contrôle interne». Ce document, dont le périmètre est le groupe Caisse des Dépôts, aborde également les questions relatives à la gestion du risque de non-conformité, ainsi que l'organisation de la déontologie et la lutte contre le blanchiment.

La DRCI intervient en amont des engagements pris au niveau des différents métiers, ainsi que sur le suivi des risques de crédit et de marché des portefeuilles financiers.

Elle exerce un deuxième regard indépendant sur les risques financiers sous une forme adaptée à la nature de l'investissement, et notamment en fonction de la taille de l'engagement considéré.

La DRCI réunit deux fois par an le comité des risques qui est l'instance faitière de gestion des risques sous la présidence du Directeur Général.

Enfin, au titre du suivi des risques opérationnels, la DRCI, en coordination avec les métiers, veille à ce que toutes les mesures adéquates de maîtrise des processus soient prises afin d'avoir l'assurance raisonnable que les risques opérationnels inhérents à ces processus sont maîtrisés. Les différents outils, mis en œuvre au niveau des métiers de l'Etablissement public, sont les suivants :

- \* la base « incidents », qui recense les incidents et les plans d'action associés,
- \* les cartographies de risques opérationnels,
- \* les indicateurs d'alerte,
- \* le plan de contrôle de conformité, qui contractualise entre la DRCI et les métiers et filiales les différents points de contrôle ainsi que leurs modalités d'exécution et de suivi,
- \* le plan de continuité d'entreprise.

La Caisse des Dépôts s'est dotée d'un progiciel afin de gérer ces différents outils.

Une revue du dispositif de contrôle interne et de maîtrise des risques opérationnels de l'ensemble des métiers de l'Etablissement public et des principales filiales est effectuée par la DRCI à un rythme semestriel.

## **COMPTES CONSOLIDES**

La DRCI informe la Commission de Surveillance par un rapport semestriel sur les risques sur l'évaluation, la maîtrise et la gestion des risques notamment financiers de l'ensemble du groupe. Celui-ci est complété annuellement d'une information sur le contrôle interne conformément aux exigences de l'article 42-43 du CRBF 97-02.

### **3. Intervention en amont des engagements**

L'activité des métiers s'inscrit dans le cadre de lettres d'objectifs annuelles élaborées en liaison avec la Direction du pilotage stratégique, du développement durable et des études et validées par le directeur général.

La DRCI intervient en amont des engagements par sa présence dans :

- les Comités des engagements, présidés par le directeur général, et qui se prononcent sur tous les engagements du groupe au-delà d'un certain seuil ;
- les Comités des engagements représentant la dernière instance de décision au sein d'une direction, et dans le comité d'investissement immobilier ;
- les Comités Mensuels de Gestion de Bilan et de Portefeuille (CMGB/CMGP) ainsi que dans les Comités Trimestriels de Gestion de Bilan et de Portefeuille (CTGB/CTGP) où sont notamment présentées les orientations de gestion au directeur général.

### **4. Suivi des risques de crédit et de marché**

Mensuellement, pour les portefeuilles financiers (obligataires, monétaires, et dérivés associés) DRCI préside le Comité des risques de contrepartie (CRC) qui examine un *reporting* élaboré par elle, rendant compte de l'évolution des risques de contrepartie en termes de :

- répartition des engagements des portefeuilles par catégorie de notation, zone géographique, émetteurs ;
- concentration des portefeuilles ;
- variations de notations des contreparties.

Les tableaux de bord des métiers prêteurs intègrent des éléments de suivi des risques de crédit du métier.

Concernant les risques de marché et de liquidité, il est rendu compte de la gestion et des risques financiers (marché et ALM) au cours des comités mensuels (CMGB/CMGP).

La DRCI transmet mensuellement au Directeur général une contribution portant sur les risques financiers, dans le cadre de l'édition d'un tableau de bord.

La DRCI élabore semestriellement un rapport sur les risques à l'adresse de la Commission de surveillance. Ce rapport, revu dans le cadre du Comité d'examen des comptes et des risques, intègre des informations détaillées sur les risques de crédit, les risques de marché et les risques de concentration.

## **II - Identification des risques financiers**

### **1. Définitions**

#### **a) Risque de crédit et de contrepartie**

Le risque de crédit est le risque de perte de valeur économique d'une créance, existante ou potentielle, lié à la dégradation de la qualité de crédit d'une contrepartie, pouvant aller jusqu'à se matérialiser par son incapacité de faire face à ses engagements.

#### **b) Risque de concentration**

Le risque de concentration est le risque qui résulte soit d'une forte exposition à un risque donné, soit d'une forte probabilité de défaut de certains groupes de contreparties.

### **c) Risque de liquidité**

Le risque de liquidité représente, pour l'établissement, l'impossibilité d'honorer ses engagements liés à des passifs financiers au titre d'une échéance donnée, avec l'impossibilité pour l'établissement de se procurer les liquidités nécessaires sur le marché.

### **d) Risque de marché**

Le risque de marché représente le risque de perte sur des instruments de bilan ou de hors bilan, engendré par un mouvement adverse des paramètres de marché, qu'ils soient de taux, d'actions, de spreads de crédit, de change, de volatilité ou liés à une variation de prix de manière générale.

### **e) Risque de change**

Le risque de change est le risque de voir la rentabilité affectée par les variations du cours de change.

### **f) Risque global de taux**

Le risque de taux représente l'impact sur les résultats annuels et la valeur patrimoniale d'une évolution défavorable des taux d'intérêt.

## **2. Processus de prise de risque**

### **a) Dispositif de décision**

Hors activités de marché, tout investissement fait l'objet d'un comité des engagements présidé par le directeur général de la Caisse des Dépôts lorsque le montant dépasse 50 millions d'euros et par le directeur général adjoint lorsqu'il est compris entre 10 et 50 millions d'euros.

#### **a.1) Engagements hors activités d'investisseur financier**

Les métiers sont responsables de leurs propres engagements (dans le cadre d'orientations définies dans des lettres d'objectifs annuelles, validées par le directeur général).

Hors activités de marché, les engagements sont décidés dans des comités métiers de différents niveaux. La DRCI participe de droit à tout comité d'engagement représentant la dernière instance de décision au sein d'une direction. Elle se réserve la possibilité de faire valoir ses avis, avant décision, et de demander des compléments d'information sur le risque. Elle fournit un double regard sur la conformité stratégique du projet, la bonne identification des risques et leur éventuelle couverture ainsi que sur la correcte rémunération au sens de la classe d'actifs. Son opposition éventuelle à un dossier requiert, pour être levée, une décision expresse du plus haut échelon de la hiérarchie du métier et fait l'objet d'un reporting au Comité de direction de la Caisse des Dépôts.

#### **a.2) Engagements sur activités d'investisseur financier**

La gestion des portefeuilles d'actifs financiers est effectuée dans le cadre d'univers d'investissements dûment autorisés et de processus de gestion définis. Le souci de réactivité nécessaire dans les gestions des portefeuilles financiers a conduit à adopter un dispositif distinct de celui des autres engagements.

Pour ces activités de portefeuilles, l'exercice d'un deuxième regard sur les risques est assuré par la participation de la DRCI aux Comités mensuels actif-passif, aux Comités trimestriels de suivi des

## COMPTES CONSOLIDES

portefeuilles et aux Comités trimestriels de gestion prudentielle, présidés par le directeur général, où sont examinées les orientations de gestion pour la période à venir.

Ces comités trimestriels examinent la gestion passée et, tout spécialement une fois par an, les orientations à donner à la gestion pour l'année à venir, à la lumière d'une évaluation à moyen terme (typiquement 5 ans) des objectifs et des risques financiers du bilan. Ces exercices sont fondés sur des analyses approfondies de l'équilibre actif/passif prévisionnel des bilans, effectuées par une équipe dédiée. Les grandes orientations d'allocation d'actifs sont déclinées ensuite classe d'actifs par classe d'actifs.

Les placements en immobilier et private equity font en outre l'objet de comités d'investissements spécifiques.

### **b) Procédure de surveillance**

Concernant les risques de crédit des portefeuilles financiers, le Comité des risques de contrepartie déjà cité se réunit mensuellement pour définir des limites de risques par contrepartie sur proposition de la DRCI, et examine le respect des limites au cours du mois passé. Les propositions de limites de risques sont élaborées par la DRCI suivant des méthodes qui visent notamment la diversification des risques au sein des portefeuilles. Le respect de ces limites est en outre contrôlé quotidiennement par la DRCI. Les risques de marché font l'objet de limites propres à chaque portefeuille.

Le *reporting* mensuel des comités de gestion financière intègre des mesures de risque pour chacune de ces limites.

### **c) Procédure de réduction des risques**

Concernant les portefeuilles taux, les garanties sur émetteurs, émissions ou opérations sont dûment prises en compte dans les systèmes d'information et utilisées pour calculer l'exposition au risque de crédit au niveau des garants concernés.

Les transactions effectuées de gré à gré dans le cadre des activités de marché exposent la Caisse des Dépôts au risque d'un défaut potentiel de ses contreparties. La Caisse des Dépôts gère ce risque par la généralisation d'accords contractuels génériques (accords de compensation et de collatéral).

La compensation est une technique utilisée pour atténuer le risque de contrepartie lié aux opérations sur les produits dérivés.

Le principal mode de compensation appliqué par la Caisse des Dépôts est la compensation par liquidation qui permet, en cas de défaillance de la contrepartie, de mettre fin à toutes les opérations à leur valeur du marché actuelle, puis de faire la somme de toutes ces valeurs, positives et négatives, pour obtenir un seul montant (net) à payer à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci.

Ce solde (« *close-out netting* ») peut faire l'objet d'une garantie (« collatéralisation ») consentie sous forme de nantissement d'espèces, de titres ou de dépôts. Les opérations concernées sont traitées conformément à des accords-cadres bipartites, respectant les principes généraux d'une convention-cadre nationale ou internationale.

Les principales formules d'accord bilatéral utilisées sont celles de la Fédération Bancaire Française (FBF) et, sur le plan international, celles de l'International Swaps and Derivatives Association (« ISDA »).

Lorsque les transactions y sont éligibles, la Caisse des Dépôts a recours à la compensation des dérivés dans le cadre de la mise en œuvre de la réglementation EMIR.

La Caisse des Dépôts n'a pas recours aux techniques de réduction des risques par titrisation de créances.

### **d) Procédure de dépréciation**

Au cours du second semestre 2014, la Caisse des Dépôts a renforcé son processus de valorisation et de provisionnement des instruments financiers qui repose désormais sur des organes de décision structurés en trois niveaux :

## **COMPTES CONSOLIDES**

- les Comités métiers de valorisation et de provisionnement ;
- le Comité fédéral de valorisation et de provisionnement ;
- le Comité des comptes.

A ce titre, une nouvelle procédure est entrée en vigueur. Cette procédure est déclinée en règlements intérieurs qui détaillent les missions et les modalités de fonctionnement des différents comités. Sa mise en œuvre opérationnelle s'appuie sur l'élaboration d'une documentation méthodologique propre à chaque type d'instruments financiers. En date d'arrêté, un dispositif de contrôle est mis en place afin de s'assurer de l'exhaustivité des instruments financiers faisant l'objet d'une revue, de la pertinence des méthodes de valorisation retenues, du respect des principes comptables (tels que décrits dans le paragraphe « III – Principes comptables et méthodes d'évaluation » de la note « 2 – Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe ») et de la justification des valorisations et dépréciations en découlant.

Le champ d'intervention des Comités métiers et du Comité fédéral couvre tous les concours octroyés par l'Etablissement Public (prêts et avances à la clientèle, comptes débiteurs, opérations spéciales de financement, etc.) ainsi que les opérations sur les titres.

### **d.1) Les Comités métiers de valorisation et de provisionnement**

Les Comités métiers, présidés par un Directeur métier, membre du Comité de Direction de l'Etablissement public, assurent les rôles suivants :

- décliner ou proposer les méthodologies de valorisation et de provisionnement des instruments financiers en fonction de leur nature ;
- fixer les valorisations et les provisions dans les limites de leur seuil de compétence ;
- décliner ou proposer les valorisations et les provisions à constituer au-delà de leur seuil de compétence.

Les Comités métiers se tiennent a minima semestriellement et les décisions sont prises sur la base d'un dossier contenant les éléments nécessaires à la compréhension et à la détermination des valorisations.

La Direction Juridique et Fiscale, la Direction des Risques et du Contrôle Interne et la Direction des Finances participent à l'ensemble des Comités métiers.

Dans le cadre des arrêtés semestriels et annuels, la synthèse des décisions et propositions de chaque Comité métier est transmise pour validation au Comité fédéral de valorisation et de provisionnement.



## COMPTES CONSOLIDES

### d.2) Le Comité fédéral de valorisation et de provisionnement

Le Comité fédéral de valorisation et de provisionnement agit au nom du Comité des comptes, par délégation du Directeur général.

Présidé par le Directeur des finances, il se réunit semestriellement dans le mois qui suit la date de clôture des comptes. Ses membres permanents sont la Directrice des risques et du contrôle interne, le Directeur juridique et fiscal, les Directeurs métiers, le Directeur du département pilotage financier et comptabilité et le Senior Risk Advisor de la Direction des Finances.

Le Comité valide les principes et les méthodes de valorisation et de provisionnement des opérations qui lui sont soumises par les Comités métiers. Il arrête, sur la base des informations communiquées, les valorisations à retenir et les éventuelles dépréciations à constater dans les comptes de la Section générale et dans les comptes consolidés du Groupe Caisse des Dépôts.

La synthèse des décisions prises par le Comité fédéral est transmise au Comité des comptes dans le cadre du processus d'arrêté des comptes de la Section générale et du Groupe Caisse des Dépôts.

### 3. Méthodes et mesure des risques

Dans le contexte de dégradation des conditions de marché et de l'environnement économique, la Caisse des Dépôts a renforcé son suivi des risques financiers, qu'ils soient de marché ou de crédit.

Actuellement, les expositions sur actifs de taux portent sur quatre principales classes d'actifs :

- les émetteurs souverains, principalement de l'Union européenne mais aussi de manière marginale de certains autres pays émergents ;
- les établissements financiers de la zone OCDE notés dans l'univers *investment grade* ;
- les émetteurs *corporate* de la zone OCDE notés dans l'univers *investment grade* ;
- des parts de titrisation, systématiquement senior, et essentiellement exposées au marché hypothécaire résidentiel européen.

#### a) Risque de crédit

##### ▪ Exposition maximale au risque de crédit

L'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable des prêts et créances, des instruments de dettes et des instruments dérivés, nette de tout montant compensé et de toute perte de valeur comptabilisée.

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
Actifs financiers à la juste valeur par résultat (hors titres à revenu variable)	1 413	1 594
Instruments financiers dérivés de couverture	2 278	662
Actifs financiers disponibles à la vente (hors titres à revenu variable)	29 016	29 323
Prêts et créances sur les établissements de crédit	16 578	17 067
Prêts et créances sur la clientèle	12 536	10 357
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	22 424	21 048
<b>Exposition des engagements au bilan nets de dépréciations</b>	<b>84 245</b>	<b>80 051</b>
Engagements de financement donnés	10 124	10 304
Engagements de garantie financière donnés	6 146	6 927
Autres engagements donnés	4 447	1 873
Provisions pour engagements donnés		
<b>Exposition des engagements hors bilan nets des provisions</b>	<b>20 717</b>	<b>19 104</b>
<b>Total de l'exposition nette</b>	<b>104 962</b>	<b>99 155</b>

## COMPTES CONSOLIDES

Le total de l'exposition nette du groupe Caisse des Dépôts regroupe majoritairement la Section générale, elle représente 93 % du total au 31 décembre 2014 et 95 % du total au 31 décembre 2013.

En 2014 et 2013, le groupe Caisse des Dépôts n'a pas reçu et donc pas reconnu à son bilan des collatéraux, ou actifs financiers ou non financiers en garantie.

Le groupe Caisse des Dépôts a remis en nantissement dans le cadre du LTRO (Long Term Refinancing Operation) à la Banque de France en garantie d'opérations de refinancement des titres pour 5 779 M€ en 2013. A fin 2014, la Caisse des Dépôts n'a plus de titres en nantissement à la Banque de France.

Les risques de crédit des portefeuilles de taux sont mesurés à partir de la somme des engagements par catégories homogènes d'appréciation des risques de crédit (notations).

Une équipe d'analystes de DRCI attribue aux émetteurs (hors titrisations) des notes en fonction de leur risque de crédit, sur une échelle homogène avec celle utilisée par les agences de «rating». L'importance de l'engagement calculé, pour un émetteur donné, est fonction de la valeur de marché des titres sur lesquels portent l'engagement, et de leur nature.

Pour les produits dérivés, l'engagement intègre un complément additif («*add-on*») représentatif d'une exposition future possible au risque.

Les titrisations en portefeuille font l'objet d'une échelle d'appréciations qualitatives internes spécifiques permettant de nuancer leur qualité, la Caisse des Dépôts (Section générale) n'ayant recours qu'à des titrisations notées AAA à leur émission, par au moins une agence.

Les contreparties des métiers prêteurs font l'objet d'un score par des équipes dédiées, logées au sein des métiers.

Les portefeuilles de titres, à l'exception de ceux détenus jusqu'à l'échéance, ont été, conformément aux principes IFRS, évalués à leur juste valeur, qui pour l'essentiel des portefeuilles correspond au cours de bourse au 31 décembre.

### ■ Ventilation des actifs financiers par nature

	31.12.2014					Exposition des engagements au bilan nets de dépréciations
	Actifs financiers bruts (*)	Dont Actifs financiers sains	Dont Actifs financiers en souffrance non dépréciés	Dont Actifs financiers dépréciés	Dépréciations sur actifs financiers	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Instruments de dette (hors juste valeur par résultat)	51 440	51 440	-	-	-	51 440
Prêts et avances	29 643	28 764	52	827	(400)	29 243
Instruments dérivés						2 697
<b>Total des actifs financiers ventilés par nature</b>	<b>81 083</b>	<b>80 204</b>	<b>52</b>	<b>827</b>	<b>(400)</b>	<b>83 380</b>
Instruments de dette (à la juste valeur par résultat)						994
<b>Total des actifs financiers</b>						<b>84 374</b>

(\*) Il n'existe aucun actif financier renégocié à la clôture.

	31.12.2013					Exposition des engagements au bilan nets de dépréciations
	Actifs financiers bruts (*)	Dont Actifs financiers sains	Dont Actifs financiers en souffrance non dépréciés	Dont Actifs financiers dépréciés	Dépréciations sur actifs financiers	
<i>(en millions d'euros)</i>						
Instruments de dette (hors juste valeur par résultat)	50 371	50 371	-	-	-	50 371
Prêts et avances	27 596	26 760	17	819	(418)	27 178
Instruments dérivés						967
<b>Total des actifs financiers ventilés par nature</b>	<b>77 967</b>	<b>77 131</b>	<b>17</b>	<b>819</b>	<b>(418)</b>	<b>78 516</b>
Instruments de dette (à la juste valeur par résultat)						1 289
<b>Total des actifs financiers</b>						<b>79 805</b>

(\*) Il n'existe aucun actif financier renégocié à la clôture.

## COMPTES CONSOLIDES

### ▪ Exposition aux dettes souveraines du groupe Caisse des Dépôts

La dette souveraine se définit comme l'ensemble des créances et titres de dette ayant comme contrepartie un pays donné, entendu comme puissance publique et ses démembrements.

L'exposition brute correspond aux montants comptabilisés au bilan (donc y compris les réévaluations des titres comptabilisés à la juste valeur et les éventuelles dépréciations). Quant à l'exposition nette, elle correspond aux montants des expositions brutes nettes de garanties.

L'exposition aux dettes souveraines du groupe Caisse des Dépôts provient essentiellement de la Section générale.

### ▪ Exposition aux dettes souveraines de la Section générale

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014		31.12.2013	
	Exposition brute	Exposition nette	Exposition brute	Exposition nette
France	21 251	21 251	19 698	19 698
Allemagne	2 107	2 107	2 954	2 954
Espagne	1 045	1 045	1 012	1 012
Japon	912	912		
Autriche	610	610	717	717
Irlande	561	561	561	561
Belgique	141	141	209	209
Italie	121	121	199	199
Finlande	217	217	217	217
Pays-Bas	114	114	119	119
Pologne	194	194	190	190
Brésil	183	183	192	192
Afrique du Sud	45	45	44	44
Israël	85	85	49	49
Chili	94	94	38	38
République de corée (Corée du Sud)	104	104	94	94
Qatar	94	94	83	83
Mexique	146	146	59	59
République tchèque	6	6	6	6
Luxembourg			6	6
<b>Total de l'exposition de la Section générale</b>	<b>28 030</b>	<b>28 030</b>	<b>26 447</b>	<b>26 447</b>

L'exposition de la Section générale sur la dette souveraine provient de la catégorie des "Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance" et de la catégorie des "Prêts et créances sur la clientèle".

### b) Risque de concentration

Les risques de concentration sont appréciés de la manière suivante :

- > pour les portefeuilles de taux, par les sommes d'engagements :
  - par zone géographique ;
  - par secteur industriel ;
  - par fourchette de notation ;
  - pour les 50 contreparties les plus importantes.

## COMPTES CONSOLIDES

> pour les portefeuilles actions :

- concentration sectorielle : par la «*Value at Risk*» de marché du portefeuille par secteur ;
- concentration individuelle : par l'indice de Gini.

> pour l'ensemble des engagements de la Caisse des Dépôts :

- par la somme des expositions, au sens du risque crédit Bâle II, sur les premières contreparties, et par l'indice de Herfindahl calculé sur ces expositions.

### ■ Ventilation des instruments de dette (hors juste valeur par résultat), prêts et avances, et instruments dérivés sains par notation de crédit, agent économique et zone géographique

<i>(en millions d'euros)</i>	31.12.2014	31.12.2013
AAA	5 372	6 687
AA	30 597	39 258
A	28 940	20 409
BBB	3 004	2 906
BB	113	32
< B	2	5
Non noté	14 873	9 129
<b>Total de la répartition par notation de crédit</b>	<b>82 901</b>	<b>78 426</b>
Administrations centrales	29 984	27 377
Etablissements de crédit	39 771	36 670
Institutions non établissements de crédit	212	108
Grandes Entreprises	11 363	12 673
Clientèle de détail	1 393	1 393
Autres	178	205
<b>Total de la répartition par agent économique</b>	<b>82 901</b>	<b>78 426</b>
France	60 860	60 706
Autres pays d'Europe	19 251	15 938
Amérique du Nord	897	983
Amérique Centrale et du Sud	572	369
Afrique et Moyen-Orient	227	224
Asie et Océanie	1 089	202
Autres	5	4
<b>Total de la répartition par zone géographique</b>	<b>82 901</b>	<b>78 426</b>

### ■ Instruments de dette (hors juste valeur par résultat), prêts et avances, et instruments dérivés sains

Instruments financiers dérivés de transaction	420	306
Instruments financiers dérivés de couverture - Actif	2 278	662
Titres à revenu fixe	29 016	29 323
Prêts et créances sur les établissements de crédit	16 577	17 067
Prêts et créances sur la clientèle	12 186	10 020
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	22 424	21 048
<b>Total</b>	<b>82 901</b>	<b>78 426</b>

## COMPTES CONSOLIDES

### c) Risque de liquidité

La **gestion de la liquidité du bilan étant un élément primordial pour la Caisse de Dépôts**, plusieurs mécanismes ont été mis en place afin de répondre aux objectifs suivants :

- limiter le besoin de recourir aux financements de marché ;
- adosser au mieux les ressources et les emplois en contrôlant le risque de transformation du bilan, et donc en limitant le refinancement d'actifs investisseur (de long terme) par du passif court terme ;
- assurer le maintien d'un niveau d'actifs liquides conservateur au regard des exigibilités de l'établissement.

La **charte de liquidité** et le classeur associé regroupent la documentation relative à la politique de gestion de la liquidité de la Caisse des Dépôts et à sa déclinaison opérationnelle, à la gouvernance et à l'organisation des activités afférentes à la gestion de ce risque, aux indicateurs de suivi et limites associées, enfin aux scénarios de stress et au Plan de Contingence destiné à en contenir les impacts.

Le **solde investisseur**, calculé comme la différence entre l'actif et le passif investisseur à long-terme, mesure la transformation effectuée ou le besoin de financement à court terme du bilan investisseur. Il est de 8,2 Md€ à fin 2014 restant favorablement éloigné de ses seuils d'alerte et limite. Les différentes anticipations d'évolution de cet indicateur à 5 ans le maintiennent en dessous de son seuil d'alerte.

Les **gaps de liquidité** correspondent à l'écart entre les échéanciers de liquidité des passifs et ceux des actifs, mesurés mensuellement, à partir du mois suivant la date d'arrêté et sur les 5 années suivantes. Ils sont calculés selon deux visions : une statique, ou en mort du bilan, mesurant le décalage entre l'écoulement naturel du passif (y compris écoulement forfaitaire des dépôts) et celui de l'actif, hors prise en compte de la production nouvelle et une dynamique, afin d'appréhender les risques liés aux réinvestissements et à la production nouvelle. Les dépôts sont pris en compte conventionnellement de la même façon que dans les gaps de taux. Les niveaux maximaux des gaps à fin décembre 2014 restent favorablement éloignés des seuils d'alerte et de leurs limites.

#### ■ Echéances contractuelles des actifs financiers par durée restant à courir

	31.12.2014						Total des actifs financiers	Total des actifs financiers comptabilisés	Impact actualisation
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée			
<i>(en millions d'euros)</i>									
Caisse, banques centrales	16						16	16	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	29	130	44	666	569	313	1 751	1 813	(62)
Instruments financiers dérivés de couverture	173	467	322	276	1 023	17	2 278	2 278	-
Actifs financiers disponibles à la vente	401	3 845	17 734	3 853	2 720	16 206	44 759	49 056	(4 297)
Prêts et créances	7 146	8 098	2 450	5 131	5 815	474	29 114	29 114	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux									-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	443	122	1 150	4 418	16 291	-	22 424	22 424	-
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>8 208</b>	<b>12 662</b>	<b>21 700</b>	<b>14 344</b>	<b>26 418</b>	<b>17 010</b>	<b>100 342</b>	<b>104 701</b>	<b>(4 359)</b>
	31.12.2013								
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée	Total des actifs financiers	Total des actifs financiers comptabilisés	Impact actualisation
<i>(en millions d'euros)</i>									
Caisse, banques centrales	325						325	325	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	18	312	57	714	502	351	1 954	1 993	(39)
Instruments financiers dérivés de couverture	8	16	35	56	176	371	662	662	-
Actifs financiers disponibles à la vente	2 423	2 684	15 376	5 016	3 373	15 491	44 363	48 335	(3 972)
Prêts et créances	8 352	3 791	2 023	6 734	5 894	630	27 424	27 424	-
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux									-
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance	391	280	1 391	5 125	13 860	-	21 047	21 048	(1)
<b>Total des actifs financiers</b>	<b>11 517</b>	<b>7 083</b>	<b>18 882</b>	<b>17 645</b>	<b>23 805</b>	<b>16 843</b>	<b>95 775</b>	<b>99 787</b>	<b>(4 012)</b>

## COMPTES CONSOLIDES

### ■ Echéances contractuelles des passifs financiers par durée restant à courir

	31.12.2014						Total des passifs financiers	Total des passifs financiers comptabilisés	Impact actualisation
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée			
<i>(en millions d'euros)</i>									
Banques centrales, CCP	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	19	2	36	1 782	1 484	-	3 323	3 788	(465)
Instruments financiers dérivés de couverture de flux	4	36	66	350	1 253	105	1 814	1 814	-
Dettes envers les établissements de crédit	4 349	75	1 192	3 727	3 602	144	13 089	13 089	-
Dettes envers la clientèle	41 519	281	630	251	5 296	178	48 155	48 155	-
Dettes représentées par un titre	3 925	11 498	10 892	9 656	4 640	308	40 919	40 919	-
Dettes subordonnées	-	-	-	-	1	-	1	1	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>49 816</b>	<b>11 892</b>	<b>12 816</b>	<b>15 766</b>	<b>16 276</b>	<b>735</b>	<b>107 301</b>	<b>107 766</b>	<b>(465)</b>

	31.12.2013						Total des passifs financiers	Total des passifs financiers comptabilisés	Impact actualisation
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée			
<i>(en millions d'euros)</i>									
Banques centrales, CCP	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	122	195	880	2 001	1 417	-	4 615	4 477	138
Instruments financiers dérivés de couverture de flux	161	134	141	352	314	673	1 775	1 775	-
Dettes envers les établissements de crédit	4 330	229	2 505	9 233	4 018	108	20 423	20 423	-
Dettes envers la clientèle	43 798	367	1 198	219	3 741	2	49 325	49 325	-
Dettes représentées par un titre	5 080	6 803	6 093	5 888	3 845	-	27 709	27 709	-
Dettes subordonnées	-	-	-	-	1	-	1	1	-
<b>Total des passifs financiers</b>	<b>53 491</b>	<b>7 728</b>	<b>10 817</b>	<b>17 693</b>	<b>13 336</b>	<b>783</b>	<b>103 848</b>	<b>103 710</b>	<b>138</b>

### ■ Echéances contractuelles des engagements de financement et de garantie donnés

	31.12.2014							Total des engagements donnés
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée		
<i>(en millions d'euros)</i>								
Engagements de prêt - Donnés	2 658	120	3 602	737	3 006	-	10 123	
Garanties financières - Données	5 262	3	4	138	2	245	5 654	
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>7 920</b>	<b>123</b>	<b>3 606</b>	<b>875</b>	<b>3 008</b>	<b>245</b>	<b>15 777</b>	

	31.12.2013							Total des engagements donnés
	Moins de 1 mois	De 1 mois à 3 mois	De 3 mois à 12 mois	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Durée Indéterminée		
<i>(en millions d'euros)</i>								
Engagements de prêt - Donnés	2 873	134	4 442	1 116	1 739	-	10 304	
Garanties financières - Données	5 828	-	4	100	192	189	6 313	
<b>Total des engagements donnés</b>	<b>8 701</b>	<b>134</b>	<b>4 446</b>	<b>1 216</b>	<b>1 931</b>	<b>189</b>	<b>16 617</b>	

## d) Risque de marché

### d.1) Les risques de marché

La DRCI calcule pour les portefeuilles actions et multigestion actions de la Section générale, des VaR (1 mois, 99%), par une méthode de Monte-Carlo, qui sont ensuite annualisées avec une multiplication par racine(12). Cet indicateur fait l'objet d'un reporting aux instances de gouvernance.

La DRCI calculait également pour le portefeuille d'arbitrage de taux, une VaR (10 jours, 99%) à l'aide de l'outil Riskdata. Ce portefeuille a été clôturé en fin d'année après liquidation des positions.

La VaR ainsi calculée est basée sur des hypothèses de distribution normale des sous-jacents (lois gaussiennes). Ce qui permet de donner une estimation du risque de perte maximale à l'horizon de détention et dans l'intervalle de confiance choisi, dans des conditions normales de marché et de poursuite d'activité.

## COMPTES CONSOLIDES

La VaR calculée à partir de Riskdata, fait appel à environ 20 000 facteurs de risque dits primaires (actions, taux, devises, volatilités implicites). Pour le calcul des mesures de risque (incluant la VaR), Riskdata utilise un modèle de Monte Carlo en grande dimension (1 000 scénarios) qui consiste à diffuser chacun de ces 20 000 facteurs de risque en respectant les volatilités historiques ainsi que les corrélations.

Lorsque le prix d'un produit n'est pas linéairement dépendant du facteur de risque primaire (comme pour les options), il est revalorisé pour chacun des 1000 scénarii à l'aide de formules de *pricing* intégrées à cet outil. La profondeur historique des données qu'il utilise remonte au 1er janvier 2000, sachant qu'une pondération exponentielle des événements est utilisée, avec une demi-vie correspondant à environ 8 mois qui a pour effet d'accorder plus de poids aux événements récents qu'à ceux éloignés dans le temps.

Le risque du portefeuille actions de la Caisse des Dépôts est décomposé par secteur (nomenclature ICB "Industry Classification Benchmark") permettant d'analyser les contributions sectorielles à la VaR globale. A cet effet, des VaR dites marginales sont calculées, permettant d'exprimer la contribution de chaque secteur à la VaR globale.

Les mesures de risque des portefeuilles de multigestion actions en devise de la Caisse des Dépôts sont contrevalorisées en Euro sans prise en compte du risque de change. En effet, comme évoqué en d)2, le risque de la position de change économique est mesuré au global pour la Caisse des Dépôts et non pas au niveau de chaque portefeuille.

Les méthodes basées sur des distributions normales prennent mal en compte les événements extrêmes de marché. Pour cette raison, la DRCI a parallèlement développé des outils alternatifs au calcul des VaR gaussiennes. Ces méthodes sont basées sur des distributions dites de lois extrêmes qui permettent de mieux estimer ces événements et leur fréquence. Elles se présentent sous forme de stress tests.

### ■ Indicateurs 31 décembre 2014

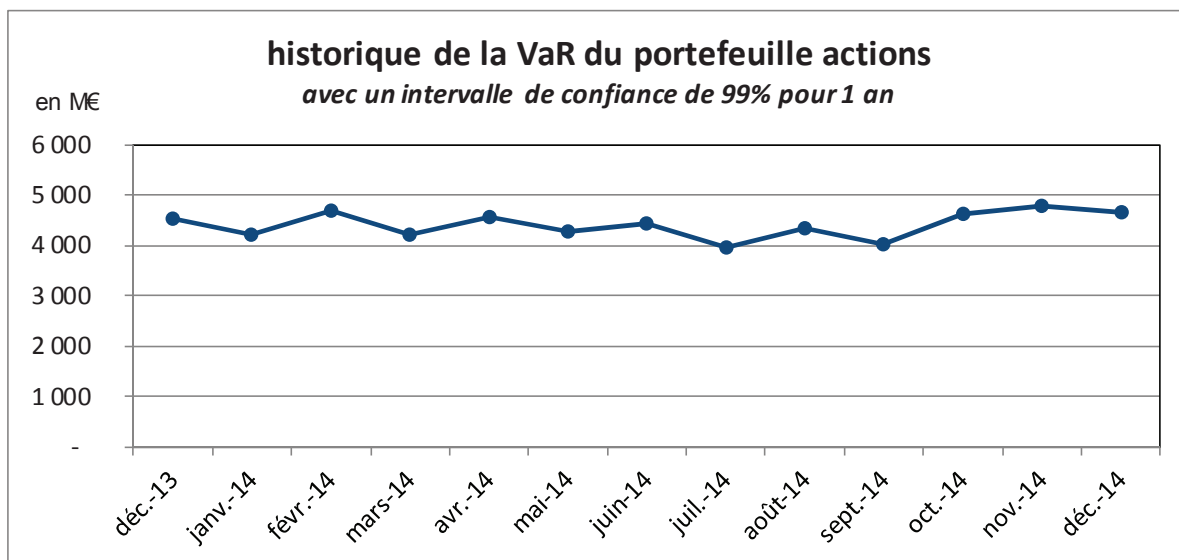
	VaR (1 an, 99%)	VaR (10j, 99%)
Portefeuille actions	4 663 M€	
Portefeuille d'arbitrage taux		- M€
Multigestion :		
- actions US	134 M€	
- actions Japon	85 M€	
- actions Pays Emergents	75 M€	
- actions petites capitalisations Europe	16 M€	
- allocation tactique	11 M€	

### ■ Indicateurs 31 décembre 2013

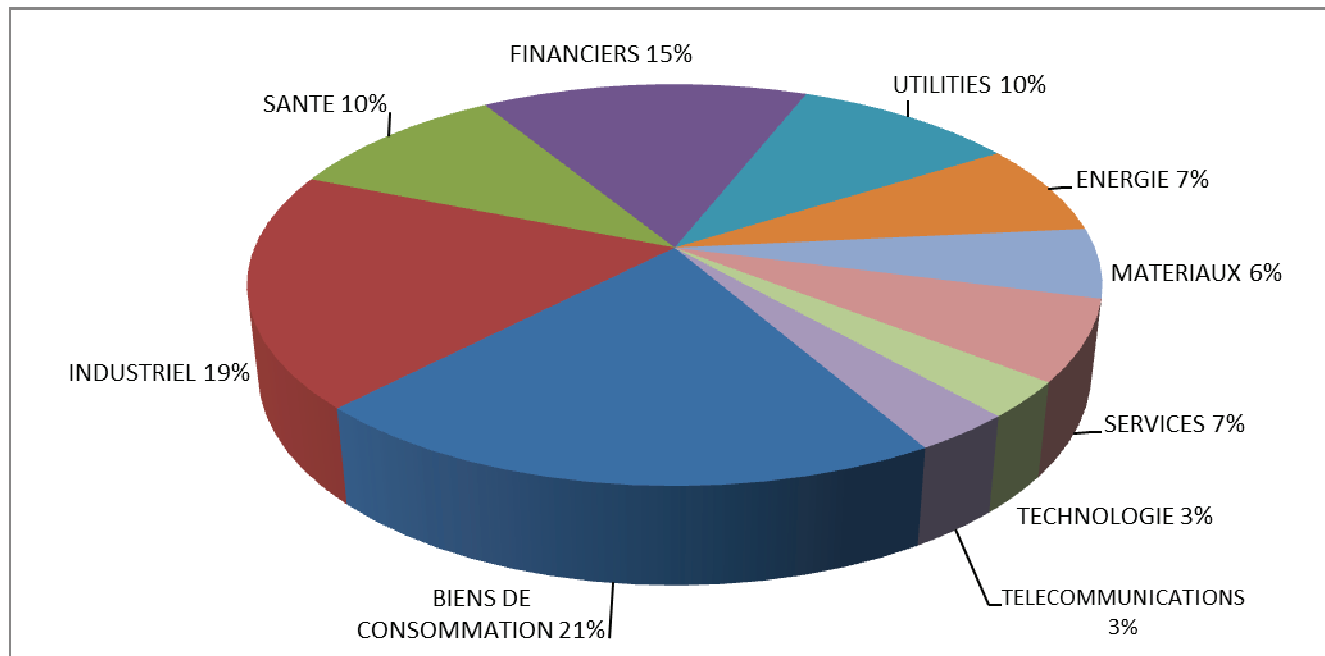
	VaR (1 an, 99%)	VaR (10j, 99%)
Portefeuille actions	4 531 M€	
Portefeuille d'arbitrage taux		0,41 M€
Multigestion :		
- actions US	120 M€	
- actions Japon	44 M€	
- actions pays émergents	78 M€	
- actions petites capitalisations Europe	11 M€	
- allocation tactique	- M€	

■ **Historique de la chronique de la VaR du portefeuille actions au titre de l'année 2014**

Le *backtesting* réalisé au titre de cette VaR, a permis de conclure qu'aucune occurrence de dépassement de la VaR n'a été constatée sur les données mensuelles (horizon 1 mois du risque et de la performance) pour l'exercice 2014.



■ **Décomposition par facteur de risque de la VaR du portefeuille à fin 2014**





## COMPTES CONSOLIDES

### **d.2) Le risque de change**

Pour la Caisse des Dépôts (Section générale), le risque de change comptable est totalement couvert, les positions en devises à l'actif étant financées par emprunt de la devise. L'écart entre la position de change économique et la position de change comptable, qui correspond aux plus ou moins-values latentes, reste en revanche non couvert.

Cet écart est suivi par le calcul d'une Value at Risk. Au 31 décembre 2014, la VaR de change (1an, 99%) est de 176 M€, en légère hausse par rapport à fin 2013 (158 M€).

### **d.3) Le risque global de taux**

La Caisse des Dépôts (Section générale) distingue les actifs et passifs selon trois natures de taux : taux conventionnels, taux variables et taux fixes. La position à taux fixe est suivie par le gap taux fixe qui mesure l'excédent de passif taux fixe par rapport à l'actif taux fixe, et l'évolution de cet excédent dans le temps au fur et à mesure des tombées en mort du bilan. Les dépôts sont pris en compte avec une décote croissante dans le temps.

La sensibilité de la marge annuelle dégagée sur les positions à taux fixe à une déformation des taux est aussi calculée à travers 4 scénarios ; ils correspondent, toute chose égale par ailleurs à (i) un maintien de la courbe des taux d'intérêt au niveau actuel (scénario 1), (ii) une hausse de la courbe des taux d'intérêt de 100 pb (scénario 2), (iii) une baisse de la courbe des taux de 100 pb, en tenant compte d'un plancher à 0% (scénario 3) et enfin une évolution des taux d'intérêt selon les taux *forward* (scénario 4) :

- scénario 1 : impact sur la marge dégagée sur les positions à taux fixe d'un maintien de la courbe des taux d'intérêt au niveau actuel ;
- scénario 2 : impact sur la marge dégagée sur les positions à taux fixe si la courbe des taux d'intérêt augmente de 100 bp;
- scénario 3 : impact sur la marge dégagée sur les positions à taux fixe si la courbe des taux d'intérêt baisse de 100 bp, avec un plancher à 0% ;
- scénario 4 : impact sur la marge dégagée sur les positions à taux fixe si la courbe des taux d'intérêt évolue selon les taux *forward*.

Dans chacun de ces scénarios, la sensibilité de la marge annuelle dégagée sur les positions à taux fixe est calculée en écart aux résultats obtenus dans le scénario central d'évolution des taux d'intérêt du cadrage macroéconomique.

Ces sensibilités sont complétées par un calcul de Var sur la position taux fixe, qui prend en compte le risque d'évolution négative de la valeur de marché de la position taux fixe.

Les indicateurs de sensibilité sont calculés en désaisonnant les dépôts des notaires ainsi que le float.

## COMPTES CONSOLIDES

- **Sensibilité de la marge** annuelle dégagée sur les positions à taux fixe à une déformation des taux

<i>(en millions d'euros)</i>		<b>31.12.2014</b>			
Année	Scenario 1	Scenario 2	Scenario 3	Scenario 4	
2015	3	147	-33	-21	
2016	-34	116	-96	-42	
2017	-91	72	-179	-75	

<i>(en millions d'euros)</i>		<b>31.12.2013</b>			
Année	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4	
2014	-56	89	-128	-74	
2015	-73	93	-168	32	
2016	-126	58	-243	-86	

### **10.2 Risques opérationnels**

La Direction des risques et du contrôle interne (DRCI) est responsable du pilotage du dispositif de contrôle permanent et de conformité au niveau du Groupe. Elle rend compte à la Direction générale et à la Commission de surveillance.

La DRCI participe à la maîtrise des risques opérationnels et à l'amélioration du dispositif de contrôle interne (définition de normes, reporting et mise en place de contrôles de conformité), en relation avec les métiers de l'Etablissement public et les filiales. Les risques opérationnels sont des risques résultant d'une inadaptation ou d'une défaillance imputable à des procédures, personnels, systèmes internes ou à des événements extérieurs.

La DRCI assure également le pilotage du dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme (« LCB-FT ») ainsi que le contrôle du respect des principes de déontologie résultant du Code de Déontologie.

Pour l'accomplissement de ses missions, la DRCI s'appuie sur un réseau de responsables des risques et du contrôle interne, désignés au sein de chaque métier de l'Etablissement public et des filiales. Ce réseau est indépendant des services chargés de l'exécution des opérations.

Au sein de l'Etablissement public, des filières transversales d'analyse des risques ont été définies ; elles reposent sur les directions métier qui apportent des compétences spécialisées pour adapter le dispositif de contrôle des risques opérationnels. Ce dispositif de contrôle porte sur les risques liés aux ressources humaines, les risques de fraude, les risques physiques et environnementaux, les risques juridiques, les risques LCB-FT, les risques déontologiques, les risques relatifs au PCE, les risques liés à la sécurité des systèmes d'information et les risques comptables.

La Direction déployé en 2014 la filière transverse sur le risque de fraude sur un périmètre Groupe, visant notamment à en évaluer le risque, en apprécier sa maîtrise, identifier les axes d'améliorations et partager les bonnes pratiques.

- **Outils de suivi des risques opérationnels :**

La DRCI, en coordination avec les métiers, veille à ce que toutes les mesures adéquates de maîtrise des processus soient prises afin d'avoir l'assurance raisonnable que les risques opérationnels inhérents à ces processus soient maîtrisés. Différents outils sont mis en œuvre dans ce cadre :

- Un outil intégré de gestion des risques opérationnels :

## COMPTES CONSOLIDES

L'outil Prism déployé dans l'ensemble des directions métiers couvre les cartographies des risques, les plans de contrôle, la gestion des incidents, la gestion des plans de continuité d'activité, le suivi des recommandations d'audit.

- La cartographie des risques :

La DRCI assure la coordination des cartographies de risques opérationnels établies et mises à jour annuellement par chacune des Directions de l'Etablissement public et filiales du Groupe.

Ces cartographies permettent d'identifier les risques majeurs et les plans d'actions destinés à réduire leur probabilité d'occurrence et/ou leur impact potentiel. En 2014, les travaux sur les filières de risque ont commencé à être intégrés dans les cartographies de métiers, ce qui permettra de produire une cartographie consolidée de l'Etablissement public en 2015.

- Les bases « incidents » :

L'ensemble des incidents de l'Etablissement public est saisi au sein d'un outil centralisé et les incidents significatifs sont suivis par la DRCI. Les incidents significatifs des filiales sont également remontés à la DRCI. L'objectif est d'assurer une vision consolidée de l'ensemble des incidents significatifs impactant le Groupe Caisse des Dépôts, quelle que soit la nature des risques, de repérer les dysfonctionnements avérés, d'en évaluer les pertes potentielles ou réelles, et de formaliser les plans d'actions correctifs adéquats.

En 2014, les incidents les plus nombreux étaient liés au risque administratif ou d'exploitation et au risque lié aux SI et à la fraude externe (incluant notamment des tentatives d'usurpation d'identité).

- Le plan de contrôle de conformité :

La DRCI met en œuvre, en lien avec le réseau des responsables des risques, un plan de contrôle de conformité, fondé sur une approche par les risques, décliné sur le périmètre de l'Etablissement public et des filiales.

Ce plan de contrôle vise à s'assurer de l'adéquation des dispositifs de contrôle interne aux risques encourus et activités exercées. La réalisation des contrôles est conduite sur une base semestrielle ou annuelle, selon les points examinés. La refonte démarrée en 2013 s'est poursuivie en 2014, dans le but de préciser les critères d'évaluation de la robustesse des dispositifs de contrôle interne des directions et des filiales.

Les contrôles menés par la Direction des risques et du contrôle interne donnent lieu à une évaluation du dispositif de contrôle interne présentée au Comité de Direction de la Caisse des dépôts et à la Commission de surveillance.

- Les indicateurs d'alerte :

Les Directions de l'Etablissement public et filiales mettent en place des indicateurs, incluant des seuils d'alerte, afin d'anticiper les évolutions de la qualité du dispositif de contrôle permanent et de surveillance de la maîtrise des risques. Ces indicateurs sont validés dans les comités des risques des directions.

- Le pilotage du dispositif LCB-FT :

La Caisse des Dépôts est directement assujettie à la mise en place d'un dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux et financement du terrorisme (LCB-FT), en application du Code monétaire et financier.

La Direction des risques et du contrôle interne définit les normes applicables au sein du Groupe et remplit, avec la Direction des Services Bancaires, les fonctions de déclarant et de correspondant TRACFIN pour l'EP. Elle s'assure de la conduite des contrôles de conformité dans le domaine de la lutte

## **COMPTES CONSOLIDES**

contre le blanchiment au sein de l'Etablissement public et des filiales. Elle organise la formation des collaborateurs conformément aux textes.

La Caisse des Dépôts établit une liste de pays présentant des risques LCB-FT qui se traduit par la mise en place de diligences accrues sur les dossiers en risque fort et s'est doté en 2014 d'une liste d'interdiction visant à prohiber les investissements dans les Etats non coopératifs (ETNC Bercy) et les pays listés par le Groupement d'Action Financière (GAFI) comme présentant des défaillances stratégiques sur la LCB-FT.

- Le pilotage du dispositif de déontologie :

Le corpus déontologique figure dans un Code de Déontologie qui définit les règles de bonne conduite applicables à l'ensemble des collaborateurs du Groupe. Ces dispositions sont complétées par des procédures d'application.

Un collaborateur de la Direction des Risques et du contrôle interne exerce la fonction de Responsable de la conformité des services d'investissement (RCSI) au sens du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

L'ensemble du dispositif déployé permet de se conformer au Règlement général de l'AMF et aux préconisations du régulateur dans les différents domaines concernés.

- Le pilotage du Plan de Continuité d'Entreprise (PCE) :

La Direction des risques et du contrôle interne coordonne, anime et pilote les actions du PCE et des PCA (Plan de Continuité des Activités) qui portent la responsabilité de la continuité des activités des Directions métiers. Afin de sensibiliser les personnels à la gestion de crise, des exercices de repli inopinés ont été réalisés en 2014 dans le cadre du travail de maintien du PCE en conditions opérationnelles.

- La sécurité des systèmes d'information :

La DRCI définit la politique de sécurité de l'information du Groupe, la décline pour l'Etablissement Public et en coordonne la mise en œuvre au sein des directions et du GIE Informatique CDC. L'ensemble du corpus a été refondu et publié en 2014. Les objectifs de sécurité des systèmes d'information portent sur la disponibilité des systèmes, l'intégrité des données, leur confidentialité et la preuve (ou non-répudiation) de leur transmission, éléments réunis sous l'acronyme DICP (Disponibilité, Sécurité, Intégrité, Confidentialité). Le programme de mise en œuvre de la sécurité des systèmes d'information est désormais piloté par le Comité Stratégique des Systèmes d'Information (CSSI) à raison de deux réunions par an.

La DRCI émet, de manière systématique, un avis sur les risques liés à la sécurité des systèmes d'information sur chaque projet SI mené par l'Etablissement public.

### **10.3 Risque juridique et fiscal**

Le risque juridique et fiscal regroupe tous les risques liés à l'ignorance, le non-respect ou l'interprétation erronée des textes et lois en vigueur et peut notamment se matérialiser au travers de contentieux, faisant suite à une défaillance dans l'application de procédures ou de réglementations.

La DRCI s'appuie sur les compétences spécialisées de la Direction juridique et fiscale du Groupe pour assurer la supervision du dispositif de contrôle permanent en matière de risque juridique et fiscal et la coordination du contrôle de la conformité au sein du Groupe.

La Direction juridique et fiscale a, ainsi, édicté des normes juridiques et fiscales dans un objectif de rationalisation et de plus grande rigueur de gestion. Ces normes sont applicables à toutes les activités opérationnelles du Groupe. En outre, afin de contribuer à la conformité juridique du Groupe, la Direction juridique et fiscale est associée aux projets impactant l'Etablissement public dès leur phase de conception.

## **COMPTES CONSOLIDES**

Elle apporte également son concours aux directions opérationnelles et aux filiales sur des dossiers juridiques et fiscaux sur l'ensemble de leurs activités et des sujets transverses, par exemple en matière de sécurisation du développement de l'informatique.

## 11. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture des comptes.



## **12. Périmètre de consolidation du groupe Caisse des Dépôts**



GROUPES / SOCIETES	31 décembre 2014			31 décembre 2013		
	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
<b>PÔLE CAISSE DES DEPOTS</b>						
<b>CAISSE DES DEPOTS</b>						
<b>CDC (SECTION GENERALE)</b>	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
GROUPE BETURE / CAP ATRIUM SASU	GLOB	100,00	99,96	GLOB	100,00	99,96
CDC ENTREPRISES VALEURS MOYENNES	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC PME CROISSANCE	EQUI Co-Ent	48,21	48,21	EQUI Co-Ent	51,54	51,54
INFORMATIQUE CDC	GLOB	99,90	99,90	GLOB	99,90	99,90
AEW EUROPE	EQUI Ent Ass	40,00	40,00	EQUI Ent Ass	40,00	40,00
SCI SARIHV	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI RIVE GAUCHE				GLOB	100,00	99,93
FONCIERE FRANKLIN	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI BOULOGNE ILOT V	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI SILOGI	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI 43 45 RUE DE COURCELLES	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI 182 RUE DE RIVOLI	GLOB	100,00	99,00	GLOB	100,00	99,00
SCI ALPHA PARK	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI PRINTEMPS LA VALETTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI CUVIER MONTREUIL				GLOB	100,00	99,50
SAS LA NEF LUMIERE	GLOB	100,00	75,00	GLOB	100,00	75,00
SAS RICHELIEU VIVIENNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI DES REGIONS	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCET	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
OPCI RIVER OUEST	EQUI Co-Ent	40,01	40,01	EQUI Co-Ent	40,01	40,01
SAS CHATEAUDUN	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SAS MALTHAZAR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS PRINTEMPS LA VALETTE II	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI MAC DONALD	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SCI FARMAN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAS PARIS NORD EST	GLOB	100,00	79,00	GLOB	100,00	79,00
SCI TOUR MERLE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI CUVIER MONTREUIL II	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	99,00
SCI INNOVATIS II	GLOB	100,00	100,00			
SCI MMV 2013	GLOB	100,00	100,00			
CDC GPI - GESTION DES PLACEMENTS IMMOBILIERS	GLOB	100,00	100,00			
<b>GROUPE ANATOL INVEST</b>						
ANATOL INVEST HOLDING FRANCE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
ANATOL INVEST HOLDING BV (PaysBas)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
PBW REAL ESTATE FUND (PaysBas)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
ATRIUM TOWER (Pologne)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
BRISTOL (Hongrie)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
IBC (République Tchèque)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
MOMPARK MFC (Hongrie)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
MYSLBEK (République Tchèque)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
PAIGE INVESTMENTS (Pologne)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
WEBC (Hongrie)	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
<b>PÔLE BANQUE ASSURANCE LA POSTE</b>						
LA POSTE	EQUI Ent Ass	26,32	26,32	EQUI Ent Ass	26,32	26,32
<b>GROUPE CNP ASSURANCES</b>						
<b>CNP ASSURANCES</b>	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
<b>FILIALES STRATEGIQUES</b>						
BVP ESPAGNE (CNP BARCLAYS VIDA Y PENSIONES) (Espagne)	EQUI Co-Ent	20,45	20,45	EQUI Co-Ent	20,45	20,45
CAIXA ASSESSORIA E CONSULTORIA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
CAIXA CAPITALIZACAO (Brésil)	EQUI Co-Ent	10,79	10,79	EQUI Co-Ent	10,79	10,79
CAIXA CONSORCIOS (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
CAIXA SAUDE (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
CAIXA SEGURADORA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
CAIXA SEGUROS HOLDING SA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
CAIXA SEGUROS PARTICIPACOES DO SUL LTDA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
CAIXA SEGUROS PARTICIPACOES SECURITARIAS LTDA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
CAIXA VIDA E PREVIDENCIA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
CNP ASFALISTIKI (Chypre)	EQUI Co-Ent	20,49	20,49	EQUI Co-Ent	20,49	20,49
CNP CYPRIALIFE (Chypre)	EQUI Co-Ent	20,49	20,49	EQUI Co-Ent	20,49	20,49
CNP CYPRUS INSURANCE HOLDINGS LTD (Chypre)	EQUI Co-Ent	20,49	20,49	EQUI Co-Ent	20,49	20,49
CNP CYPRUS TOWER LTD	EQUI Co-Ent	20,49	20,49			
CNP EUROPE LIFE (Irlande)	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
CNP HOLDING BRASIL (Brésil)	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
CNP IAM	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
CNP INSURANCE SERVICES (Espagne)	EQUI Co-Ent	38,64	38,64	EQUI Co-Ent	38,64	38,64
CNP INTERNATIONAL	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
CNP PARTNERS (ex VIDA DE SEGUROS Y REASEGUROS) (Espagne)	EQUI Co-Ent	38,64	38,64	EQUI Co-Ent	38,64	38,64
CNP PRAKTORIAKI (Grèce)	EQUI Co-Ent	20,49	20,49	EQUI Co-Ent	20,49	20,49
CNP SA DE CAPITALIZACION Y AHORRO P/ FINES DETERMINADOS (Argentine)	EQUI Co-Ent	20,45	20,45	EQUI Co-Ent	20,45	20,45
CNP SEGUROS DE VIDA (Argentine)	EQUI Co-Ent	31,28	31,28	EQUI Co-Ent	31,28	31,28
CNP UNICREDIT VITA (Italie)	EQUI Co-Ent	23,52	23,52	EQUI Co-Ent	23,52	23,52
CNP ZOIS (Grèce)	EQUI Co-Ent	20,49	20,49	EQUI Co-Ent	20,49	20,49
CSP PARTICIPACOES LTDA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
ESTALVIDA D'ASSEGURANCES Y REASSEGURANCES SA (Espagne)	EQUI Co-Ent	38,64	38,64	EQUI Co-Ent	31,03	31,03
FPC PAR CORRETORA DE SEGUROS SA (Brésil)	EQUI Ent Ass	5,29	5,29	EQUI Ent Ass	5,29	5,29
HOLDING CAIXA SEGUROS PARTICIPACOES EM SAUDE LTDA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17			
ITV	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
LA BANQUE POSTALE PREVOYANCE	EQUI Ent Ass	20,45	20,45	EQUI Co-Ent	20,45	20,45
MFPREVOYANCE SA	EQUI Co-Ent	26,58	26,58	EQUI Co-Ent	26,47	26,47
ODONTO EMPRESAS CONVENIOS DENTARIOS LTDA ( Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17			
PREVIPOSTE	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
PREVISUL (Brésil)	EQUI Co-Ent	14,82	14,82	EQUI Co-Ent	14,82	14,82
SANTANDER INSURANCE EUROPE LTD (Irlande)	EQUI Co-Ent	20,86	20,86			
SANTANDER INSURANCE LIFE LTD (Irlande)	EQUI Co-Ent	20,86	20,86			
SANTANDER INSURANCE SERVICES Irlande LTD	EQUI Co-Ent	20,86	20,86			
<b>OPCVM</b>						
CNP ACP 10 FCP	EQUI Ent Ass	20,36	20,36	EQUI Co-Ent	20,36	20,36
CNP ACP OBLIG FCP	EQUI Ent Ass	20,33	20,33	EQUI Co-Ent	20,32	20,32
ECUREUIL PROFIL 30	EQUI Co-Ent	39,16	39,16	EQUI Co-Ent	39,17	39,17
ECUREUIL PROFIL 90	EQUI Co-Ent	22,17	22,17	EQUI Co-Ent	21,75	21,75
LB.ACT.D.A. SI 5DEC				EQUI Co-Ent	40,43	40,43
LBPAM ACT. DIVERSIF 5DEC				EQUI Co-Ent	23,42	23,42
NATEXIS IONIS	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
OPCVM CAIXA CAPITALIZACAO SA (Brésil)	EQUI Co-Ent	10,79	10,79	EQUI Co-Ent	10,79	10,79
OPCVM CAIXA CONSORCIOS (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
OPCVM CAIXA SEGURADORA SA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
OPCVM CAIXA VIDA E PREVIDENCIA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
OPCVM HOLDING CAIXA SEGUROS HOLDING SA (Brésil)	EQUI Co-Ent	21,17	21,17	EQUI Co-Ent	21,17	21,17
UNIVERS CNP 1 FCP	EQUI Co-Ent	40,78	40,78	EQUI Co-Ent	40,79	40,79
VIVACCIO ACT 5DEC	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
<b>ACTIVITES IMMOBILIERES ET AUTRES</b>						
AEP 3 SCI	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
AEP 4 SCI	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
ASSURBAIL PATRIMOINE	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
ASSUR-IMMEUBLE	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
CIMO	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
CNP IMMOBILIER	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
ECUREUIL VIE DEVELOPPEMENT	EQUI Co-Ent	20,86	20,86	EQUI Co-Ent	20,86	20,86
LBP ACTIFS IMMO	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
OPCI AEP247	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
OPCI AEW IMCOM 1	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
OPCI AEW IMCOM 6	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
OPCI MTP INVEST	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
PB6	EQUI Ent Ass	20,45	20,45	EQUI Co-Ent	20,45	20,45
SICAC	EQUI Co-Ent	40,90	40,90	EQUI Co-Ent	40,90	40,90
<b>PÔLE FINANCEMENT DES ENTREPRISES</b>						
<b>GROUPE BPIFRANCE</b>						
<b>BPIFRANCE</b>						
CDCE-1	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BPIFRANCE INVESTISSEMENT	EQUI Co-Ent	49,93	49,93	EQUI Co-Ent	49,71	49,71
BPIFRANCE INVESTISSEMENT REGIONS	EQUI Co-Ent	49,71	49,71	EQUI Co-Ent	48,74	48,74
<b>BPIFRANCE PARTICIPATIONS</b>						
AVENIR ENT DVL P C3	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AVENIR ENT DVL P C4	EQUI Co-Ent	37,72	37,72			
AVENIR ENT MEZZANINE	EQUI Co-Ent	25,30	25,30			
BPIF INV REGIONS	EQUI Co-Ent	16,67	16,67			
BPIF INVESTISSEMENT	EQUI Co-Ent	49,71	49,71			
CDC ENTREPRISES CAPITAL INVESTISSEMENT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DAHER SA	EQUI Ent Ass	8,19	8,19	EQUI Ent Ass	8,55	8,55
EIFFAGE	EQUI Ent Ass	10,08	10,08	EQUI Ent Ass	10,27	10,27
ERAMET	EQUI Ent Ass	12,94	12,94	EQUI Ent Ass	12,99	12,99
ETI 2020	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
EUTELSAT COMMUNICATIONS	EQUI Ent Ass	13,04	13,04	EQUI Ent Ass	12,84	12,84

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
FCPR PART'COM	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FFI 2	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FFI 2 PRIME	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FFI 3	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FFI 3 PRIME	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FFI PARTS A	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FFI PARTS B	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FFI PARTS B PRIME	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FPMEI	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
France INVEST CROISSANCE 1	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
France INVEST CROISSANCE 2	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
France INVEST CROISSANCE 3	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
France INVEST CROISSANCE 4	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
France INVEST CROISSANCE 5	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
France INVEST REGION 1	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
France INVEST REGION 2	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
France INVEST REGION 3	EQUI Co-Ent	25,11	25,11			
France INVEST REGION 4	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
FSI EQUATION	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FSI PME PORTEFEUILLE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FTICI	EQUI Co-Ent	39,62	39,62	EQUI Co-Ent	39,62	39,62
ORANGE				EQUI Ent Ass	6,80	6,80
PART'COM	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOPROL	EQUI Ent Ass	9,38	9,38	EQUI Ent Ass	9,38	9,38
STConso (palier détenant STM consolidé à 28,07%)	EQUI Ent Ass	19,81	19,81	EQUI Ent Ass	19,81	19,81
TYROL ACQUISITION 1 & CIE SCA	EQUI Ent Ass	12,00	12,00	EQUI Ent Ass	12,00	12,00
<b>BPIFRANCE FINANCEMENT</b>	EQUI Co-Ent	44,92	44,87	EQUI Co-Ent	44,87	44,87
ALSABAIL	EQUI Ent Ass	18,28	18,28	EQUI Ent Ass	18,26	18,26
AUXI-CONSEIL	EQUI Co-Ent	44,92	44,92	EQUI Co-Ent	44,87	44,87
AUXI-FINANCES	EQUI Co-Ent	44,92	44,92	EQUI Co-Ent	44,87	44,87
AVENIR ENTREPRISE INVESTISSEMENT	EQUI Co-Ent	46,28	46,28	EQUI Co-Ent	46,24	46,24
AVENIR TOURISME	EQUI Co-Ent	47,05	47,05	EQUI Co-Ent	47,01	47,01
BPIFRANCE REGIONS	EQUI Co-Ent	44,47	44,47	EQUI Co-Ent	44,41	44,41
COMPAGNIE AUXILIAIRE BPIFRANCE	EQUI Co-Ent	44,92	44,92	EQUI Co-Ent	44,87	44,87
FCT PROXIMITE PME	EQUI Co-Ent	22,46	22,46	EQUI Co-Ent	22,43	22,43
GRAS SAVOYE AUXI ASSURANCE	EQUI Ent Ass	15,27	15,27	EQUI Ent Ass	15,26	15,26
SCI BPIFRANCE	EQUI Co-Ent	44,92	44,92	EQUI Co-Ent	44,87	44,87
<b>AUTRES ENTITES DU PÔLE FINANCEMENT DES ENTREPRISES</b>						
QUALIUM INVESTISSEMENT	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC ENTREPRISES II				GLOB	100,00	37,30
INNOVATION CAPITAL	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
UNIVERS 12	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC ELAN PME	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
CDC INTERNATIONAL CAPITAL	GLOB	100,00	100,00			
<b>PÔLE IMMOBILIER &amp; TOURISME</b>						
<b>IMMOBILIER</b>						
HOLDCO SIIC	GLOB	100,00	75,07	GLOB	100,00	75,07
<b>GROUPE ICADE</b>						
ICADE SA	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SARL EPP PERIPARC				GLOB	100,00	39,26
SAS HAVANE				GLOB	100,00	39,26
GIE ICADE MANAGEMENT ( ex SAS SOCOMIE)	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
<b>FONCIERE</b>						
LOGEMENT						
SCI PAYS DE LOIRE	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SAS SARVILEP	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
<b>PARCS TERTIAIRES</b>						
SCI 68 VICTOR HUGO	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI BASSIN NORD	EQUI Co-Ent	50,00	19,66	EQUI Co-Ent	50,00	19,63
SCI BATI GAUTIER	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI LE PARC DU MILLENAIRE	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI PDM 1	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI PDM 2	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI SEVERINE				GLOB	100,00	23,56
SARL DU NAUTILE				GLOB	100,00	39,26
SAS FONCIERE NANTEUIL				GLOB	100,00	39,26
SCI SEPAC				GLOB	100,00	39,26

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
SCI JCB2				GLOB	100,00	39,26
<b>BUREAUX France</b>						
ICADE TOUR EQHO	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI CAMILLE DESMOULINS	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI DU 1 TERRASSE BELLINI	EQUI Co-Ent	33,33	13,11	EQUI Co-Ent	33,33	13,09
SCI DU 69 BLD HAUSSMANN	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI ICADE LEO LAGRANGE	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI ICADE RUE DES MARTINETS	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI LE TOLBIAC	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI MESSINE PARTICIPATIONS	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI MORIZET	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI MONDOTTE	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI NANTERRE ETOILE PARK				GLOB	100,00	39,26
SCI GASCOGNE - BUREAUX	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI EVRY MOZART	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI EVRY EUROPEEN	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI LES TOVETS	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI POLICE DE MEAUX	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI BATIMENT SUD CENTRE HOSPITALIER PONTOISE	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SCI BSM DU CHU DE NANCY	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
SAS 21-29 RUE DES FONTANOT				GLOB	100,00	39,26
<b>COMMERCES</b>						
ICADE BRICOLAGE				GLOB	100,00	39,26
ICADE BRICOLAGE CBI				GLOB	100,00	39,26
<b>BUREAUX Allemagne</b>						
ICADE REIT BV				GLOB	100,00	39,26
ICADE REIM GERMANY GMBH				GLOB	100,00	39,26
ICADE REIM ARNULFSTRASSE MK9 GMBH				GLOB	100,00	39,26
ICADE REIM DACHAUER STRASSE GMBH				GLOB	100,00	39,26
ICADE REIM FRIESENSTRASSE HAUS 4 GMBH				GLOB	100,00	39,26
ICADE REIM GOLDSTEINSTRASSE GMBH				GLOB	100,00	39,26
ICADE REIM MERCEDESSTRASSE GMBH				GLOB	100,00	39,26
ICADE REIM SALZUFERSTRASSE GMBH				GLOB	100,00	39,26
KABALO GRUNDSTÜCKS VERWALTUNGSGESELLSCHAFT GMBH				GLOB	100,00	39,26
KABALO GRUNDSTÜCKS VERWALTUNGSGESELLSCHAFT & Co KG				GLOB	100,00	39,26
<b>EQUIPEMENT PUBLIC ET SANTE</b>						
SAS ICADE SANTE	GLOB	100,00	22,22	GLOB	100,00	22,19
<b>SERVICE - Espagne</b>						
IMMOBILIARIA DE LA CDC ESPANA				GLOB	100,00	39,26
<b>PROMOTION</b>						
<b>GRUPE ICADE PROMOTION LOGEMENT</b>						
104 Sociétés contrôlées						
70 Co-entreprises						
19 Entreprises associées						
<b>ICADE PROMOTION TERTIAIRE</b>						
14 Sociétés contrôlées						
17 Co-Entreprises						
5 Entreprises associées						
<b>SERVICES</b>						
<b>PROPERTY MANAGEMENT</b>						
ICADE PROPERTY MANAGEMENT	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
<b>CONSEILS &amp; SOLUTIONS</b>						
ICADE CONSEIL	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
ICADE EXPERTISE	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
ICADE ASSET MANAGEMENT	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
IPORTA SAS	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
ICADE TRANSACTIONS	GLOB	100,00	39,32	GLOB	100,00	39,26
<b>GRUPE SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE</b>						
SOCIETE NATIONALE IMMOBILIERE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
S2AI	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SAINTE BARBE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
SAS DES CASERTS	GLOB	100,00	97,00	GLOB	100,00	97,00
ADOMA	EQUI Ent Ass	42,74	42,74	EQUI Ent Ass	42,74	42,74
AMPERE GESTION	GLOB	100,00	100,00			

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
FONDS LE LOGEMENT INTERMEDIAIRE	EQUI Ent Ass	33,33	33,33			
<b>TOURISME</b>						
<b>GROUPE COMPAGNIE DES ALPES</b>						
<b>COMPAGNIE DES ALPES SA</b>	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
<b>HOLDING &amp; SUPPORTS</b>						
COMPAGNIE DES ALPES FINANCEMENT SNC	LOB	100,00	39,29	LOB	100,00	39,72
CDA DS SAS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
CDHA	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
INGELO	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
MONTAVAL SAS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
LOISIRS RE SA (Luxembourg)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
<b>DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL</b>						
CDA MANAGEMENT	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
CDA PRODUCTIONS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
GREVIN MONTREAL INC (Canada)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
GREVIN PRAGUE SOR (République tchèque)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
BY GREVIN (ex SWISSALP SA) (Suisse)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
<b>DOMAINES SKIABLES</b>						
CDA SKI DIFFUSION SAS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
DEUX ALPES INVEST SA (DAI)				LOB	100,00	39,72
DEUX ALPES LOISIRS SA (DAL)	LOB	100,00	38,94	LOB	100,00	38,98
SC2A (ex DEUX ALPES VOYAGES SA)	LOB	100,00	38,94	LOB	100,00	38,98
DOMAINE SKIABLE DE FLAINE SA (DSF)	LOB	100,00	32,13	LOB	100,00	32,16
DOMAINE SKIABLE DE LA ROSIERE SAS (DSR)	EQUI Ent Ass	20,00	7,94	EQUI Ent Ass	20,00	7,94
DOMAINE SKIABLE DE VALMOREL SAS (DSV)	EQUI Ent Ass	20,00	7,94	EQUI Ent Ass	20,00	7,94
DOMAINE SKIABLE DU GIFFRE SA (DSG)	LOB	100,00	32,12	LOB	100,00	32,15
GROUPE COMPAGNIE DU MONTBLANC SA	EQUI Ent Ass	37,49	14,88	EQUI Ent Ass	37,49	14,89
MERIBEL ALPINA SAS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
PIERRE ET NEIGE SA	LOB	100,00	38,94	LOB	100,00	38,98
SERRE CHEVALIER VALLEY SA	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
ADS	LOB	100,00	38,59	LOB	100,00	38,63
STE AMENAGEMENT ARVES GIFFRE SA (SAG)	LOB	100,00	32,12	LOB	100,00	32,15
STE AMENAGEMENT LA PLAGNE SA (SAP)	LOB	100,00	38,91	LOB	100,00	38,95
STE CONSTRUCTION IMMOBILIERE VALLEE DE BELLEVILLE SCI (SCIVABEL)	LOB	100,00	32,40	LOB	100,00	32,43
STE EXPLOIT RM MORZINE AVORIAZ SAS (SERMA)	EQUI Ent Ass	20,00	7,94	EQUI Ent Ass	20,00	7,94
STE EXPLOITATION VALLEE DE BELLEVILLE SAS (SEVABEL)	LOB	100,00	32,39	LOB	100,00	32,42
STE TELEPHERIQUES DE LA GRANDE MOTTE SA (STGM)	LOB	100,00	30,87	LOB	100,00	30,90
STE TELEPHERIQUES DE VAL D'ISERE SAS (STVI)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
VALBUS SAS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
<b>DESTINATIONS DE LOISIRS</b>						
AVENIR LAND SAS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
BELPARK BV (Belgique)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
CADEVI SAS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
CENTRES ATTRACTIFS JEAN RICHARD LA MER DE SABLE SAS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
CDA BRANDS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
DOLFINARIUM HARDERWIJK BV (Pays-Bas)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
ECOBIOGESTION SAS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
ECOPARCS SA				EQUI Ent Ass	51,02	35,30
FRANCE MINIATURE SAS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
FUTURUSCOPE DESTINATION SA	LOB	100,00	32,35	LOB	100,00	32,36
PARC FUTURUSCOPE	LOB	100,00	32,35	LOB	100,00	32,36
GREVIN & CIE SA	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
GREVIN DEUTSCHLAND GMBH (Allemagne)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
HARDERWIJK HELLENDORN HOLDING BV (Pays-Bas)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
IMMOFLOR NV (Belgique)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
LOOPING HOLDING SAS				EQUI Ent Ass	26,91	10,69
MUSEE GREVIN SA	LOB	100,00	38,05	LOB	100,00	38,09
PARC AGEN SAS	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
PREMIER FINANCIAL SERVICES BV (Belgique)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
SAFARI AFRICAINE DE PORT SAINT-PERE SA	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
WALIBI WORLD BV (Pays-Bas)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
WALIBI HOLLAND (Pays-Bas)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
WALIBI HOLIDAYPARK (Pays-Bas)	LOB	100,00	39,69	LOB	100,00	39,72
<b>GROUPE SANTOLINE</b>						
<b>GROUPE SANTOLINE</b>	EQUI Ent Ass	33,87	33,87	EQUI Ent Ass	33,87	33,87
<b>PÔLE INFRASTRUCTURE, TRANSPORT &amp; ENVIRONNEMENT</b>						

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
AQUALTER	EQUI Co-Ent	52,00	52,00	EQUI Co-Ent	52,00	52,00
CDC INFRASTRUCTURE	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
VERDUN PARTICIPATIONS 1	EQUI Ent Ass	49,00	49,00	EQUI Ent Ass	49,00	49,00
COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE	EQUI Ent Ass	33,20	33,20	EQUI Ent Ass	33,20	33,20
SECHE ENVIRONNEMENT	EQUI Ent Ass	20,15	20,15	EQUI Ent Ass	20,15	20,15
CDC CLIMAT	GLOB	100,00	100,00	GLOB	100,00	100,00
<b>GROUPE EGIS</b>						
<b>EGIS SA</b>	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
<b>FRANCE</b>						
ACOUSTB	GLOB	100,00	44,49	GLOB	100,00	44,49
AIRPORT AERONAUTICAL EQUIPMENT	ENT COMM	45,00	33,70	ENT COMM	45,00	33,70
ATELIER VILLES ET PAYSAGES	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
BUREAU TECHNIQUE MEDITERRANEE (BTM)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,87
EASYTRIP France SAS	GLOB	100,00	73,67			
EGIS AIRPORT OPERATION	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ASSET MANAGEMENT SOLUTIONS	GLOB	100,00	74,88			
EGIS AVIA	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS ANTILLES GUYANE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS CENTRE OUEST	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS GRAND EST	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS INTERNATIONAL	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS MANAGEMENT	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS MEDITERRANEE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS NORD	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS OCEAN INDIEN	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS RHONE ALPES	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS SUD OUEST	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BDPA				GLOB	100,00	74,88
EGIS CONCEPT	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS CONSEIL	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS CONSEIL BATIMENTS	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS EASYTRIP SERVICES SA	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS EAU	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ENERGIE SYSTEMES				GLOB	100,00	74,88
EGIS ENGINEERING	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS EXPLOITATION AQUITAINE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS France	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS HOLDING BATIMENT INDUSTRIE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS INDUSTRIES	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS INFORMATIQUE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS INGENIERIE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS INTERNATIONAL	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS MOBILITE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PORTS	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS SA	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS RAIL	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION SA	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROUTE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS STRUCTURES ET ENVIRONNEMENT	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS INVESTMENT PARTNERS - France (ex EGIS Investment Partners)	GLOB	100,00	37,64	GLOB	100,00	74,88
ENGAGE	EQUI Ent Ass	25,00	18,72	EQUI Ent Ass	25,00	18,72
ENIA	EQUI Ent Ass	90,00	67,39	EQUI Ent Ass	25,00	18,72
ETUDES BATIMENTS INGENIERIE (EBI)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
GUIGUES ENVIRONNEMENT				GLOB	100,00	74,88
INGESUD	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
JEAN MULLER INTERNATIONAL	GLOB	100,00	74,87	GLOB	100,00	74,87
MFI SAS	EQUI Ent Ass	33,34	24,96	EQUI Ent Ass	33,34	24,96
OTH INTERNATIONAL				GLOB	100,00	74,85
PARK + PARKINGS SECURISES POIDS LOURDS	EQUI Co-Ent	40,00	29,95	EQUI Co-Ent	40,00	29,95
ROUTALIS SAS	GLOB	100,00	52,42	GLOB	100,00	52,42
SEGAP SA	ENT COMM	50,00	37,44	ENT COMM	50,00	37,44
SEP A63	ENT COMM	80,00	59,90	ENT COMM	80,00	59,90
SEP EGIS RAIL	EQUI Co-Ent	70,00	52,42			
SINTRA	GLOB	100,00	74,87	GLOB	100,00	74,88
SOCIETE D'ASSISTANCE ET DE CONSEIL INDUSTRIEL	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
SOCIETE DU METRO DE MARSEILLE (SMM)	GLOB	100,00	74,87	GLOB	100,00	74,88
SOCIETE NOUVELLE INGEROUTE	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
SOFREAVIA SERVICE SA	GLOB	100,00	74,86	GLOB	100,00	74,86
TOLLSYS	GLOB	100,00	52,42			
WIND-IT DEVELOPPEMENT	EQUI Co-Ent	50,00	37,44			

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
<b>ETRANGER</b>						
AERIA (Côte d'Ivoire)	EQUI Ent Ass	21,46	16,07	EQUI Ent Ass	35,00	26,21
AEROSERVICE (Brésil)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
ARGE PPP FOE (Autriche)	ENT COMM	40,00	29,95	ENT COMM	40,00	29,95
ATTIKES DIADROMES LTD (Grèce)	EQUI Ent Ass	20,00	14,98	EQUI Ent Ass	20,00	14,98
AUTOBAHN + A8 GMBH (Allemagne)	EQUI Ent Ass	5,00	3,74	EQUI Ent Ass	5,00	3,74
AUTOBAHN + SERVICES GMBH (Allemagne)	GLOB	100,00	50,17	EQUI Co-Ent	56,00	41,93
AUTOSTRADA EXPLO EKSPLOATACJA (AES) (Pologne)	EQUI Co-Ent	34,71	25,99	EQUI Co-Ent	34,71	25,99
BIKE U SP ZOO (Pologne)	GLOB	100,00	67,39			
BONAVENTURA STRASSENHALTUNG GMBH (Autriche)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
CAOG AIRPORT OPERATIONS LTD (Chypre)	ENT COMM	36,00	26,96	ENT COMM	36,00	26,96
CEL TRAK LTD (Irlande)	EQUI Ent Ass	22,22	16,64	EQUI Ent Ass	22,22	16,64
CONTIR SRL (Italie)	GLOB	100,00	44,55	GLOB	100,00	52,42
DES Autostrada Spain SL (Espagne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
DES Srl (Italie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EASYTRIP SERVICES CORPORATION (Philippines)	EQUI Co-Ent	50,00	37,44	GLOB	100,00	74,88
EASYTRIP SERVICES IRELAND LTD (Irlande)	EQUI Co-Ent	50,00	37,44	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
EAZY PASS LTD (Irlande)				EQUI Co-Ent	50,00	37,44
EGIS ALGERIE SPA (Algérie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BATIMENTS MAROC (Maroc)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BEIJING ENGENNEERING CONSULTING (Chine)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS BULGARIE EAD (Bulgarie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS CAMEROUN (Cameroun)	GLOB	100,00	74,83	GLOB	100,00	74,83
EGIS DO BRASIL (Brésil)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS EYSER (Espagne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS INDIA Consulting Engineers Private Limited (Inde)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS INDONESIA (Indonésie)	GLOB	100,00	41,18	GLOB	100,00	41,18
EGIS INFRAMAD (Madagascar)	GLOB	100,00	53,16	GLOB	100,00	53,16
EGIS INFRASTRUCTURE MANAGEMENT INDIA (Inde)	EQUI Co-Ent	44,00	32,95	EQUI Co-Ent	44,00	32,95
EGIS INVESTMENT PARTNERS - A8 (Luxembourg)	GLOB	100,00	19,71	GLOB	100,00	19,71
EGIS INVESTMENT PARTNERS - INFRASTRUCTURE (Luxembourg)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,13
EGIS INVESTMENT PARTNERS - M25 (Luxembourg)	GLOB	100,00	14,98	GLOB	100,00	14,98
EGIS INVESTMENT PARTNERS PHILIPPINES INC	GLOB	100,00	40,44			
EGIS INVESTMENT SARL (Luxembourg)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS KENYA	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS LAGAN SERVICES (Irlande)	EQUI Co-Ent	50,00	37,44	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
EGIS MONACO	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS POLAND SP Zoo(Pologne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS POLSKA INZINIERIA Z ORGRANICZONAQ	GLOB	100,00	74,88			
EGIS PROJECTS ASIA PACIFIC PTY LTD (Australie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS CANADA INC (Canada)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS IRELAND LTD (Irlande)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS PHILIPPINES (Philippines)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJECTS POLSKA (Pologne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS PROJETS INCORPORATION (Etats-Unis)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS RAIL ISRAËL (Israël)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS RAIL PTE (Singapour)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS RAIL SL (Espagne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD & TUNNEL OPERATIONS IRELAND LTD (Irlande)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION AUSTRALIA PTY LTD (Australie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION CROATIA (Croatie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION INDIA (Inde)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION PHILIPPINES (Philippines)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION POLOGNE (Pologne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS TUNEL ISLETMECILIGI A.S. (ex EGIS Road Operation Turquie) (Turquie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROAD OPERATION UK (Grande-Bretagne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EGIS ROMANIA (Roumanie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
ENGLAND TIR SPA (Italie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EP INFRASTRUKTURPROJEKTENTWICKLUNG (Autriche)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
EUROPEAN NUCLEAR DECOMMISSION (Pays Bas)				GLOB	100,00	38,19
FIRSTROUTE (Irlande)				GLOB	100,00	74,88
GSI (Inde)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
HeBra HOLDING GmbH (Allemagne)	GLOB	100,00	73,67	GLOB	100,00	73,67
HELIOS (Angleterre)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
HERMES AIRPORTS LTD (Chypre)	EQUI Ent Ass	20,00	14,98	EQUI Ent Ass	20,00	14,98
HOLDING ENGLAND TIR GROUP SPA ( Italie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
IJSBREKER ICT BV (Pays-Bas)	EQUI Ent Ass	49,19	36,83	EQUI Ent Ass	49,19	36,83
ISIS BELGIQUE (Belgique)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
ITS ROAD SERVICES LTD (Irlande)	EQUI Co-Ent	50,00	37,44	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
JMI PACIFIC (Thaïlande)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
LEM ANTWERPEN (Belgique)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
LEM OOSTENDE (Belgique)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
LENC (Brésil)	GLOB	100,00	67,39			
M6 TOLNA USEMELTETO KFT (ex M6 Tolna Exploitation Hongrie) (Hongrie)	EQUI Co-Ent	52,00	38,94	EQUI Co-Ent	52,00	38,94
MIDLINK M7/M8 LTD (Irlande)	GLOB	100,00	50,17	GLOB	100,00	50,17
NEW MOBILITY VENTURE	EQUI Co-Ent	40,00	29,95			
NORTHLINK M1 LTD (Irlande)	GLOB	100,00	50,17	GLOB	100,00	50,17

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
OPERS CUT (Portugal)	GLOB	100,00	52,42	GLOB	100,00	52,42
ROAD SAFETY OPERATION IRELAND LTD (Irlande)	EQUI Co-Ent	42,00	31,45	EQUI Co-Ent	42,00	31,45
SEMALY IRELAND (Irlande)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
SEMALY PORTUGAL (Portugal)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
SEMALY UK (Grande Bretagne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
SOUTHLINK N25 LTD (Irlande)	GLOB	100,00	50,17	GLOB	100,00	50,17
STALEXPORT TRANSROUTE AUTOSTRADA (Pologne)	EQUI Co-Ent	45,00	33,70	EQUI Co-Ent	45,00	33,70
TMC (Philippines)	EQUI Co-Ent	34,00	25,46	EQUI Co-Ent	34,00	25,46
TRANS CANADA FLOW TOLLING INC (Canada)	EQUI Co-Ent	50,00	37,44	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
TRANS FINANCE BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
TRANSLINK INVESTMENT (Australie)	EQUI Co-Ent	50,00	37,44	EQUI Co-Ent	50,00	37,44
TRANSPASS BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
TRANSPASS HOLDING BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
TRANSPASS INTERNATIONAL BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
TRANSPASS SERVICES BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
TRANSROUTE UK LTD (Grande-Bretagne)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
VAT SOLUTIONS Spa (Italie)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
VEGA ENGENHARIA LTDA (Brésil)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
VERSLUIS INTERNATIONAL TAXES BV (Pays-Bas)	GLOB	100,00	74,88	GLOB	100,00	74,88
VIA4 SA	EQUI Co-Ent	45,00	33,70	EQUI Co-Ent	45,00	33,70
<b>GROUPE TRANSDEV</b>						
<b>Transdev group</b>	<b>EQUI Co-Ent</b>	<b>50,00</b>	<b>50,00</b>	<b>EQUI Co-Ent</b>	<b>50,00</b>	<b>50,00</b>
<b>ALGERIE</b>						
VEOLIA TRANSPORT PILOTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>ALLEMAGNE</b>						
ALPINA IMMOBILIEN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AWV AHRWEILER VERKEHRS GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BAYERISCHE OBERLANDBAHN GMBH IG	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BAYERISCHE REGIOBAHN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BUSTOURISTIK TONNE GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DEUTSCHE TOURING GMBH	EQUI Ent Ass	10,39	10,39	EQUI Co-Ent	10,39	10,39
DILLS REISEN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EISENBAHNWERKSTATT GESELLSCHAFT MBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EURAILCO VERWALTUNGSGESELLSCHAFT MBH NEW				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EUROLINES FRANKFURT	EQUI Ent Ass	10,39	10,39	EQUI Ent Ass	10,39	10,39
GRIENSTEIDL GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HABUS GMBH VERKEHRSBETRIEBE	EQUI Co-Ent	25,50	25,50	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
HEIDENHEIMER VERKEHRSGESELLSCHAFT MBH	EQUI Co-Ent	37,42	37,42	EQUI Co-Ent	37,42	37,42
KSA VERWALTUNG GMBH AUGSBURG	EQUI Co-Ent	24,50	24,50	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
KSI GMBH & CO.KG AUGSBURG	EQUI Co-Ent	24,50	24,50	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
MITTELREINISCHER VERKEHRSBETRIEB GMBH	EQUI Co-Ent	45,00	45,00	EQUI Co-Ent	45,00	45,00
MOVE ON TELEMATIC SERVICE GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NASSAUISCHE VERKEHRS-GESELLSCHAFT MBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NBRB TEILE- UND LOGISTIK GMBH	EQUI Co-Ent	33,35	33,35	EQUI Co-Ent	33,35	33,35
NIEDERSCHLESISCHE VERKEHRSGESELLSCHAFT	EQUI Co-Ent	42,50	42,50	EQUI Co-Ent	42,50	42,50
NORDDEUTSCHE VERKEHRSBETRIEBE GMBH	EQUI Co-Ent	32,50	32,50	EQUI Co-Ent	32,50	32,50
NORD-OSTSEEBAHN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NORDWESTBAHN GMBH	EQUI Co-Ent	32,00	32,00	EQUI Co-Ent	32,00	32,00
NUTZFAHRZEUGZENTRUM MITTELREIN GMBH	EQUI Co-Ent	47,45	47,45	EQUI Co-Ent	47,45	47,45
OBERLANDBAHN FAHRZEUGBEREITSTELLUNGSGMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OMNIBUS-VERKEHR RUOFF GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OSTSEELAND VERKEHR GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	35,00	35,00
PALATINABUS GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PERSONENVERKEHR GMBH MÜRITZ (PVM)	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	35,00	35,00
RHEIN-BUS VERKEHRSBETRIEB GMBH	EQUI Co-Ent	25,50	25,50	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
RHEIN-MOSEL-VERKEHRSGESELLSCHAFT MBH	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
ROHDE VERKEHRSBETRIEBE GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAX-BUS EILENBURGER BUSVERKEHR GMBH	EQUI Co-Ent	28,00	28,00	EQUI Co-Ent	28,00	28,00
SCHAUMBURGER VERKEHRS-GESELLSCHAFT MBH	EQUI Co-Ent	25,50	25,50	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
STADTBUS SCHWÄBISCH HALL GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SVP STADTVERKEHR PFORZHEIM GMBH & CO. KG				EQUI Co-Ent	25,50	25,50
TAETER-TOURS GMBH	EQUI Co-Ent	25,50	25,50	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
TRANSREGIO DEUTSCHE REGIONALBAHN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR NIEDERSACHSEN/WESTFALENG	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR OSTWESTFALEN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR PERSONALSERVICE GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR REGIO GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR REGIO OST GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR RHEINLAND GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR RHEIN-MAIN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR SACHSEN-ANHALT GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR SERVICE OST GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00



GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
VEOLIA VERKEHR STADT GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR SÜD-WEST GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR UND SERVICE WEST GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA VERKEHR WEST GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSBETRIEB LAHN DILL GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSBETRIEB RHEIN EIFEL MOSEL GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSBETRIEB RHEIN LAHN GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSBETRIEB RHEIN WESTERWALD GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERKEHRSGESELLSCHAFT GORLITZ GMBH	EQUI Co-Ent	24,50	24,50	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
WEST-BUS GMBH	EQUI Co-Ent	24,50	24,50	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
WÜRTTEMBERGISCHE EISENBAHN-GESELLSCHAFT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>AUSTRALIE</b>						
ACN 105 260 099	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BRISBANE FERRIES	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
BUSLINK VIVO PTY LTD	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
CONNEX MELBOURNE PTY LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HARBOUR CITY FERRIES	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
MAINCO MELBOURNE PTY LTD	EQUI Co-Ent	15,00	15,00	EQUI Co-Ent	15,00	15,00
METROLINK	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SHORELINK	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AUSTRALASIA P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AUSTRALIA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV BRISBANE FERRIES P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV FERRIES SYDNEY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MELBOURNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NSW SOUTH P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV QUEENSLAND P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SOUTH WEST P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SYDNEY P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV TSL P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV VICTORIA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV WA P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VIVO CONNECT PTY LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>AUTRICHE</b>						
VEOLIA VERKEHR ÖSTERREICH GMBH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>BELGIQUE</b>						
A. DE VOEGHT & CO BVBA				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS & AUTOCARS GEORGES SPRL				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS EN AUTOCARBEDRIJF REIZEN DE VALK N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS VERLEYEN N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUSBEDRIJF G. MEBIS & CO. N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUSSEN EN AUTOCARS ACHIEL WEYN EN ZONEN N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS DE POLDER N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
B&C				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BUS DE POLDER N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DE DUIJNEN N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GEENENS BUS & CAR N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GEENENS N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GRUSON AUTOBUS N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HADEP N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HEIDEBLOEM N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KATRIVA N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
R. MELOTTE & CO. N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
V.B.M.N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VAN COILLIE N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VAN PEE INVEST N.V.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT BELGIUM NV				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERVOERBEDRIJF GEBROEDERS DE VOS BVBA				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YPRABUS S.A.				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>CANADA</b>						
VEOLIA TRANSDEV CANADA INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSDEV QUEBEC INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION SERVICES CANADA INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YORK BRT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>CHILI</b>						
REDBUS URBANO SA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT CHILE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>CHINE</b>						
ANQING ZHONGBEI BUS CO., LTD	EQUI Co-Ent	9,94	9,94	EQUI Co-Ent	9,94	9,94
HONG KONG ENGINEERING	EQUI Co-Ent	25,00	25,00			
HONG KONG TRAMWAYS LIMITED	EQUI Ent Ass	24,75	24,75	EQUI Co-Ent	27,50	27,50
HUAIBEI ZHONGBEI BUS CO., LTD.	EQUI Co-Ent	7,01	7,01	EQUI Co-Ent	7,01	7,01

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
HUAINAN ZHONGBEI BUS CO., LTD	EQUI Co-Ent	11,20	11,20	EQUI Co-Ent	11,20	11,20
MAANSHAN ZHONGBEI BUS CO., LTD				EQUI Co-Ent	8,09	8,09
NANJING ZHONGBEI	EQUI Co-Ent	13,48	13,48	EQUI Co-Ent	13,48	13,48
SHENYANG TRAM	EQUI Co-Ent	12,25	12,25	EQUI Ent Ass	12,25	12,25
VEOLIA TRANSPORT CHINA LTD HK	EQUI Co-Ent	27,50	27,50	EQUI Co-Ent	27,50	27,50
VT RATP CHINA	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
VT RATP CONSULTING CO. LTD	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
<b>COLOMBIE</b>						
CITY MOVIL	EQUI Co-Ent	12,05	12,05	EQUI Co-Ent	12,05	12,05
CONEXION MOVIL	EQUI Co-Ent	15,54	15,54	EQUI Co-Ent	15,54	15,54
STÉ INTERNATIONALE DE TRANSPORT MASSIVO	EQUI Co-Ent	19,25	19,25	EQUI Co-Ent	19,25	19,25
<b>CORÉE</b>						
SEOUL LINE 9	EQUI Co-Ent	22,00	22,00	EQUI Co-Ent	22,00	22,00
VEOLIA TRANSPORT KOREA	EQUI Co-Ent	27,50	27,50	EQUI Co-Ent	27,50	27,50
VT RATP KOREA	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
<b>CROATIE</b>						
TOURING CROATIA	EQUI Ent Ass	10,39	10,39	EQUI Co-Ent	10,39	10,39
<b>ESPAGNE</b>						
CORPORACION JEREZANA TRANSPORTES URBANOS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
DETREN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
EUROLINES PENINSULAR	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
FCC-CONNEX CORPORACION SL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
MOVEBUS	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
TENEMETRO	EQUI Co-Ent	30,00	30,00	EQUI Co-Ent	30,00	30,00
TRANSDEV ESPANA SL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
UTE TRAMBAIX	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	16,50	16,50
UTE TRAMBESOS	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	16,50	16,50
VIAJES EUROLINES	EQUI Co-Ent	18,75	18,75	EQUI Co-Ent	18,75	18,75
VT Espagne	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>ÉTATS-UNIS</b>						
10 - 10 TAXI AR, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
10 - 10 TAXI FL 1, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
10 - 10 TAXI MN, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
10 - 10 TAXI NY, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
10 - 10 TAXI TX 1, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
10 - 10 TRANSPORTATION, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
AIRLINES ACQUISITION CO., INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AIRPORT LIMOUSINE SERVICE, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AJELO	EQUI Co-Ent	42,50	42,50			
ASSOCIATED CAB, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ATC PARTNERS LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ATC/VANCOM OF ARIZONA, LIMITED PARTNERSHIP	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BELLE ISLE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BLUE BOOTH, INC	EQUI Co-Ent	42,00	42,00	EQUI Co-Ent	42,00	42,00
BLUE VAN LEASING CORPORATION	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CAMELBACK INSURANCE (GUERNSEY) LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CENTRAL CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CENTURY CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHAMPION CAB COMPANY, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHECKER AIRPORT TAXI, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHECKER CAB ASSOCIATION, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHECKER YELLOW CAB OF JACKSONVILLE, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHOICE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIRCLE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CLASSIC CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CLEARWATER TRANSPORTATION, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
CLOUD 9 SHUTTLE, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COAST CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COLONIAL CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COLORADO CAB COMPANY, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COMPUTER CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX RAILROAD LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CORDIAL CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DENVER AIRPORT SHUTTLE SERVICES, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DULLES TRANSPORTATION PARTNERSHIP	EQUI Co-Ent	30,00	30,00	EQUI Co-Ent	30,00	30,00
ENVIROCAB, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GOLDEN TOUCH TRANSPORTATION OF NEW YORK, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GOLDEN TOUCH TRANSPORTATION OF THE DISTRICT OF COLUMBIA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GREEN TOMATO CARS DC, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GREEN TOMATO CARS VA, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
HOUSTON O & M LLC	EQUI Co-Ent	35,00	35,00	EQUI Co-Ent	35,00	35,00
HUNTLEIGH TRANSPORTATION SERVICES LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
INTELLIRIDE LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
JIMMY'S CAB, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KANSAS CITY LIMOUSINE LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KANSAS CITY SHUTTLE LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KANSAS CITY TAXI LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MASSACHUSETTS BAY COMMUTER RAILROAD LLC	EQUI Co-Ent	30,00	30,00	EQUI Co-Ent	30,00	30,00
MINI BUS SYSTEMS, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
NATIONAL HARBOR TRANSPORTATION SERVICES LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OAK STREET SALES, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OLD DOMINION TRANSIT MANAGEMENT COMPANY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PITTSBURGH CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PHOENIX TRANSIT JOINT VENTURE (ex PITTSBURGH TRANSIT JOINT VENTURE)	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PITTSBURGH TRANSPORTATION COMPANY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PITTSBURGH TRANSPORTATION GROUP CHARTER SERVICES, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PROFESSIONAL FLEET MANAGEMENT LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PROFESSIONAL TRANSIT MANAGEMENT, LTD.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PROFESSIONAL TRANSIT SOLUTIONS LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM BROKERAGE SERVICES, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF ASHEVILLE, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF ATTLEBORO, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF BOISE, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF CAPE COD, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF DUTCHESS COUNTY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF GEORGIA, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF JACKSON, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF RACINE, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF TUCSON, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF WAUKESHA, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM OF WILMINGTON, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTM PARATRANSIT OF TUCSON, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RAYRAY CAB COMPANY, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RDSM TRANSPORTATION	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
REGIONAL TRANSIT AUTHORITY TRANSIT SERVICES, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SACRAMENTO TRANSPORTATION, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAFETY CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCOUT CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SE FLORIDA TRANSPORTATION, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SECURE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SELECT CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SENTINEL CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SERENE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SERVICE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SFO AIRPORTER, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK CHARTERS, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK LEASING LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK LUXURY LIMOUSINE LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK TAXI OF FORT COLLINS, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHAMROCK TRANS LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLE ASSOCIATES LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLE EXPRESS, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT ARIZONA JOINT VENTURE	EQUI Co-Ent	32,50	32,50	EQUI Co-Ent	32,50	32,50
SHUTTLEPORT CALIFORNIA LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT CONNECTICUT LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT DC LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT FLORIDA LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SHUTTLEPORT SERVICES ARIZONA LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SKYLINE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SPENCER LEASING LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SPLIT	EQUI Co-Ent	42,50	42,50	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUN TAXICAB ASSOCIATION, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUNRISE CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPER SHUTTLE INTERNATIONAL INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPER TRANSPORTATION OF FLORIDA, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERIOR CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE ARIZONA, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE ATLANTA, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE DALLAS FORT WORTH, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE FRANCHISE CORPORATION	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE INTERNATIONAL DENVER, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE LAS VEGAS, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE LEASING, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE LOS ANGELES, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE LOUISIANA, LLC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE OF HOUSTON, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE OF MINNESOTA, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE OF PENNSYLVANIA, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE ORANGE COUNTY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE RALEIGH-DURHAM, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERSHUTTLE SAN FRANCISCO, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
SUPERSHUTTLE TENNESSEE, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPERTAXI, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUPREME CAB COMPANY, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TEMPE ARIZONA VF JOINT VENTURE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
THE LIMO, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
THE YELLOW CAB COMPANY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
THE YELLOW CAB COMPANY OF PITTSBURGH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
UNIFIED DISPATCH, LLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION MAINTENANCE AND INFRASTRUCTURE, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION ON DEMAND INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION RAILROAD, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION SERVICES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WASHINGTON SHUTTLE, INC.	EQUI Co-Ent	45,00	45,00	EQUI Co-Ent	45,00	45,00
YC HOLDINGS, INC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YELLOW CAB ASSOCIATION, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YELLOW TAXI ASSOCIATION, INC.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>DANEMARK</b>						
TOURING SCANDINAVIA	EQUI Ent Ass	10,39	10,39	EQUI Co-Ent	10,39	10,39
<b>FINLANDE</b>						
VEOLIA TRANSPORT ESPOO OY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT FINLAND OY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT TAMPERE OY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT VANTAA OY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT WEST OY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WESTERLINES AB OY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>FRANCE</b>						
AERO PISTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AEROPASS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AIRCAR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ALBATRANS	EQUI Ent Ass	28,78	28,78	EQUI Ent Ass	28,78	28,78
ALISO VOYAGES	EQUI Co-Ent	32,98	32,98	EQUI Co-Ent	32,98	32,98
ALTIBUS	EQUI Co-Ent	32,98	32,98	EQUI Co-Ent	32,98	32,98
ANTRAS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
ARY	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
ATRIOM DE BEAUVAISIS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
ATRIOM DU COMPIEGNOIS	EQUI Co-Ent	47,94	47,94	EQUI Co-Ent	47,94	47,94
AUTOBUS AIXOIS	EQUI Co-Ent	49,92	49,92	EQUI Co-Ent	49,92	49,92
AUTOBUS ARTESIENS	EQUI Co-Ent	49,96	49,96	EQUI Co-Ent	49,90	49,90
AUTOBUS AUBAGNAIS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS AURELIENS	EQUI Co-Ent	34,83	34,83	EQUI Co-Ent	34,83	34,83
AUTOBUS DE L'ETANG	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS DU FORT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOBUS MARNE-LA-VALLÉE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS ALIZES	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
AUTOCARS CHAMBON-GROS				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS DARCHE-GROS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS DE L'AVESNOIS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
AUTOCARS SABARDU	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUTOCARS TOURNEUX	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AUXERROIS MOBILITES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BESANÇON MOBILITÉ	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BIEVRE BUS MOBILITES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BRAVO PISTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BREMOND	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BUS DE L'ETANG DE BERRE	EQUI Co-Ent	49,85	49,85	EQUI Co-Ent	49,85	49,85
BUS EST	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
C.A.P.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CABARO	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CAP PAYS CATHARE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CARBU WASH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CARS D'ORSAY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CARS DU PAYS D'AIX	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CEA TRANSPORTS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CFTA CENTRE OUEST	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CFTA PUY DE DÔME	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CFTA RHONE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CFTA SA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CFTI	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CHARLIPISTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHARTRES MOBILITE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHEMIN DE FER DE LA MURE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIE ARMORICAINE DE TRANSPORTS	EQUI Co-Ent	49,95	49,95	EQUI Co-Ent	49,95	49,95
CIE DES AUTOCARS DE TOURAINE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CIE DES TR COLLECTIF DE L'OUEST PARISIEN	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
CIE DES TRANSPORTS DU PAYS DE VANNES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIE GENERALE DE TOURISME ET HOTELLERIE				EQUI Co-Ent	33,00	33,00
CIE OCEANE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIE PARC ET PASSEURS MONT ST-MICHEL	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CIE SAINT QUENTINOISE DE TRANSPORTS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CITABUS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CIRCUL AIR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CITEBUS DES 2 RIVES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CITRAM AQUITAINE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CITRAM PYRÉNÉES	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
CITYWAY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CLOS PIERVIL	EQUI Co-Ent	49,92	49,92	EQUI Co-Ent	49,92	49,92
COMPAGNIE DES BACS DE LOIRE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COMPAGNIE DES TRANSPORTS DE LA RIVIERA				EQUI Co-Ent	49,97	49,97
COMPAGNIE FERROVIAIRE SUD FRANCE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COMPTOIRS DU SUD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX LCB	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
CONNEX NANCY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COURRIERS AUTOMOBILES PICARDS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COURRIERS DE L'AUBE	EQUI Co-Ent	48,92	48,92	EQUI Co-Ent	48,92	48,92
COURRIERS DE SEINE-ET-OISE	EQUI Co-Ent	49,70	49,70	EQUI Co-Ent	49,70	49,70
CREUSOT MONTCEAU TRANSPORTS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CROLARD SA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CTPO	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
DUNAND				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EAP	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ECAUMOBILITÉ	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
ENEZ EDIG	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EQUIVAL SAS NEW	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ESPACES SA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ESTEREL CARS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EURE-ET-LOIR MOBILITE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EUROLINES FRANCE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
EUROPE AUTOCAR	EQUI Co-Ent	49,99	49,99	EQUI Co-Ent	49,99	49,99
FERRYTOUR				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FNM2	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
FRIOUL IF EXPRESS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
GE CIR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GIE TRANSDEV FORMATION				EQUI Co-Ent	22,50	22,50
GREENTOMATOCARS	EQUI Co-Ent	22,50	22,50	EQUI Co-Ent	22,50	22,50
GREENTOMATOCARS LEASING	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	49,65	49,65
GUICHARD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HANDILIB				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
IBERFRAN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
IBEROLINES	EQUI Co-Ent	6,36	6,36	EQUI Co-Ent	6,36	6,36
INTERPISTE	EQUI Co-Ent	12,71	12,71	EQUI Co-Ent	12,71	12,71
INTERVAL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
JV VT RATP	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KERDONIS	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
KUNEGEL SA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LA MARE AU MOULIN (SCI)	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
LAON MOBILITE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES AUTOCARS BLANCS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES CARS ROSE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES COURRIERS DE LA GARONNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LES LIGNES DU VAR	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
LES MELEZES	EQUI Co-Ent	49,78	49,78	EQUI Co-Ent	49,78	49,78
LES RUBANS BLEUS	EQUI Co-Ent	49,91	49,91	EQUI Co-Ent	49,91	49,91
L'IMMOBILIERE DES FONTAINES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LITTORAL NORD AUTOCAR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MANU-PISTE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
MARTIN FRERES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MECA PISTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MÉDITERRANÉENNE CONSIGNATION MANUTENTION	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MELVAN				EQUI Co-Ent	33,00	33,00
MERCUR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MOBILITE ET SERVICES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MONEGER	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
MONTBLANC BUS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
MOUVIDEES	EQUI Co-Ent	37,45	37,45	EQUI Co-Ent	37,45	37,45
MUSSO	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
N°4 MOBILITES	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
OCECARS	EQUI Co-Ent	48,27	48,27	EQUI Co-Ent	48,27	48,27
ODULYS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
PASSAGERS PÔLE SERVICES	EQUI Co-Ent	27,50	27,50	EQUI Co-Ent	27,50	27,50
PAYS D'OC MOBILITES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PLATEFORME COMPTABLE IDF POLE 77	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PÔLE ILE-DE-FRANCE IMMOBILIER AND FACILITIES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
PREVOST	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
PROGETOURS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PROXIWAY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RAPIDES DE BOURGOGNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RAPIDES DE CÔTE D'AZUR	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
RAPIDES DE LA MEUSE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
RAPIDES DE SAÔNE-ET-LOIRE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RAPIDES DU LITTORAL	EQUI Co-Ent	49,92	49,92	EQUI Co-Ent	49,92	49,92
RAPIDES DU VAL DE LOIRE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RHÔNEXPRESS MEE	EQUI Ent Ass	14,10	14,10	EQUI Ent Ass	14,10	14,10
RMTT	EQUI Co-Ent	35,70	35,70	EQUI Co-Ent	35,70	35,70
R'ORLY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SAGEB	EQUI Co-Ent	24,50	24,50	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
SAINT-QUENTIN MOBILITÉ	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI 19 RUE DES SOURCES				EQUI Co-Ent	49,50	49,50
SCI DE LA LAVANDE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SCI LE PRÉ BOUDROT	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
SCI MARAIS BELLENE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SEGAR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SEM AAAS	EQUI Co-Ent	24,98	24,98	EQUI Co-Ent	24,98	24,98
SENONAIS MOBILITES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SERI 49	EQUI Co-Ent	47,49	47,49	EQUI Co-Ent	47,49	47,49
SETAO				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SETRA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SITE.OISE	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
SMEA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SNA AJACCIENS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SNC MASSILIA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SNCM	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
SNEG	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOCIETE NORMANDIE VOYAGE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
SOCIETE NOUVELLE CPL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOGAREL	EQUI Ent Ass	17,00	17,00	EQUI Ent Ass	17,00	17,00
SOLEA	EQUI Co-Ent	43,92	43,92	EQUI Co-Ent	43,92	43,92
SOMETRAR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ST2N	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STA CHALONS	EQUI Co-Ent	40,00	40,00	EQUI Co-Ent	40,00	40,00
STAO - PL	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
STBC - TUC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
ST-BRIEUC MOBILITE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STCE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STDE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STÉ AUBAGNAISE RESTAURATION ET APPRO	EQUI Co-Ent	33,00	33,00	EQUI Co-Ent	33,00	33,00
STE DES TRANSPORTS D'ANNONAY DAVEZIEUX	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
STE DES TRANSPORTS DEP DU GARD	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
STE DES TRANSPORTS DEP DU LOIR-ET-CHER	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
STE DES TRANSPORTS DU BRIANCONNAIS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STE FOURAS AIX IG	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STÉ INFORMATIQUE ET TELEMATIQUE CORSE	EQUI Ent Ass	11,55	11,55	EQUI Ent Ass	11,55	11,55
STE TRANSPORT AGGLOMERATION THONONAISE	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
STRAV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STUD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUD CARS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SUD EST MOBILITES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
T.C.R.M TRANSP. COMMUNS REGION METZ	EQUI Ent Ass	19,98	19,98	EQUI Ent Ass	19,98	19,98
TCAR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TCR AVIGNON	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TCVO	EQUI Co-Ent	25,50	25,50	EQUI Co-Ent	25,50	25,50
TELEPHERIQUE DU SALÈVE				EQUI Co-Ent	49,97	49,97
THELLO	EQUI Ent Ass	16,67	16,67	EQUI Ent Ass	16,67	16,67
TIPS	EQUI Co-Ent	46,50	46,50	EQUI Co-Ent	46,50	46,50
TPB	EQUI Co-Ent	24,50	24,50	EQUI Co-Ent	24,50	24,50
TPMR STRASBOURG (MOBISTRAS)	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TPMR TOULOUSE	EQUI Co-Ent	49,96	49,96	EQUI Co-Ent	49,96	49,96
TPMR TOURS	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRA SA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRAC-PISTE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRAFFIC AIR SERVICES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANS PROVENCE	EQUI Co-Ent	49,76	49,76	EQUI Co-Ent	49,76	49,76
TRANS VAL DE FRANCE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANS VAL-DOISE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSAMO	EQUI Co-Ent	47,53	47,53	EQUI Co-Ent	47,53	47,53
TRANSOVOIE	EQUI Co-Ent	49,75	49,75	EQUI Co-Ent	49,75	49,75
TRANSDATA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AEROPORT CARCASSONNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AEROPORT DE NIMES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AEROPORT PERPIGNAN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AÉROPORT SERVICES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
TRANSDEV AÉROPORT TRANSIT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AGGLOMÉRATION DE BAYONNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ALPES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ALPES-MARITIMES	EQUI Co-Ent	49,92	49,92	EQUI Co-Ent	49,90	49,90
TRANSDEV ALSACE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ARLES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV AUVERGNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV BRIVE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV CHAMBERY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV DAUPHINE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV DU MARSAN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV EQUIPAGES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV EST	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV EUROLINES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV FOUGERES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV GRAND EST	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSDEV IDF CSP CONTRÔLE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ISTRE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97			
TRANSDEV LOCATION DE VEHICULE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MARITIME	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MEDITERRANEE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MONTPELLIER	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NORD-EST	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ORLEANS				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV OUTRE MER	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ON DEMANDE France	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
TRANSDEV PARIS EST	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PARIS SUD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PAYS D'OR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PAYS ROCHEFORTAIS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PICARDIE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSDEV POITOU-CHARENTES	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSDEV RAIL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV RE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV REIMS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV RHÔNE-ALPES INTERURBAIN	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSDEV ROANNE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV ROYAN ATLANTIQUE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SAINT DIZIER	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SHUTTLE FRANCE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SUD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SUD-OUEST	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV URBAIN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV URBAINS DU VALENCIENNOIS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV VALENCE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV VOSGES	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSÉVRY	EQUI Ent Ass	22,18	22,18	EQUI Ent Ass	22,18	22,18
TRANS'L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPART				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORT BÉRARD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORT SCHON ET BRULLARD	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSPORTS D'EURE-ET-LOIR	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSPORTS DU VAL DE SEINE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
TRANSPORTS DU VAL-D'OISE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS EN COMMUN DE COMBS-LA-VILLE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS LIBOURNAIS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS MARNE ET MORIN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSPORTS PUBLICS DE L'AGGLOMERATION ST	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANS-SERVICES				EQUI Co-Ent	49,97	49,97
VAD	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
VAL D'EUROPE AIRPORT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VAROÏSE DE TRANSPORTS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VE AIRPORT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VELOWAY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA EDF NICE AUTO PARTAGE	EQUI Co-Ent	34,95	34,95	EQUI Co-Ent	34,93	34,93
VEOLIA TRANSPORT ALGÉRIE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT SIEGE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VILLENEUVE MOBILITE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VISUAL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VOYAGE ET TRANSPORTS DE NORMANDIE	EQUI Co-Ent	49,97	49,97	EQUI Co-Ent	49,97	49,97
VT BORDEAUX	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VT NORD-PAS-DE-CALAIS				EQUI Co-Ent	49,97	49,97
<b>INDE</b>						
METRO ONE OPERATION	EQUI Co-Ent	19,25	19,25	EQUI Co-Ent	19,25	19,25
VTR INDIA	EQUI Co-Ent	25,00	25,00	EQUI Co-Ent	25,00	25,00
<b>IRLANDE</b>						

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
VEOLIA TRANSPORT DUBLIN LIGHT RAIL LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT IRELAND LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VT IRELAND BUS LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>ISRAEL</b>						
CONNEX JERUSALEM (LIGHT TRAIN) LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORTATION ISRAEL LTD	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>LIBAN</b>						
GOLCONDE SAL	EQUI Co-Ent	30,56	30,56	EQUI Co-Ent	30,56	30,56
<b>MAROC</b>						
TRAMWAY DE RABAT	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VT MAROC	EQUI Co-Ent	49,92	49,92	EQUI Co-Ent	49,92	49,92
<b>NOUVELLE CALEDONIE</b>						
CARSUD SA (MEE)	EQUI Ent Ass	13,97	13,97	EQUI Ent Ass	13,97	13,97
<b>NOUVELLE ZELANDE</b>						
TRANSEV AUCKLAND P/L	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>PAYS-BAS</b>						
ACM OPLEIDINGEN BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
ACM ZORGOPLEIDINGEN BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
ADVANCED NETHERLANDS TRANSPORT BV	EQUI Ent Ass	8,64	8,64	EQUI Ent Ass	8,64	8,64
BEDRIJFSVERVOER LIMBURG BV	EQUI Co-Ent	10,80	10,80	EQUI Co-Ent	10,80	10,80
CONNEXION MULTIMODAL BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION AMBULANCE SERVICES BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION AMBULANCEDIENSTEN BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION AMBULANCEZORG BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION FACILITAIR BEDRIJF BV				EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION FINANCE BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION NEDERLAND NV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION OPENBAAR VERVOER NV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION RETAIL BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION TAXI SERVICES BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION TOURS BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION VASTGOED BV				EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION VLOOT BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONNEXION WATER BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CONTINENTAL BREDA BV				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
COOPERATIE REGIONAL AMBULANCEVOORZIENING HAAGLANDEN U.A.	EQUI Ent Ass	10,80	10,80	EQUI Ent Ass	10,80	10,80
COOPERATIE REGIONAL AMBULANCEVOORZIENING KENNEMERLAND	EQUI Ent Ass	21,61	21,61	EQUI Ent Ass	21,61	21,61
CTS NOORD BV	EQUI Ent Ass	22,04	22,04	EQUI Ent Ass	22,04	22,04
CV ACTIVA WEERT	EQUI Co-Ent	42,78	42,78	EQUI Co-Ent	42,78	42,78
CXX AMBULANCE	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CXX HQ	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CXX PUBLIC TRANSPORT	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CXX TAXI	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
CXX TOURS	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
DE GROOTH VERVOER BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
EESV DE LIJN				EQUI Ent Ass	21,61	21,61
EUROLINES NETHERLANDS NV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
FOUNDATION AMBULANCEZORG NOORD OOST GELDERLAND	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
FUTURE TECHNOLOGY NEDERLAND BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
GVU NV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
HERMES GROEP NV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
HERMES OPENBAAR VERVOER BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
HMT OPLEIDINGEN BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21			
OMNITAX BV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OV REGIO LJSSELMOND BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
OV REGIO ULTRECH BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
PERSONENVERVOER GRONINGEN BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21			
PERSONENVERVOER VAN DIJK DELFTZIJL BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21			
PERSONENVERVOER ZUID-NEDERLAND BV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
REGIONALE AMBULANCEDIENST NOORD-WEST VELUWE	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
REISINFORMATIEGROEP BV	EQUI Ent Ass	14,18	14,18	EQUI Ent Ass	14,18	14,18
ROLINE	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
SCHIPHOL TRAVEL TAXI BV	EQUI Ent Ass	21,61	21,61	EQUI Ent Ass	21,61	21,61
STADSBUS GROEP MAASTRICHT NV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STADSBUS MAASTRICHT PARTICIPATIES BV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
STICHTING AMBULANCEZORG NOORD EN OOST GELDERLAND	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
STICHTING REGIONALE AMBULANCEVOORZIENING ZEELAND	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
TAXI CENTRALE MIDDEN-BRABANT BV	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TAXIBERDRIJF BEDUM BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21			
TBC HOLDING B.V.	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
TECHNO SERVICE NEDERLAND NV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
TEGEARRE HOLDING BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21			



GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
VEOLIA TRANSPORT BRABANT N.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT FAST FERRIES B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT LIMBURG B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT LIMBURG BUS B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT LIMBURG TOUR B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND HOLDING B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND O.V. B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT NEDERLAND PV B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT RAIL B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VERENIGING AMBULANCE ZORG	EQUI Ent Ass	21,61	21,61	EQUI Ent Ass	21,61	21,61
VT LIMBURG PERSONEELSVORZIENING B.V.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
WITTE KRUIS AMBULANCEZORG BV	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
WITTE KRUIS BELGIE BVBA	EQUI Co-Ent	42,78	42,78	EQUI Co-Ent	42,78	42,78
WITTE KRUIS INTERNATIONAL	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
WITTE KRUIS ZORG	EQUI Co-Ent	43,21	43,21	EQUI Co-Ent	43,21	43,21
<b>POLOGNE</b>						
TOURING POLSKA				EQUI Co-Ent	10,39	10,39
VEOLIA EUROLINES POLSKA SP. Z				EQUI Co-Ent	49,99	49,99
VT EUROLINES POLSKA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>Portugal</b>						
AUTO-PENAFIEL, LDA (ROCALDAS)	EQUI Co-Ent	12,73	12,73	EQUI Co-Ent	12,73	12,73
AUTO VIACAO AVEIRENSE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
AVAF				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BEIRA DOURO				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CAIMA TRANSPORTES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CHARLINE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EAVT				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
EMPRESA DE TRANSPORTES ANTONIO CUNHA	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GPS TRANSPORTES	EQUI Co-Ent	12,73	12,73	EQUI Co-Ent	12,73	12,73
GUEDES				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
IBERO EUROSUR S.L.	EQUI Ent Ass	12,55	12,55	EQUI Co-Ent	12,55	12,55
INTERCENTRO	EQUI Co-Ent	24,63	24,63	EQUI Co-Ent	24,63	24,63
INTERGALIZA	EQUI Co-Ent	12,71	12,71	EQUI Co-Ent	12,71	12,71
INTERNORTE	EQUI Co-Ent	25,42	25,42	EQUI Co-Ent	25,42	25,42
TRANSDEV INTERIOR 5 (ex JOALTO RB)	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
JVP				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
MINHO BUS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV NORTE (ex MONDINENSE)	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RODOVIARIA DA BEIRA INTERIOR	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RODOVIARIA DA BEIRA LITORAL	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RODOVIARIA DE ENTRE DOURO E MINHO	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
RODOVIARIA DO TEJO	EQUI Co-Ent	12,73	12,73	EQUI Co-Ent	12,73	12,73
TRANSDEV DOURO	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PARTICIPACOES SGPS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSCOVILHA				EQUI Co-Ent	25,00	25,00
TRANSCOVIZELA				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV MOBILIDADE	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRISAN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VIUVA CARNEIRO				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>RÉPUBLIQUE DE SERBIE</b>						
TOURING SERBIA	EQUI Ent Ass	10,39	10,39	EQUI Ent Ass	10,39	10,39
<b>REPUBLIQUE TCHÈQUE</b>						
TOURING BOHEMIA	EQUI Ent Ass	10,39	10,39	EQUI Co-Ent	10,39	10,39
VEOLIA EUROLINES CZ A.S.	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>REUNION</b>						
CMTS (MAYOTTE)				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV SERVICES REUNION	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>ROYAUME-UNI</b>						
BLAZEFIELD BUSES	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BLAZEFIELD TRAVEL GROUP LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BURNLEY & PENDLE TRAVEL LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CCH AVIATION LOGISTICS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
CONNEX JERSEY	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
CONNEX SOUTH EASTERN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
GREEN TOMATO CARS	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
HARROGATE & DISTRICT TRAVEL LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KEIGHLEY & DISTRICT TRAVEL LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LANCASHIRE UNITED LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
LONDON UNITED LTD				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
OY BIKE				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
SOVEREIGN				EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV BLAZEFIELD LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

GROUPES / SOCIETES	Méthode	% Intégration	% Intérêt	Méthode	% Intégration	% Intérêt
TRANSDEV CLAIMS INVESTIGATIONS LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV LONDON LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00			
TRANSDEV NORTHEN BLUE LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV PLC	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV TRAM UK	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRANSDEV YORK LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
TRIDENT HERITAGE LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
YORKSHIRE COASTLINER LIMITED	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
<b>SUÈDE</b>						
AB GÖTEBORGS-STYRSÖ SKÄRGÅRDSTRAFIK	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
BUSSDEPÅN I KRISTIANSTAD AB	EQUI Ent Ass	14,50	14,50	EQUI Ent Ass	14,50	14,50
FAC FLYGBUSSARNA AIRPORT COACH	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
KB BUSSNINGEN	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
PTG CHARTER AB	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT SVERIGE AB	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00
VEOLIA TRANSPORT SWEDEN HOLDING AB	EQUI Co-Ent	50,00	50,00	EQUI Co-Ent	50,00	50,00

Méthodes de consolidation GLOB : Intégration globale EQUI Co-Ent : Mise en équivalence de coentreprise EQUI Ent Ass : Mise en équivalence d'entreprise associée  
ENT COMM : Entreprise commune.

**CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

**PricewaterhouseCoopers Audit**  
63, rue de Villiers  
92 208 Neuilly-sur-Seine

**Mazars**  
61, rue Henri Regnault  
92 400 Courbevoie

## **RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**Exercice clos le 31 décembre 2014**

### **CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS**

56, rue de Lille  
75007 Paris

Madame, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la Caisse des dépôts et consignations, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique des informations données dans le rapport de gestion.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directeur Général. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Dépréciation des participations dans les entreprises mises en équivalence, des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie

Le groupe Caisse des dépôts et consignations procède à des tests de dépréciation des participations dans les entreprises mises en équivalence, des écarts d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie selon les modalités décrites aux paragraphes III. 2 et III. 8 de la note « 2-Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe » de l'annexe. Ces tests ont conduit à la constatation de dépréciations (notes 4.10 et 4.12 de l'annexe).

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests, les principales hypothèses et paramètres utilisés ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations et nous nous sommes assurés du caractère approprié de la présentation qui en est faite dans les notes annexes aux états financiers mentionnées ci-dessus.

### Dépréciations relatives aux actifs financiers disponibles à la vente

Le groupe comptabilise des dépréciations sur les actifs financiers disponibles à la vente (paragraphe III.1.2 de la note « 2-Principes et méthodes comptables applicables dans le groupe » et notes 3.4 et 4.3 de l'annexe) :

- pour les instruments de capitaux propres en cas de diminution significative ou durable de leur valeur ;
- pour les instruments de dette lorsqu'il existe un risque de contrepartie avéré.

Nous avons examiné le processus d'identification d'indices de perte de valeur ainsi que les estimations ayant conduit, le cas échéant, à la couverture des pertes de valeur par des dépréciations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe Caisse des dépôts et consignations.

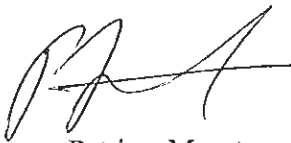
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly sur Seine et Courbevoie, le 7 avril 2015

Les Commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

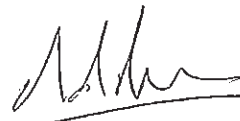
Mazars



Patrice Morot



Cyrille Dietz



Charles de Boistriou



Gilles Rainaut